**Dr. CONSTANT SOKO**

**Téléphone : 01799618**

**ABIDJAN Novembre 2012**





**Nom du Projet : «** Projet d’Appui au Programme Intégré de

Pérennisation des Cantines Scolaires PAPIPCS **» Janvier 2010- Juillet 2012 (30 mois)**

**Description des tâches : Evaluation Finale du « projet de**

 **Consolidation du processus de**

 **pérennisation des cantines scolaires dans**

 **les zones d’insécurité alimentaire »**

**Rapport Définitif**

**Sommaire**

Liste des abréviations et des sigles 3

Présentation synthétique du projet 4

Remerciements 5

Avant Propos 5

Résumé exécutif 6

1. Introduction Générale 11

2. Pertinence du projet 19

3. Evaluation de l’activité 1 23

4. Evaluation de l’activité 2 26

5. Evaluation de l’activité 3 33

6. Résultats de l’activité 4 36

7. Evaluation de l’efficacité des acteurs 38

8. Evaluation du montage institutionnel, de l’ancrage institutionnel et de la cohérence du projet 40

9. Evaluation de l’efficience du projet 43

10. Evaluation des effets et des impacts du projet 47

11. Evaluation de la pérennisation des actions 58

12. Evaluation des forces et des faiblesses du projet 60

13. Les leçons apprises, les bonnes pratiques et les perspectives 62

14. Conclusion Générale 64

15. Recommandations 65

16. Bibliographie 68

17. Annexes 69

**Liste des abréviations et sigles**

**Abréviations**  **Sigles**

ADR  : Agent de Développement Rural

AGR : Activité Génératrice de Revenus

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

BACI : Banque Atlantique de Côte-d’Ivoire

CBSS : Système Semencier Communautaire

CDD  : Community-Driven Development

CESAC  : Conseiller à l’Extra Scolaire & Activités de Cantine

CNO CNO : Centre Nord et Ouest

COGES : Comité de Gestion des Etablissements Scolaires

 CRESAC : Conseiller Régional à l’Extra Scolaire & Activités de Cantine

CVD : Comité Villageois de Développement

C/Z : Chef de Zone

DDEN : Direction Départementale de l’Education Nationale

DIPES : Direction de l’Informatique, de la Planification et des Statistiques

DNC : Direction nationale des Cantines Scolaires

DPFC : Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue

DREN : Direction Régionale de l’Education Nationale

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EPP : Ecole Primaire Publique

GAR : Gestion Axée sur les Résultats

IEP : Inspection de l’Enseignement Primaire

MEN : Ministère de l’Education Nationale

NERICA : New Rice for Africa (Nouveau Riz pour l'Afrique)

NC : non connu

OIC : Opportunities Industrialization Center

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OMD  : Objectif du Millénaire pour le Développement

OPA : Organisation professionnelle Agricole

PAPCS : Programme d’Appui à la Pérennisation des Cantines Scolaires

PAM : Programme Alimentaire Mondiale

PNR : Programme National Riz

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PIPCS : Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PUR : Programme d’Urgence de Réhabilitation

t : tonne

TS : Technicien spécialisé (ANADER)

SIM  : Système d’Information sur les Marchés

UE : Union Européenne

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l’Enfance.

**Présentation synthétique du projet**

|  |
| --- |
| **1. Pays** : Côte-d’Ivoire |
| **2. Titre du projet** : Projet d’Appui au Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PAPIPCS) |
| **3. N° du Projet** : N. CC/IVC/2006/49 (VE) / PNUD CIV000036501. |
| **4. Zone d’intervention :** Zone Centre, Nord et Ouest. |
| **5. Effet escompté** : * 270 cantines scolaires aient la capacité d'offrir un repas équilibré à 40 500 enfants du cycle primaire pendant 90 jours, contribuant à les inscrire/maintenir à l'école ;
* les capacités de production, de valorisation et de commercialisation de 270 groupements soient renforcées en vue d’assurer un approvisionnement régulier des cantines scolaires en vivres ;
* 2 700 femmes des groupements villageois organisés autour des cantines soient alphabétisées et renforcées en organisation et gestion coopérative et communautaire ;
* les capacités de gestion et de suivi évaluation des acteurs nationaux soient améliorées, en vue de la poursuite de l'initiative de pérennisation.
 |
| **6. Bénéficiaires/cibles** :*Groupes cibles*10 800 membres de 270 groupements (dont 90% de femmes)40 500 enfants du cycle d’enseignement primaire, dont 50% de filles*Bénéficiaires finaux*Conseillers centraux, CRESAC et CESAC de la DNC et agents de développement des collectivités décentraliséesPopulations de 270 villages des zones cibles |
| **7. Agence d’exécution** : PNUD |
| **8. Financement du projet****8.1** **Enveloppe budgétaire** : 1 800 000 euros.**8.2** Sources de financement : Union Européenne. |
| **9. Modalité de gestion :** Modalité d’Exécution Directe (DEX) et National Execution (NEX) |
| **10. Durée du projet****10.1.** Année de démarrage : Janvier 2010**10**.2. Année de clôture : Juin 2012**10**.3 Durée : 30 mois |
| **11. Mise en place et exécution du projet****11.1. Date de signature de la convention de financement :** 07 novembre 2006.**11.2. Date de signature de l’avenant n°1 à la convention de financement :** 31 octobre 2008. **11.3**. Partenaires d’appui : Ministère de l’Education Nationale, Direction Nationale des Cantines Scolaires (DNC). |

**Remerciements**

Aux termes de cette mission d’évaluation finale du Projet d’Appui au Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PAPIPCS) réalisée dans les zones CNO, le Consultant voudrait adresser ses sincères remerciements à toutes les personnes et structures, qui ont, à plusieurs titres, apporté leurs contributions à la réalisation de cette mission. D’abord, le Coordonnateur du projet, ses collaborateurs et les Assistants Opérationnels Terrains du PNUD. Ensuite, Madame la Directrice de la DNCS et ses collaborateurs ainsi que les responsables des DREN, des IEP, les CRESAC et les CSAC. Enfin, les responsables de l’ANADER, de l’OIPR, les femmes membres des groupements, les autorités administratives (les Préfets et les maires particulièrement), les autorités des FRCI, les autorités traditionnelles, les structures d’aide au développement, les différentes communautés rencontrées ainsi que les autres partenaires d’exécution.

**Avant propos**

Cette évaluation externe a été conduite par Dr. SOKO Constant. La mission d’investigation de terrain s’est très bien déroulée dans l’ensemble. La richesse des témoignages recueillis et l’accueil positif que nous ont réservé les populations rencontrées ainsi que les autorités administratives et politiques, témoignent d’une grande implication des acteurs pour cet exercice d’évaluation. Pour ce faire, nous répondrons, dans la mesure de nos possibilités, à toute demande d’information ou de précision sur ce rapport.

Octobre 2012

Dr. SOKO CONSTANT

00(225)01799618

**Dr. SOKO CONSTANT** est Sociologue, Economiste et Consultant International. Il a été l’ancien Directeur du Département de Sociologie de l’Université de Cocody (de 2003 à 2006) et l’ancien Directeur de la Planification au Ministère des Affaires Sociales puis au Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre (de 2005 à 2007). Il est spécialiste des questions de développement. Il a réalisé de nombreuses évaluations nationales et internationales puis a participé à de nombreuses études dont la dernière en date est celle concernant l’étude de base sur les violences urbaines de la Banque Mondiale. Il a été le lauréat du Prix International Turgot en 2010. Ce Prix récompense la meilleure publication dans le domaine du Développement.

**Résumé exécutif**

Au terme de cette mission d’évaluation, nous sommes en mesure de présenter les grands résultats ci-dessous conformément aux termes de références et conformément aux objectifs du projet.

**1. La pertinence du projet**

La pertinence de ce projet est expliquée d’une part, par son adéquation avec les politiques et les priorités de l’UE, du PNUD et du Pays, et d’autre part, par les impacts négatifs de la crise sur les activités scolaires et éducatives des localités de la zone CNO. Le projet est également pertinent de par son adéquation avec les politiques et les priorités desdites localités. Il cadre également avec les besoins et les priorités des élèves, des parents d’élèves et des femmes. Par ailleurs, la période choisie pour sa mise en œuvre était opportune et il a suscité un engouement des communautés. Enfin, il a été positivement perçu au sein de la population. Toutes les raisons ci-dessus sont donc suffisantes pour initier un tel projet dans ces différentes localités qui ont, à des degrés divers, subi beaucoup d’effets de la crise qu’a traversée la Côte d’Ivoire depuis 2002. Pour ce faire, ce projet peut être qualifiée de pertinent.

**2. Les capacités de gestion et de suivi évaluation des acteurs nationaux**

Le projet a largement amélioré les capacités de gestion et de suivi-évaluation des acteurs nationaux. En effet, 85% des agriculteurs membres des groupements maîtrisent les techniques culturales et savent comment suivre et évaluer une exploitation agricole vivrière. 83% maîtrisent les techniques d’élevage et savent comment suivre et évaluer une ferme. 70% ont une capacité de gestion liée à leur maîtrise des techniques comptables, des calendriers agricoles et animaliers. Ils savent comment tenir, écrire et lire des documents de gestion. Par ailleurs, 100% des encadreurs de base, 100% des coordonnateurs au sein des cabinets, 100% des Conseillers Centraux de la DNCS et 75% des CRESAC, des CESAC et des agents des collectivités locales rencontrés ont leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation améliorés en vue de la poursuite de l’initiative de pérennisation. Ces différentes performances de ces différents acteurs nationaux s’expliquent essentiellement par le fait qu’ils ont reçu un renforcement de leurs capacités en suivi et évaluation de programmes de développement. Ces différentes formations ont été sur le terrain, porteurs de valeur ajoutée. Ils ont également bénéficié de recyclage dans ces différentes formations. Ce qui a augmenté leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation. Les longues expériences professionnelles dans des projets similaires et les longues expériences de contacts permanents avec les agriculteurs membres des groupements ont été à la base de ces performances pour certains. Pour d’autres, c’est la formation de base qui a fait la différence en leur assurant une excellente capacité de gestion et de suivi-évaluation. Sur le terrain, les capacités acquises leur permettent de jouer un rôle de personnes ressources auprès de leurs collègues ainsi qu’auprès des membres des groupements. Enfin, l’une des raisons de la performance des acteurs nationaux est que dans le cadre de ce projet, les formateurs étaient pour la plupart issus des cabinets spécialisés ayant une longue expérience en matière de formation d’une telle cible. Les modules de formation étaient également adaptés à des objectifs économiques. Sur le terrain, l’aptitude qu’avaient la plupart des groupements à expliquer ce qu’ils font et à tenir soigneusement les différents documents relatifs à leurs activités, témoigne d’une certaine qualité des formations qu’ils ont reçues et qui se traduit par l’amélioration de leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation.

Toutefois, la mission note que malgré cette performance des acteurs nationaux et particulièrement des agriculteurs membres des groupements, les problèmes subsistent au niveau des modes, des modules et des volumes horaires des différentes formations. Ainsi, on rencontre des cas d’insuffisances en matière de formation au niveau de 10% des agriculteurs membres des groupements. Ces insuffisances sont liées essentiellement à la durée (le volume horaire) des différentes formations. Cette durée est relativement insuffisante pour une telle cible. A part la durée de la formation, des groupements n’ont pas reçu de documents organiques des différentes formations. Ce qui limite leurs capacités à renseigner leurs documents de gestion et à surmonter des difficultés apparaissant dans la mise en œuvre. Une autre limite concerne les alphabétiseurs endogènes. Ces derniers, devenus l’aide-mémoire dans des situations où l’oralité et l’analphabétisme prédominent. Il aurait été intéressant qu’il intervienne auprès des groupements au moins une fois dans la mise en œuvre afin qu’ils décèlent les insuffisances de leurs formations. La plupart des formateurs n’étant pas réguliers sur le terrain de l’exécution des activités des groupements, ils ne capitalisent les méthodes de formation mises au point et qui pourrait contribuer à faciliter la réalisation d’autres projets du même type.

Les insuffisances énumérées ci-dessus créent des besoins de formation dans des domaines bien précis : la nutrition équilibrée par l’utilisation des productions locales ; le développement local et la méthodologie d’approche du milieu rural (MARP, observation, écoute, curiosité, simplicité, participation, exemplarité, respect des coutumes, respect des engagements) ; les éléments de système de production (pédologie, climat, pluviométrie, techniques culturales vivrières, association agriculture-élevage) ; les éléments d’organisation professionnelle agricole ; la gestion des conflits ; la gestion des relations humaines ; les relations avec les partenaires ; les techniques de conduite d’exploitation de nouvelles cultures de rente (hévéaculture, anacarde, palmier à huile, cacao culture etc.) ; la commercialisation et le montage puis la création de micro-entreprises. Par ailleurs, les groupements doivent vendre le reliquat de leurs productions et diversifier leurs AGR qu’ils ont monté eux-mêmes. Pour cela, ils se doivent de maîtriser le mécanisme de gestion, de l’épargne, du remboursement et du réinvestissement car les techniques de montages et de création s’adaptent aux fluctuations économiques et sociales, notamment à l’évolution du marché et du contexte de sécurité. A ce niveau, une formation type s’avère nécessaire dans la mesure où dans une perspective de pérennisation de leurs activités économiques, les problèmes réglementaires et d’officialisation dans un cadre formel se poseront. Ces nouvelles connaissances permettront à ces acteurs nationaux d’avoir une vision globale plus nette sur l’activité des groupements, sans toutefois en faire un dispositif substituable aux cabinets. La priorité va aux compétences en matière d’organisation, notamment la tenue des documents de gestion, le respect du calendrier cultural, les relations humaines internes, les relations avec l’environnement social et administratif, la relation avec les cabinets. L’implication dans les techniques agronomiques et zootechniques doit rester limitée. Enfin, Dans le cadre du renfoncement des capacités de gestion et de suivi-évaluation de la partie nationale, les études sur les coûts de fonctionnement et d’impact des cantines scolaires sur la demande d’éducation en Côte d’Ivoire ont été réalisées par une équipe du CIRES. Les deux problématiques ont été abordées à travers une seule étude dans l’optique d’une cohérence dans les analyses (coût-efficacité) et d’une meilleure efficience des cantines scolaires. Cette étude devra être vulgarisée si on veut en tirer le plus grand bénéfice.

**3. Les capacités de production, de valorisation et de commercialisation des 270 groupements**

100% des groupements de l’axe Ouest ont reçu du matériel de production/transformation. 80% de ces groupements utilisaient leurs matériels au moment de l’enquête. 100% des groupements de l’axe Centre-Nord ont reçu du matériel de production/transformation. 100% de ces groupements utilisaient leurs matériels au moment de l’enquête. Enfin, 70% des groupements de l’axe Est ont reçu du matériel de production/transformation et 80% de ces groupements utilisaient leurs matériels au moment de l’enquête. 100% des groupements ont reçu un encadrement technique de la part de l’ANADER sur les axes Centre-Nord et Ouest et de la part de l’OIPR sur l’axe Est. Dans les zones où les groupements ont été encadrés par l’ANADER (axe Centre-Nord et axe Ouest), 80% des groupements appliquent les enseignements, alors que dans les zones où les groupements ont été encadrés par l’OIPR (axe Est), 70% des groupements appliquent les enseignements. En ce qui concerne la production végétale, à l’Ouest, 44% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 56% produisent en dessous de 7t de vivres. Au Centre-Nord, 60% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 40% produisent en dessous de 7t de vivres. A l’Est, 70% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 30% produisent en dessous de 7t de vivres. Ainsi, en moyenne, 58% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 42% produisent en dessous de 7t de vivres. Enfin, 27% des groupements ont valorisé et/ou commercialisé au moins 50% de leurs productions. 73% n’ont pas pu le faire.

**4. 2 700 femmes des groupements villageois organisés autour des cantines sont alphabétisées et renforcées en organisation et en gestion coopérative et communautaire**

Soixante alphabétiseurs endogènes, issus des départements de Bouaké, Katiola, Boundiali et Korhogo ont été formés en Mars/Avril 2010. Après la crise post-électorale, des sessions de recyclage de ces 60 alphabétiseurs endogènes formés se sont tenues du 20 au 23 juin 2011 à Bouaké (40 auditeurs) et à Korhogo (20 auditeurs). Ces sessions de recyclage ont permis de remobiliser les alphabétiseurs endogènes et de renforcer leurs capacités en méthodes d’andragogie et en techniques d’animation de cours d’alphabétisation. La formation de la seconde vague de formation (Séguéla, Man, Odienné, Bondoukou et Bouna) a été réalisée du 11 au 21 juillet 2011 à Man (42 auditeurs) et à Bouna (18 auditeurs). La distribution des kits de formation aux apprenantes et les sessions d’alphabétisation ont eu lieu au mois de juillet 2011. L’évaluation finale du projet a relevé les résultats suivants :

* La capacité de lire est maîtrisée à 83,35%, et
* celle d’écrire lisiblement à 87,56%.
* Les contenus de calculs sont acquis à 89,75%
* Plus de 70% des apprenants affirment être autonomes dans la manipulation du téléphone portable. Ils se disent capables de composer un numéro entendu, de noter un numéro par écrit ou de chercher une adresse dans le répertoire de leur téléphone

Par ailleurs, 65% des femmes ayant bénéficié du programme d’alphabétisation savent renseigner un cahier de production. Cette proportion est de 75% sur l’axe Ouest, 35% sur l’axe Centre-Nord et 62% sur l’axe Est. Au regard de ces acquis, le volet alphabétisation du projet est un réel succès car les objectifs sont atteints à plus de 83%, eu égard aux contenus diffusés. Nous pouvons en déduire les prémices d’une véritable impulsion pour un développement humain local avec comme bénéfices : la mobilisation réelle autour des cantines, leur approvisionnement partiel actuel en vivres et la perspective de leur prise en charge totale ; un début d’organisation en groupement formel susceptible de conduire à une véritable professionnalisation ; le début d’un développement humain autocentré lié à l’initiative féminine ; la réduction du taux d’analphabétisme par l’acquisition de la lecture et de l’écriture par les femmes et par l’augmentation des taux de scolarisation et d’achèvement scolaire des enfants. Toutefois, l’atteinte de l’objectif final qui est l’acquisition pleine et entière de l’outil graphique nécessitera des corrections, aussi bien dans les contenus que le plan de formation,

**5. Les 270 cantines scolaires ont la capacité d’offrir un repas équilibré à 40 500 enfants du cycle primaire pendant 90 jours, contribuant à les inscrire/maintenir à l’école**

Dans la zone Ouest, le taux de satisfaction des besoins en vivriers exprimés par les cantines est en moyenne de 31 %. Environ 25 tonnes de vivres ont été livré par les groupements pour une demande s’élevant à près de 80 tonnes. Le don moyen est d’environ 1,7 tonne, pour un besoin moyen de 4,8 tonnes. Le plus faible taux de réponse à la demande est 2,3 %, relevé dans le village de Dasso (IEP de Seguela). Le taux le plus élevé noté s’élève à 171 %, et se rapporte au village de Mahapleu (IEP de Danane). En ce qui concerne l’axe Centre-Nord, la satisfaction de la demande vivrière et maraîchère est forte à Kafiokaha, à Nabonkaha, à Ziasso, à Rafierkro et à Fotokouamekro. Le taux de satisfaction des besoins en protéine des cantines reste encore faible. Ce sont quelques dons d’animaux (mouton, poulet) qui ont été sporadiquement réalisés aux cantines en fonction de l’évolution des effectifs du cheptel des groupements. A titre d’exemple les villages de Rafierkro, de Fotokouamekro et de férémendougou ont fait des dons de poulets à leur cantine lors des bandes à succès. Soulignons que les bandes de volailles de 2010-2011 ont rencontrées des difficultés liées à l’approvisionnement des intrants. La demande animalière n’est pas satisfaite car l’élevage n’a pas été un succès pour les élevages de cycle moyen et long. En région Nord, la satisfaction de cette demande varie fortement d’une IEP à l’autre. Relativement bonne à Ferke (63 %), elle s’avère faible à Korhogo et à Odienné. Pour l’ensemble de la région, la réponse à la demande se chiffre à 31 %. En région Centre, environ 13 tonnes de vivres ont été livrés aux cantines pour une demande globales de 51 tonnes, soit un taux de réponse d’environ 22 %. Le besoin moyen exprimé est de 3,5 tonnes environ pour un don moyen d’une demi-tonne environ. Le taux de satisfaction le plus faible est de 3 %, relevé dans le village de Latobo 1 de l’IEP de Béoumi.

En ce qui concerne la région Est, la satisfaction de la demande vivrière et maraîchère ainsi que la satisfaction de la demande animalière a été forte à Brombiré, à koflandé, à FlaKiédougou et à Téfroh. Le taux moyen de satisfaction de la demande vivrière qui est de 23 % ne laisse pas apparaitre la forte différence entre l’IEP de Nassian et celles de Bouna et de Bondoukou. S’agissant de Nassian, le taux de satisfaction des besoins exprimés par les cantines n’est que de 4 %. Pour Bouna, il s’élève à 35 % et pour Bondoukou à 75 %. En ce qui concerne l’évolution du nombre moyen de rationnaires, notons qu’en région Centre-Nord, près de 40% de l’effectif scolaire total bénéficient du service de la cantine. Sur l’axe Est, le taux est de 54%. Le taux de rationnement est de 67 % sur l’axe Ouest. L’effectif moyen est de 187 écoliers pour une moyenne de 125 rationnaires. En région Ouest, 2 951 enfants ont accès au repas sur un effectif total de 5 076 qui peuplent les écoles visitées. Le taux de rationnement est donc d’environ 58 %.

**6. L’efficacité du projet**

En ce qui concerne l’efficacité, retenons que les groupements de productions arrivent à assurer l’approvisionnement permanent des vivres communautaires au niveau des cantines scolaires dans une proportion de plus de 65%. Si l’on se réfère aux objectifs de départ (les groupements doivent parvenir à approvisionner les cantines scolaires au bout de la troisième année d’exécution du projet à hauteur de 75%), les résultats obtenus sont conformes aux objectifs.

**7. Le montage institutionnel, l’ancrage institutionnel et la cohérence du projet**

La mission note que ce montage institutionnel, bien qu’impliquant plusieurs institutions, a tout de même garantie une certaine transparence dans la gestion des ressources. Par ailleurs, la DNCS est une institution stable au sein de laquelle l’ancrage d’un projet ne poserait pas de problèmes majeurs dans le moyen et long terme, notamment en ce qui concerne les risques d’instabilité politique. En outre, dans ce projet, l’UE, la DNCS et le PNUD sont intervenus positivement sur le plan institutionnel lors des différentes réunions et sur le plan opérationnel. Sur ce plan, le PNUD et la DNCS formaient un tandem dans une perspective de GAR et se rencontraient dans un cadre de concertation permanente afin de faire le point de l’évolution et faire des propositions au bailleur. Les structures impliquées dans le projet agissent de façon coordonnée. Aucun cas de conflit de compétence ne fut signalé au cours de la mission. Chacune des structures intervenantes manifeste une nette conscience des limites de son champ d’intervention. Cela dénote un bon niveau de coordination par la DNCS à laquelle ce rôle revient. Enfin, beaucoup de structures étatiques et internationales travaillaient sur des objectifs de réhabilitation et d’équipements à cette période. La collaboration entre la DNCS et ces structures reste à renforcer. La DNCS, l’UE et le PNUD ont réalisé de revues et des missions conjointes sur le terrain même si l’implication des autorités, des cadres et des élus locaux reste faible. L’on constate que la coordination avec le ministère de l’agriculture se limite à l’ANADER. Cela devrait être revu car une structure sous tutelle de ce ministère telle que l’OCPV paraît importante dans la commercialisation de la production des groupements.

**8. L’efficience du projet**

Pour ce qui est de l’efficience, il convient de retenir que, eu égard aux résultats obtenus, les moyens ont été utilisés avec efficience d’autant que les rendements des productions agricoles ainsi que le cheptel pour ce qui est de l’élevage ont connu une augmentation significative au terme de cette phase du projet. Ainsi, en termes d’efficience, les moyens mis pour l’exécution du projet et les objectifs sont en adéquation même si les efforts doivent se poursuivre dans ce sens.

**9. Les effets et les impacts du projet**

Sur le plan économique, le projet a permis aux groupements de générer des ressources financières, d’ouvrir des comptes en banque, de développer un comportement d’épargne, de faire des investissements sociaux et économiques avec les ressources générées. Enfin, il a entraîné un début de développement rural et local. Sur le plan sociologique, le projet a développé la cohésion sociale et le capital confiance entre les membres des groupements et entre les différentes communautés d’où sont issus ces membres. Le projet a entraîné l’autonomisation des femmes et une croissance de leur pouvoir de décision dans les instances familiales et villageoises. Il a permit aux femmes membres des groupements d’acquérir un nouveau statut dans la communauté, de développer les réseaux sociaux et de réduire le temps de travail et la pénibilité des travaux champêtres et des tâches domestiques.

Le projet a eu également des impacts institutionnels, sanitaires et environnementaux sur les bénéficiaires. Enfin, le projet a eu des impacts positifs sur l’éducation. Il a développé la scolarisation de la petite fille et a augmenté la réussite scolaire dans ces différentes zones. En effet, la présence des cantines scolaires a eu un impact indéniable sur la vie scolaire des enfants. En témoignent les indicateurs d’évaluation scolaire entre autres l’augmentation des effectifs (une moyenne de 47 élèves par classe), le taux de progression de réussite aux évaluations et examens qui est de 47,91% et le taux d’abandon qui est 2,9% chez les garçons contre 3,4% chez les filles. Le projet a contribué également à l’amélioration de la santé des élèves, à l’amélioration de leur éducation civique et de leur équilibre alimentaire. Quant aux bénéficiaires, le projet a substantiellement amélioré leurs conditions de vie. Et cela à travers les groupements de production qui ont permis de disposer de nourriture sur pratiquement toutes les périodes de l’année contrairement aux années d’avant-projet. Ce qui leur permet de gagner de nos jours le pari de la lutte contre la faim et par ricochet la réduction de la pauvreté. Les objectifs fixés au projet ont dans l’ensemble été atteints et ont même parfois dépassés les attentes.

**10. La pérennisation du projet**

En ce qui concerne la pérennisation des cantines, 10% des personnes enquêtées affirment qu’elle doit être ancrée sur les groupements. 51% pensent qu’elle pourrait être assurée par les collectivités territoriales. 13% estiment que les cadres natifs et ceux de la diaspora peuvent être au cœur des stratégies de pérennisation. 7% affirment que la pérennisation peut être obtenue par le changement des habitudes culturales. 4% estiment que la pérennisation peut être ancrée sur le passage du témoin aux générations futures qui consistera à mettre un accent sur le fait d’initier les jeunes aux activités du groupement afin d’assurer la relève. 2% estiment que la pérennisation peut être ancrée sur la diversification des activités de commercialisation. Enfin, 5% estiment que la pérennisation peut se faire par l’instauration d’une levée de cotisations sur les ristournes des GVC et des coopératives

En ce qui concerne la pérennisation des groupements, la mission note que plusieurs stratégies de pérennisation ont été mises en œuvre par certains groupements. Ces stratégies sont : l’ouverture du groupement à d’autres bailleurs de fonds, la prise en main des groupements par les administrations économiques décentralisée, la diversification de la production, l’organisation des groupements en coopérative ou en GIE, la construction de points de vente, l’immatriculation à la chambre de commerce, le partenariat avec des grossistes, la participation à des salons d’exposition, la recherche de nouveaux marchés et la mise en place de plateformes de commercialisation. Par ailleurs, les problèmes de trésorerie des groupements, leurs difficultés d’approvisionnements en intrants agricoles et d’élevage,, en pièces détachées pour la maintenance des unités de transformation, leurs difficultés de commercialisation, sont de nature à jouer sur la viabilité et la durabilité des activités économiques des groupements et donc sur leur pérennisation.

**1.**

**Introduction générale**

**1.1. Contexte de l’évaluation**

Les cantines scolaires ayant été reconnues comme un facteur important de la stimulation de la demande d’éducation, leur pérennisation constitue l'un des axes de la stratégie d’éducation pour tous du Ministère de l’Education Nationale de Côte d’Ivoire. Cependant, l’ouverture d’une cantine génère des charges récurrentes estimées à environ 6 000 USD par an ; charges que ni l’Etat, ni les partenaires financiers, ni à fortiori les seuls parents d’élèves, ne peuvent s’engager à supporter de façon pérenne. Conscient de ces difficultés, le Gouvernement a dès sa déclaration de politique en 1998, opté pour un Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIP/CS). Celui-ci vise à aider les communautés rurales et périurbaines à développer une aide de substitution au profit de leurs cantines, en échange de la mise en place de mécanismes de sécurité alimentaire, d’appuis en matière de formation et de production pour le développement d’activités génératrices de revenus. Le système des Nations Unis à travers le PNUD et le PAM, rejoint par le Japon, s’est résolument inscrit dans cette politique. L’Union Européenne a ensuite intégré le programme en 2006 avec un appui de 1 800 000 euros sur le PUR 3, visant la pérennisation de 200 cantines dans les zones CNO, au travers du Projet d’Appui à la Pérennisation des cantines scolaires (PAPCS). Le PAPCS a connu son terme en mai 2009 et les analyses et évaluations montrent que tous les acquis obtenus peuvent être renforcés en mettant l’accent sur le paradigme du Développement local et communautaire avec les groupements féminins au centre de l’initiative. A la pratique, il s’est avéré que la durée de 30 mois du PAPCS était insuffisante pour assurer la durabilité de l’initiative et qu’une période d’exécution plus longue serait en effet nécessaire pour permettre aux éléments assurant la pérennité d’acquérir une assise plus solide et de constituer un véritable levier pour la transition post-crise dans les zones cibles. Depuis donc janvier 2010, l’Union Européenne a encore consenti à financer cette extension, au travers d’une action nommée : « *Consolidation du processus de pérennisation des* *cantines scolaires dans les zones d’insécurité alimentaire »*.

**1.2. Objectifs de l’évaluation**

L’objectif global du projet est de contribuer à la reconstruction du système éducatif ivoirien et la lutte contre la pauvreté par l'insertion économique des femmes, l’amélioration du taux de scolarisation et de rétention, en particulier des filles dans les zones de forte insécurité alimentaire et fortement affectées par la guerre. De façon plus spécifique, le projet devrait contribuer à renforcer la pérennisation de 270 cantines scolaires par un appui à 270 groupements villageois (dont 90% des effectifs sont constitués de femmes) en vue de stimuler la scolarisation et le maintien dans les zones cibles de 40 500 enfants du cycle d’enseignement primaire. Au terme de l’initiative, il est attendu que :

* 270 cantines scolaires aient la capacité d'offrir un repas équilibré à 40 500 enfants du cycle primaire pendant 90 jours, contribuant à les inscrire/maintenir à l'école ;
* les capacités de production, de valorisation et de commercialisation de 270 groupements soient renforcées en vue d’assurer un approvisionnement régulier des cantines scolaires en vivres ;
* 2 700 femmes des groupements villageois organisés autour des cantines soient alphabétisées et renforcées en organisation et gestion coopérative et communautaire ;
* les capacités de gestion et de suivi évaluation des acteurs nationaux soient améliorées, en vue de la poursuite de l'initiative de pérennisation.

**1.3. Les TDR de l’évaluation**

De façon générale, il s’agira d’informer les partenaires au projet (PNUD, UE, MEN, PAM) sur la pertinence, la performance et les progrès réalisés par le projet vers l’atteinte des résultats escomptés, notamment à travers l’évaluation des produits (suivi de l’exécution) et des effets sur la situation de développement, sous les aspects suivants :

* analyse de la conception du projet (identification et formulation du projet, etc.) ;
* analyse de la pertinence du projet (conformité avec les priorités nationales, celles du PNUD et de l’UE, cibles appropriées, objectifs toujours valides au regard de l’évolution contextuelle, notamment de la crise postélectorale, contribution au PND) ;
* analyse de la mise en œuvre du projet (approche stratégique, contraintes et obstacles rencontrés, efficacité de l’équipe, efficacité des partenaires de mise en œuvre, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, résultats produits par le projet et progression vers les résultats escomptés) ;
* appréciation de la durabilité des actions conduites (durabilité de l’axe stratégique d’intervention et des activités, appropriation) ;
* analyse des contributions au renforcement des capacités nationales ;
* en lien avec le point précédent, appréciation des stratégies de synergies/mobilisations de ressources mises en œuvre par le projet pour assurer sa pérennité au terme de l’initiative ;
* appréciation des produits et effets (effets sur les groupes cibles) attendus à la fin du projet, en référence au plan de suivi et évaluation annexé à la convention ;
* appréciation des productions des groupements ;
* analyse du renforcement partenarial (qualité des relations partenariales, valeurs ajoutées, etc.) ;
* analyse des capacités contributives de chaque partenaire (PNUD, PAM, DNCS, SAA, UE) ;
* établissement d’un bilan final du projet, en vue d’en identifier les leçons tirées, les opportunités et les menaces, les points forts à consolider et les points faibles, et de dégager les mesures correctives éventuelles à prendre, tant de fond qu’opérationnelles pour des interventions futures ;
* formuler des recommandations claires et réalistes en vue d’une extension du programme à d’autres localités et d’une meilleure continuation des actions.
* à partir du bilan final du projet, et en s’appuyant sur les études évaluatives et discussions antérieures (cartographie des microprojets, étude d’impact et analyse des couts des cantines, document programme des cantines scolaire), proposer une ébauche de programme de développement local intégrant le genre et d’autres thématiques transversales et axé autour des cantines scolaires.

Ainsi, par rapport aux aspects de l’évaluation ci-dessus, les produits attendus de cette évaluation sont :

* Un aide-mémoire retraçant les principales conclusions de la mission d’évaluation finale
* Un rapport provisoire d’évaluation à soumettre au PNUD et aux principales parties prenantes pour observation au terme de la mission d’évaluation;
* Le Rapport final d’évaluation prenant en compte les commentaires des partenaires de mise en œuvre du projet.
* Une proposition de programme de développement local basé sur les acquis du dispositif de pérennisation des cantines scolaires

**1.4. Compréhension des TDR et orientation de l’évaluation**

**1.4.1. Notre compréhension des TDR**

La pérennisation des cantines scolaires doit se faire dans un contexte de développement local et communautaire à travers des groupements économiques féminins dynamiques. Cette pérennisation va donc de pair avec la réinsertion puis la réintégration socio-économique des communautés locales situées autour des cantines. Il s’agit donc de la création d’emplois temporaires puis durables et de la création de revenus rapides par des activités économiques de production et de commercialisation afin d’assurer un approvisionnement régulier des cantines scolaires en vivre. Cette réinsertion économique se fait également à travers l’intégration des groupements économiques féminins dans la vie professionnelle par leur alphabétisation et par le renforcement de leurs capacités en organisation, en gestion coopérative et communautaire puis en suivi-évaluation.

* + **Cantine scolaire et développement local puis communautaire**

Selon les TDR, il s’agit d’un projet de pérennisation des cantines scolaires censé stimuler la demande d’éducation au niveau des 40 500 enfants du cycle d’enseignement primaire à travers une allocation de vivres afin de reconstruire le système éducatif local. Il s’agit donc de renforcer les moyens d’existence aussi bien des enfants que des femmes dans la perspective d’une amélioration de leurs conditions de vie et des droits humains. Ces investissements sont autant d’opportunités qui permettent surtout aux femmes d’être dynamique sur le plan économique, de sortir de leur situation de précarité par la valorisation de leur travail afin qu’elles ne retombent pas dans la vulnérabilité. C’est donc pour promouvoir cette dynamique que l’on tente d’encourager, à travers ces investissements-types, une approche de développement des cantines scolaires contrôlée à la base par les communautés (Community-Driven Development : CDD).

Les initiatives CDD auxquelles se raccordent ce projet, surtout dans les localités affectées par la crise sociopolitique, sont envisagées avant tout comme étant des opportunités d’approfondissement de la démarche participative. Ce d’autant plus que l’output espéré est qu’elles placent les cantines, les femmes, les enfants, les communautés en présence, mais aussi les élus locaux, en synergie avec les structures déconcentrées de l’Etat au cœur de la planification des décisions et de la gestion des investissements relatifs à la pérennisation des cantines.

Le changement attendu est que les interactions contribuent au renforcement des capacités (capability) communautaires en ce sens qu’elles donnent aux parties qui prennent part à la dynamique de pérennisation des cantines scolaires, des possibilités de contribuer au développement local et communautaire. Toutefois, cette pérennisation ne peut être effective au niveau local et communautaire sans la cohésion sociale à travers l’augmentation du stock de capital social car tout conflit induit une perte de capital social. On appelle ici capital social, l’essence de la vie collective qui s’appuie sur l’idée selon laquelle les communautés coopèrent et participent à la mise en place de ce qui les lie. D’où l’idée de faire travailler les femmes en groupements économiques puisque l’expérience a prouvé que la meilleure manière de promouvoir la pérennisation des cantines scolaires, c’est de promouvoir la cohésion sociale et de rassembler les communautés autour de la restauration des infrastructures socio-économiques détruites par la guerre. Il existe donc une corrélation positive entre la pérennisation des cantines scolaires et le stock de capital social à travers la cohésion sociale.

* + **Pérennisation des cantines scolaires par l’entrepreneuriat féminin**

Peut-on apprendre l’esprit d’entreprise ? Sans doute non, mais peut-être le révéler ou le renforcer là où il existe. Le projet a-t-il suscité chez les groupements féminins, un système de valeurs lié à l’initiative, à l’individualisme, à la volonté de se dépasser et d’accumuler ? A-t-il entraîné chez ces dernières une volonté de se distinguer, d’être original, donc d’innover tout en ayant la capacité de mettre en œuvre ces idées originales ? Ces dernières pensent, croient et préfèrent fondamentalement de nouvelles choses et adhèrent-elles à de nouveaux systèmes de valeurs ? Ont-elles des capacités d’initiative, de création et d’organisation s’incarnant notamment dans des attitudes tournées vers le futur ? Les groupements féminins sont-ils dotés d’une véritable culture d’entreprise ?

**1.4.2. Orientation de l’évaluation**

Par rapport à notre compréhension des TDR, nous allons décrire le type de pérennisation post conflit que le projet a fait naître en tenant compte des objectifs spécifiques définis dans les termes de référence et relevant de l’analyse de la pertinence, de la cohérence, de l’efficacité, de l’efficience et de l’impact. Le plan du document d’évaluation sera donc structuré sur la base de ces 5 axes d’analyse, en témoigne la figure ci-dessous :

**1. FINALITE**

**PERTINENCE**

**2. OBJECTIFS**

##### IMPACT

**COHERENCE**

**3. RESULTATS ATTENDUS**

**EFFICACITE**

**4. ACTIVITES**

**REPLICABILITE SUR AUTRES PROJETS**

**EFFICIENCE**

**5. MOYENS**

**Schéma N°1 : Les axes de l’évaluation**

Selon le schéma ci-dessus, l’évaluation va permettre d’apprécier les effets globaux du projet et de juger de leurs impacts. Pour ce faire, des critères de pertinence, d’effectivité, d’efficacité (rapport objectifs/résultats), de cohérence (rapport objectifs/moyens), d’efficience (rapport coûts/résultats) d’impact (rapport besoins/impacts) et de durabilité (pérennisation) doivent être établis afin de porter des appréciations. C’est pourquoi, l’évaluation, après analyse de l’état de mise en œuvre du projet, en fera le bilan des forces et des faiblesses et proposera des recommandations. Mais avant, il est important de décrire ces différentes étapes de l’évaluation.

**1.5. Méthodologie**

L’évaluation s’est déroulée en deux phases. La première phase dite « phase préparatoire » a consisté en des rencontres de la mission d’évaluation avec les acteurs institutionnels basés à Abidjan, de façon séparée. La seconde phase dite « phase d’exécution » a consisté en une visite de terrain au cours de laquelle la mission a visité les réalisations agro-pastorales et a échangé avec les Assistants Terrains du PNUD, les acteurs ruraux, les techniciens de l’ANADER et de l’OIPR et les agents du suivi relevant du Ministère de l’Education Nationale. Ces deux phases mettent en évidence les unités d’enquête ci-dessous.

**1.5.1. Les unités d’enquête**

L’évaluation a suivi une méthodologie qui a impliqué plusieurs unités d‘enquêtes. Ainsi, au regard des TDR, nous avons déterminé Les principales unités d’enquête selon le tableau ci-dessous :

#### Tableau N°1 : Les principales unités d’enquête

|  |
| --- |
|  **Qui interviewer ? Personnes ressources pour entretien et pour administration de questionnaire** |
| **Groupe Cible 1 :****Les Bailleurs** | **Groupe Cible 2 :****Les partenaires Techniques** | **Les bénéficiaires** | **Groupe Cible 5 :****Les autres parties prenantes** |
| **Groupe Cible 3 :****Les bénéficiaires directs** | **Groupe Cible 4 :****Les bénéficiaires indirects** |
| * Union Européenne
 | * PNUD (équipe de gestion du projet et les Assistants de Terrains)
* PAM
* Ministère de l’Education Nationale (DNC)
* Ministère d’Etat, Ministère du Plan et du Développement
 | * Les Cantines
* Les Elèves
* Les groupements
 | * Les CVD
* Les Ecoles Primaires
* Les COGES
* Les prestataires de service : ANADER, OIPR
 | * Les autorités administratives locales
* Les élus locaux
* Les autorités traditionnelles
* Les leaders religieux
* Les leaders des femmes
* Les leaders des jeunes
* Les leaders politiques
* Radio de proximité
* Institution de Microfinance
 |

Source : Evaluateur

**1.5.2. La phase préparatoire**

Cette étape de la mission a permis d’aplanir un certain nombre de difficultés et d’assurer ainsi un bon déroulement de la mission (souci d’efficacité et de gestion de temps). Elle a comporté à la fois un plan de travail, la préparation administrative, le partage et la validation des outils proposés pour la conduite de l’étude (méthodologie, outils de collecte, canevas du rapport).

**Plan de travail**

L’évaluation, qui s’est déroulée durant 45 jours calendaires, a été articulée autour d’un plan de travail (situé en annexe 1) comprenant trois tâches principales et 16 tâches secondaires incluant les rencontres de travail, les missions de terrains, les séances de débriefing et la finalisation du rapport d’évaluation.

**Préparation administrative**

Au plan administratif, en collaboration avec le Coordonnateur National du projet, des correspondances officielles ont été initiées, sous forme de notes d’information, à l’adresse de l’ensemble des parties prenantes au projet; ceci dans le but de les sensibiliser sur les objectifs de l’évaluation et de bénéficier pleinement de leur coopération.

**Partage et validation des outils**

Une rencontre a été organisée entre l’équipe du Consultant d’une part, le PNUD et la DNCS d’autre part le lundi 27 Août 2012. Cette rencontre a été l’occasion de partager le Plan de Travail et les TDR de la Mission de Terrain (incluant les étapes de conduite de l’enquête de terrain) et le suivi et la coordination de l’étude. Cette rencontre a également permis de partager les outils de collecte des données. Ce qui a abouti à un cadrage consensuel de l’approche méthodologique de l’étude.

**1.5.3. La phase d’exécution**

Cette étape a consisté en la collecte de données secondaires et primaires.

**Collecte des données secondaires**

La collecte de données secondaires a porté essentiellement sur la documentation écrite contenue dans les rapports mensuels, trimestriels et annuels fournis par le projet ainsi que le document projet. Elle a porté également sur la consultation des parties prenantes au projet : la Direction Nationale des Cantines Scolaires, l’équipe de gestion du projet, le PAM, et la Cellule de Coordination de la Coopération CI/UE.

**La collecte des données primaires**

La collecte des données primaires a consisté en une enquête de terrain dans les différentes localités. Il s’est agit aussi bien d’enquête quantitative que qualitative. Pour ce faire, un échantillon a été construit, des questionnaires, des Focus Group et des Entretiens Individuels ont été administrés. A cela il faut ajouter les observations directes à partir de visites de champs et d’élevages.

* + - **Echantillonnage**

Nous avons mis en place un échantillon constitué de groupements en fonction de la population mère (270 groupements) de ces groupements. Cet échantillon a pris en compte les villages où sont ces groupements. La méthode d’échantillonnage à deux degrés a été utilisée. Le premier degré a été relatif au tirage des unités secondaires. Il s’est agit principalement des différents sites (villages) d’enquête. La méthode de tirage a été basée sur l’approche à choix raisonné. Ainsi, les critères ci-dessous ont guidé la sélection des sites (villages) : les axes du projet (axe Est, axe Centre Nord et axe Ouest), le même nombre de village sur chaque axe, les subdivisions des localités en DREN et IEP (pour prendre en compte la spécificité du domaine de l’éducation reparti en zones d’inspection et en Direction régionale), les potentialités et spécificités économiques des villages, leurs spécificités socio-anthropologiques, leurs accessibilités physiques (étant donné le mauvais état des routes lié aux pluies), les villages disposant d’écoles avec cantine appuyée par le projet ainsi que les réalisations en production végétale qu’en production animale. Il est à noter que la forte dispersion des cantines sur la zone d’enquête associée à un délai d’exécution relativement court pour la collecte des données , nous a obligé a opter pour une autre approche méthodologique. Ainsi, au vu des contraintes susmentionnées, il nous est apparu « raisonnable » d’appliquer un taux de sondage de 10% selon une approche empirique. Ce qui nous a donné un échantillon de 27 cantines auxquelles nous avons ajouté une cantine par axe pour plus de certitude. Ce qui nous donne 27+3 = 30 cantines scolaires. Au total 30 villages, soit 30 groupements de producteurs, ont été échantillonné sur la base de ces critères. Ce qui constitue plus de 10% de la population mère. Ainsi, le niveau de couverture du territoire du projet par la mission, de même que la taille de l’échantillon, nous paraît satisfaisant.

* + - **Le questionnaire**

Nous avons réalisé un questionnaire pour la collecte des données auprès des groupements et des autres unités d’enquête. Ce questionnaire (situé en Annexe 2) a intégré aussi bien des volets qualitatifs (sous forme de questions ouvertes afin de saisir les considérations et suggestions) que des volets quantitatifs (sous forme de questions fermées). Il était structuré autour des composantes du projet et a abordé tous les sujets contenus dans les TDR. Pour ce faire, ses principaux axes étaient : la pertinence du projet ; son effectivité ; son efficacité ; sa cohérence ; son efficience ; ses impacts (expansion et taux de couverture, répartition géographique des cantines et développement local ; ses bonnes pratiques ; ses leçons et les recommandations à faire. A ces axes, il faut ajouter les éléments de contexte ci-dessous :

* + - * Identification de l’enquêté ;
			* ses caractéristiques sociodémographiques ;
			* ses caractéristiques socioéconomiques ;
			* Les cantines (date de sa construction, les principaux acteurs de sa construction, son état actuel, profil des élèves ayant accès aux cantines, les dons à la cantine : optimalité ou non des rendements et ses raisons, préférences alimentaires des écoliers) ;
			* les groupements (date de création, les principaux acteurs, le nombre de membre, le fonctionnement, échanges d’information, d’expériences et relations fonctionnelles avec d’autres groupements, aptitude du groupement à capter les messages techniques, l’âge moyen des membres, niveau d’instruction des membres, composition ethnique, les différences de coutume sont-elles trop marquées et impactent-elles négativement sur la mise en commun des efforts ?, droit d’adhésion, statuts et règlements intérieurs );
			* Production vivrière en cours dans les groupements (type de production, entretien des champs, respect des dates de mise en place, appréciation des rendements) ;
			* Elevage (type d’élevage, taille du noyau de démarrage, cycle de production, maîtrise de l’activité, tenue des enclos, état des lieux concernant la mortalité) ;
			* gouvernance locale (composition et fonctionnement des CVD, ses rapports avec l’école, ses rapports avec la cantine, ses rapports avec les groupements, la question foncière : à qui appartient la terre, comment accède-t-on à la terre, comment les groupements accèdent-ils à la terre, comment sont gérés les conflits fonciers) ;
			* l’école (nombre total d’élèves et ventilation par sexe, efforts déployés pour établir la parité fille/garçon, rapport de l’école avec les ONG nationales et internationales qui s’occupent des questions de protection d’enfants, les effets et impacts du projet sur l’école, performances individuelles des élèves, impact des cantines sur les performances de l’école, impact du projet sur le maintien des élèves à l’école, impact du projet sur la scolarisation de la jeune fille).
			* appréciations paysannes à propos du projet ;

Dans la plupart des cas, le questionnaire a été rempli sur place en présence du consultant malgré le fait que les enquêtés l’aient reçu au minimum deux jours avant. Cette disposition a été prise pour des problèmes de temps et de niveau d’instruction des bénéficiaires directs. Toutefois, l’aide apportée dans l’administration du questionnaire par le consultant s’est résumée essentiellement à la compréhension de la forme des questions et des modalités de réponses.

* + - **Les Focus Group**

Nous avons engagé des discussions de groupe qui ont fourni une compréhension qualitative de la manière dont les bénéficiaires et les communautés perçoivent la pérennisation des cantines scolaires de même que leurs idées en matière de développement local. Les critères du choix des participants aux Focus Group ont porté sur l’âge, le sexe, le statut social, les cas de succès et les cas d’échec. Sur la base de ces critères, six Focus Group ont été réalisés par village : un Focus Group pour les membres des groupements, un Focus Group pour les élèves, un Focus Group pour les instituteurs, un Focus Group pour les parents d’élèves, un Focus Group pour les communautés et un Focus Group pour les leaders communautaires (chefs des quartiers, leaders religieux, leaders politiques, responsables d’associations et les responsables de cantines). Les groupes comprenaient au maximum vingt (20) personnes, au minimum dix (10) personnes et le temps du focus durait environ 1h. Dans les Focus Group, la technique de triangulation a été appliquée et elle s’est faite essentiellement sous forme de mise en débat de certains points spécifiques du projet. Les nombres et la nature des différents Focus Group dépendaient des zones d’exécution du projet. Les thèmes et les questions qui ont été abordé dans les Focus Group étaient : la pertinence du projet, son effectivité, sa cohérence, son efficacité, son efficience, ses impacts, sa pérennité, ses bonnes pratiques, ses leçons et les recommandations à faire.

* + - **Les entretiens individuels**

Des entretiens individuels ont eu lieu avec des responsables de cantines (gérant, cantinière), des chefs de villages, des cadres des villages, des responsables des groupements féminins, des élèves, des instituteurs et des points focaux du projet au PNUD, à l’Union Européenne, au PAM et au Ministère de l’Education Nationale ainsi qu’aux autres personnes ressources. Chaque entretien a duré environ 1h et a porté sur les mêmes thèmes que ci-dessus.

* + - **Les observations directes à partir de visites de terrain**

Sur le terrain, la technique de l’observation directe a été appliquée par la visite de cantines scolaires, des champs ou des fermes des groupements. En clair, nous avons observé comment ces groupements parvenaient-ils à ravitailler les cantines. Nous avons également observé comment fonctionnaient ces cantines afin de nous faire une idée claire de leurs pérennisations.

**1.5.4. Traitement et analyse des données**

* + **Traitement et analyse des données quantitatives**

Pour le traitement et l’analyse des données quantitatives, nous avons utilisé les logiciels Epi Data, STATA, SPSS 12 et Excel. Nous avons d’abord codifié les questionnaires remplis. Cette opération a été suivie par la saisie des données collectées. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel Epi Data qui a conçu un masque de saisie à cet effet. Pour réduire les erreurs de saisie, des contrôles ont été intégrés dans le masque de saisie. Nous avons utilisé par la suite le logiciel STATA pour effectuer l’apurement afin de corriger les erreurs (erreurs de collecte, erreurs de saisies, valeurs aberrantes, valeurs incohérences, etc.) qui auraient pu échapper à la saisie. Enfin, nous avons entré les données et avons effectué les différents traitements statistiques. Cette procédure nous a permis, dans un premier temps, d’effectuer les croisements de variables pour les analyses uni-variées et bi-variées à l’aide du logiciel SPSS12. Nous avons enfin transféré les données sur le logiciel Excel afin de calculer les fréquences. Les tris à plats et tableaux croisés ont été utilisés pour la présentation des différents indicateurs selon les sites. Ces tableaux ont été appuyés par des tests statistiques pour comparer les valeurs de ces indicateurs entre les sites.

* + **Traitement et analyse des données qualitatives**

Les données collectées lors des entretiens individuels et des focus groups ont été enregistrées, retranscrites et saisies au fur et à mesure avec les applications WORD et EXCEL de MS Office. Ces enregistrements, retranscriptions et saisies ont pris fin au lendemain des entretiens. L’exploitation de ces données s’est faite sous forme d’une analyse de contenu du discours livré par les informateurs lors des entretiens individuels et des focus groups selon la méthode suivante : Extraction pour chaque thème, de messages clés tels qu’exprimés par les informateurs ; Hiérarchisation de ces messages en fonction de leurs fréquences d’apparition dans chaque type d’entretien et dans l’ensemble ; Comparaison entre les catégories d’informateurs, de façon à dégager les divergences et les convergences ; Illustration des messages clés par un verbatim qui reflète la perception exprimée par les enquêtés puis analyse en profondeur et conclusions à partir des observations globales. L’analyse a été réalisée entretien par entretien afin de rendre compte pour chaque entretien de la perception d’ensemble des informateurs clés sur le projet et de retenir la pertinence de leurs observations.

**1.6. Difficultés de l’évaluation**

Tableau N°2 : Les difficultés de l’évaluation

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Phases de l’évaluation** | **Difficulté rencontrée** | **Solutions pour contourner la difficulté** |
| Enquête de terrain  | Mise à disposition tardive de la première tranche des fonds devant permettre de faire l’enquête de terrain | Préfinancement de l’enquête de terrain par le consultant. |
| Echantillonnage | La représentativité de l’échantillon à cause notamment de la spécificité économique, géographique, sociologique, anthropologique et ethnique des communautés sur les différents axes de l’évaluation. | Nous avons appliqué un taux de sondage de 10% de la population mère pour une meilleure représentativité de l’échantillon tout en tenant compte des spécificités des différents axes. |
| Administration des questionnaires, des Focus Group et des Entretiens Individuels | Absence de certains acteurs (notamment certains CRESAC et CESAC) à cause de la coïncidence de la mission d’évaluation avec les vacances scolaires | Séjour prolongé dans les villages et entretiens complémentaires pour des acteurs locaux étant dans les villes environnantes et à Abidjan. |
| Données des groupements | Problèmes d’enregistrement des données comptables, financières et de suivi | Reconstitution des registres |

Source : Evaluateur

**2.**

**La pertinence du projet**

La pertinence analyse le bien-fondé du projet à travers ses composantes et au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ. Le projet répond-il aux attentes de tout ou parties des acteurs concernés ? En d’autres termes, quel est le bien-fondé du projet aux regards des besoins, des politiques, des intérêts et des priorités du PNUD, du pays, des localités cibles et des populations ? Face aux problèmes posés, les réponses ont-elles été appropriées ? Le Projet était-il nécessaire pour contribuer à la réussite du redéploiement de l’administration, au retour et à la réinsertion des PDI et à la cohésion sociale ? La période d’exécution du Projet était-elle judicieuse au regard de l’environnement sociopolitique qui prévalait ? Analyser la pertinence du Projet revient donc à répondre aux questions ci-dessus. Il s’agit de voir si le projet est en conformité avec les priorités nationales, celles du PNUD, celles de l’UE et celles des cibles. Il s’agit également de voir si les objectifs du projet sont toujours valides au regard de l’évolution contextuelle, notamment au regard de la crise post-électorale.

**2.1. La pertinence face aux politiques et aux priorités de l’UE**

L’UE a rejoint les structures nationales et internationales engagées dans le projet en répondant spécifiquement à un besoin de redynamisation du système éducatif post-crise. Cette action de l’UE cadre plus largement avec les objectifs de lutte contre la pauvreté, de reconstruction post-crise, de transfert des responsabilités en faveur des collectivités locales et de sécurité alimentaire et nutritionnelle durable : « *Le projet dans sa conception, est pertinent dans ce sens que la pérennisation des cantines scolaires est plus que vitale pour les enfants en zone rurale. Le programme des cantines scolaires ne peut pas continuellement recevoir des vivres de la part des donateurs. La preuve en est que sur le terrain la dotation du PAM diminue d’année en année. L’Etat, avec la situation du pays, n’est pas également en mesure de supporter l’alimentation scolaire dans sa globalité. Donc le projet est tout à fait pertinent en ce sens qu’il associe les communautés dans la prise en charge des cantines. Ce qui est très salutaire pour l’éducation* » (Entretien avec l’AOT de la zone Nord). Tous ces objectifs étant intégrés dans les principaux mandats de l’UE, alors le projet est pertinent face aux politiques et aux priorités de l’UE.

**2.2. La pertinence face aux politiques et aux priorités du PNUD**

Du point de vue du PNUD, le projet est pertinent : « *c’est vrai que l’éducation n’est pas le rôle régalien du PNUD, mais, en voulant reposer la pérennisation sur les communautés, cela revient à renforcer les capacités des groupements, des communautés villageoises pour qu’elles arrivent elles-mêmes à prendre les choses en main. Qui dit renforcement des capacités, dit également relèvement économique or vous savez que le PNUD a décidé d’appuyer les pays dans le développement et quand on parle de développent, il faut aller à la base, donc je pense que l’action du PNUD est spécifique en ce sens en renforçant les capacités de la communauté pour pouvoir répondre aux objectifs que l’Etat veut atteindre, qui est la pérennisation des cantines scolaires* » (Entretien avec l’AOT de la zone Nord). Le projet s’articule autour d’un ensemble de principes directeurs et d’orientations de programmation du PNUD. Il met l’accent sur l’importance de stratégies exhaustives en faveur de la promotion de l’éducation dans les situations post-conflit. Cette politique définit trois volets de programmation :

* + Le premier volet sur la stabilisation de la création de revenus et d’emploi dans les situations d’urgence afin de renforcer la sécurité et la stabilité en mettant l’accent sur les personnes et les groupes touchés par le conflit (les femmes et les enfants dans le cadre de ce projet);
	+ Le deuxième volet sur le relèvement de l’économie locale pour la création d’emploi et la réintégration en se concentrant sur la promotion de l’emploi au niveau local où la réintégration se produit en fin de compte et
	+ Le troisième volet sur la création d’emplois durables et de travail décent impliquant l’appui au renforcement des capacités institutionnelles et politiques au niveau national, y compris un cadre pour le dialogue social.

En ce sens, le projet est pertinent face aux politiques et aux priorités du PNUD. Il intègre en son sein les trois principaux mandats du PNUD que sont : la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD (au niveau du bien-être des bénéficiaires et des communautés locales), la gouvernance démocratique (dans les groupements des femmes, dans les CVD, dans les comités de gestion et de suivi et dans les institutions locales) et la prévention des crises et le relèvement. Il est donc clair que le projet est pertinent face aux besoins et aux priorités du PNUD qui a un mandat en post-conflit.

**2.3. La pertinence face aux politiques et aux priorités du Pays**

L’élan qu’avait connu l’action en faveur de la cantine scolaire au cours de la décennie 90 fut sérieusement affecté par la tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002 qui a entraîné une partition du pays et une grave crise politique, sociale et humanitaire. Il y a eu, en effet, d’importants déplacements de populations, une dégradation des infrastructures ainsi que la désorganisation de l’activité économique notamment l’agriculture et le commerce. Les services sociaux de base, notamment l’éducation et la santé furent durement touchés. Les régions Centre, Nord, Ouest et Est qui constituèrent le théâtre des combats et objet de la partition sont celles qui ont payé le plus lourd tribut. S’agissant de l’école, il y eut fermeture de nombreuses écoles et donc de cantines aussi. Le bilan à l’échelle nationale, établi en 2003, fait état d’un réseau de 3 554 cantines fonctionnelles en fin 2002,. Le taux de couverture est alors de 45 % sachant que le pays comptait 7 826 écoles à cette date. Sur ces 3 554 cantines, ouvertes dans la période 1989-2003, celles bénéficiant du PIPCS étaient au nombre de 500, soit une couverture d’environ 14.06 %, ce qui démontre l’ampleur du défi à relever.

Par ailleurs, nonobstant les progrès réalisés, l’évaluation de la scolarisation chez les deux sexes, à la veille de la crise, fait apparaître que 71 % des garçons accédaient au CP1 contre seulement 58 % des filles. Le taux d’abandon en cours de cycle était de 18 % pour les garçons contre 32 % pour les filles. 58 % des garçons atteignaient le niveau CM2 contre seulement 40 % pour les filles. Dès lors, le gouvernement ivoirien s’est fixé pour objectif d’accroître le taux de scolarisation et de rétention des filles dans le cycle primaire de 12 % l’an en moyenne. Le bilan pour la période 1999-2002 comparant le taux d’accroissement des effectifs scolaires dans les écoles à cantine par rapport à celles qui en sont dépourvues met en évidence un effet nettement bénéfique de la cantine.

Aussi, en visant des objectifs de formation et d’éducation des jeunes à la base et la réinsertion des femmes dans des activités génératrices de revenus, donc créatrices des richesses matérielles, les concepteurs du Projet ont-ils vu juste en choisissant de reconstruire le système éducatif. De ce point de vue, la justesse de l’approche proposée aux problèmes des écoliers et des femmes à travers ce projet est incontestable. On peut donc affirmer que la pertinence du présent Projet est avérée. Par ailleurs, de par sa cible géographique relativement localisée ne couvrant que les ex-zones CNO et de par le niveau relativement modeste des ressources financières mobilisées, l’exécution du projet revêt un caractère pilote. Elle est censée générer des enseignements qui, s’ils sont capitalisés par le PNUD et les partenaires de mise en œuvre, devraient servir de boussole à la mise en œuvre d’un programme de réinsertion pour le pays. En ce sens, ce projet est pertinent face aux politiques et aux priorités du pays.

**2.4. La pertinence face aux politiques et aux priorités des localités cibles**

Le projet est perçu dans les différentes localités comme des innovations opportunes particulièrement bien accueillies. La raison est liée à l’absence de structures capables de jouer ce rôle d’initiateur de cantines scolaires, d’activités génératrices de revenus et d’insertion économique pour les femmes. La pertinence du projet est donc liée au fait qu’il intègre les besoins et les priorités des différentes localités. En outre, la pratique des cultures maraîchères et vivrières mises en œuvre par les groupements est très pertinente. En effet, ces cultures facilitent l’accès des femmes aux légumes et aux produits vivriers pour l’alimentation. Ce qui constitue une politique d’autosuffisance alimentaire et de lutte contre la faim. Le maraîchage et les cultures vivrières sont également de véritable AGR pour de nombreuses personnes en milieu rural comme en milieu urbain. Cette activité procure aux femmes et aux jeunes d’importantes ressources financières qui leur permettent de subvenir à leur besoin financier et même à ceux de leurs familles. L’existence de nombreux cours d’eau (notamment à Bouaké) pouvant faciliter l’aménagement des parcelles et la disponibilité des autorités coutumières à donner les terres, représente un atout et rend le projet pertinent.

**2.5. La pertinence justifiée par les perceptions positives du projet**

De façon générale, la pertinence de ce projet est prouvée par la perception positive qu’ont les populations et surtout les femmes. Ces perceptions positives sont le plus souvent justifiées par le grand intérêt manifesté pour la dynamique associative autour des cantines et également à la possibilité d’entraide sociale qui la sous-tend. Le projet a également essayé de répondre à des besoins d’équipements communautaires mais aussi d’infrastructures socioéconomiques. Les populations témoignent dans leur grande majorité d’une perception positive de ces équipements et de ces infrastructures. En effet, ils contribuent à générer des activités génératrices de revenus dans une économie locale qui se remet progressivement des effets de la pauvreté et des affrontements intercommunautaires lies à la crise post électorale Cette perception positive des équipements et des infrastructures est également à mettre en relation avec la réduction de la pénibilité des tâches domestiques et du temps de travail qu’ils génèrent. A cela, il faut ajouter les renforcements de capacités des femmes qui sont des opportunités susceptibles d’augmenter leur efficacité : « *Du point de vue des communautés, le projet est vraiment une opportunité pour qu’elles puissent bénéficier du renforcement des capacités. Parce que comme on le disait déjà, avant même la crise, dans la région du nord les communautés ont un niveau économique assez faible que la crise est venue empirer. Il était donc opportun de pouvoir leur offrir cet appui substantiel pour qu’elles puissent se relever. Donc du point de vue de la communauté, cet appui du PNUD est salutaire* » (Entretien avec l’AOT de la zone Nord).

**2.6. L’opportunité de la période choisie**

La période choisie pour la mise en œuvre du projet était opportune car la situation sociopolitique nationale à cette période était des plus stables et des plus apaisées à cause de l’APO. Le pays était sous l’autorité d’un gouvernement de réconciliation nationale avec une libre circulation des biens et des services sur toute l’étendue du territoire national. Ce qui est propice à des activités éducatives et économiques de création de richesse.

**2.7. Conclusion sur la pertinence du projet**

La pertinence de ce projet est expliquée d’une part, par son adéquation avec les politiques et les priorités de l’UE, du PNUD et du Pays, et d’autre part, par la recherche de solution aux effets néfastes de la crise sur les activités scolaires et éducatives des localités de la zone CNO. Le projet est également pertinent de par son adéquation avec les politiques et les priorités desdites localités. Il cadre également avec les besoins et les priorités des élèves, des parents d’élèves et des femmes. Par ailleurs, la période choisie pour sa mise en œuvre était opportune et il a suscité un engouement des communautés. Enfin, il a été positivement perçu au sein de la population. Toutes les raisons ci-dessus sont donc suffisantes pour initier un tel projet dans ces différentes localités qui ont, à des degrés divers, subi beaucoup d’effets de la crise qu’a traversée la Côte d’Ivoire depuis 2002. Pour ce faire, ce projet peut être qualifiée de pertinent.

**3.**

**Résultat de l’activité 1 :**

**« Les capacités de gestion et de suivi évaluation des acteurs nationaux sont améliorés en vue de la poursuite de l’initiative de pérennisation »**

Selon le cadre logique, les indicateurs ci-dessous devaient nous permettre de mesurer l’atteinte de ce résultat :

* 5 conseillers centraux de la DNC sont renforcés en suivi et évaluation de programme de développement local ;
* 5 conseillers centraux de la DNC ont conduit chacun au moins une séance de renforcement des capacités des CRESAC, CESAC ;
* 228 conseillers chargés des cantines sont renforcés en suivi et évaluation de projets/ programmes de développement, en initiation à l’agriculture et à l’élevage.

Pour ce faire, quatre activités ont été planifiées. Il s’agit :

* de l’étude sur les coûts de fonctionnement et d'impact des cantines scolaires ;
* de l’élaboration/mise à jour des outils communs de suivi-évaluation ;
* de la formation de formateurs ;
* de la Formation des acteurs locaux de suivi

Les acteurs concernés sont au nombre de trois : les agriculteurs membres des groupements, les encadreurs de base et les coordonnateurs au sein des cabinets (ANADER et OIPR), et enfin les conseillers de la DNC (CRESAC et CESAC).

**3.1. Les capacités de production, de valorisation et de commercialisation de 270 groupements sont renforcées en vue d’assurer un approvisionnement régulier des cantines scolaires en vivres**

Les agriculteurs membres des groupements ont tous reçu des formations dans les domaines des techniques culturales, de l’élevage et de la gestion. Ils ont également bénéficié de recyclage dans ces différentes formations. Ce qui a augmenté leurs capacités de production, de commercialisation, de gestion et de suivi-évaluation. Ainsi, 85% des agriculteurs membres des groupements maîtrisent les techniques culturales et savent comment suivre et évaluer une exploitation agricole vivrière. 83% maîtrisent les techniques d’élevage et savent comment suivre et évaluer une ferme. 70% ont une capacité de gestion liée à leur maîtrise des techniques comptables, des calendriers agricoles et animaliers.. Ils savent comment tenir, écrire et lire des documents de gestion. 100% des machinistes membres des groupements ont été formés à la conduite et à l’entretien des équipements agricoles reçus.

**3.2. Les capacités de gestion et de suivi évaluation des encadreurs de base et des coordonnateurs au sein des cabinets**

**3.2.1. Les capacités de gestion et de suivi évaluation des encadreurs de base**

**100% des encadreurs de base rencontrés ont d’excellentes capacités de gestion et de suivi-évaluation**. En effet, leurs formations dans le cadre de ce projet sont assurées par les coordonnateurs au sein des cabinets. Les thèmes de ces formations sont similaires à ceux destinés aux agriculteurs membres des groupements. Ce qui devait faire la différence était la formation dans les aspects organisationnels. Malheureusement, sur le terrain, les encadreurs de base sont généralement déchargés des aspects organisationnels dont l’exécution revient totalement à leurs superviseurs hiérarchiques. Cette dispense crée un vide au niveau de la chaîne de transmission. Cependant, ils disposent d’une excellente capacité de gestion et de suivi-évaluation car ils sont des agents qui ont de longues expériences dans des projets similaires et de longues expériences de contacts permanents avec les agriculteurs membres des groupements. Par ailleurs, ils sont en général de formation moniteur des productions végétales et animales. Une formation d’origine qui leur assure cette excellente capacité de gestion et de suivi-évaluation. Sur le terrain, les capacités acquises leur permettent de jouer un rôle de personnes ressources auprès de leurs collègues. Il s’agit d’un rôle de leader communautaire et non d’un prestataire de service aspirant à une rémunération. Ce qui constitue un effet positif.

**3.2.2. Les capacités de gestion et de suivi évaluation des coordonnateurs au sein des cabinets**

**100% des coordonnateurs au sein des cabinets ont une excellente capacité de gestion et de suivi-évaluation.** Cette performance s’explique par leurs formations de base. En effet, les coordonnateurs au sein de cabinets sont des ingénieurs agronomes (IA), des ingénieurs des techniques agricoles (ITA) ou des assistants des productions végétales et animales (APVA) dotés d’une longue expérience. En outre, leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation ont été améliorées par le projet. Ils ont reçu des formations pointues faisant appel aux connaissances les plus actuelles dans chaque domaine et chaque thème a été traité durant une demi-journée. Afin de mieux organiser les bilans de campagne des groupements, ils ont également été formés aux techniques de la méthode d’analyse « Succès-Echecs-Potentialités-Obstacles » (SEPO).

**3.3. Les capacités de gestion et de suivi évaluation des Conseillers Centraux de la DNCS**

**100% des Conseillers Centraux de la DNCS ont leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation améliorées**. Cette performance s’explique par le fait qu’ils ont reçu des formations sur les thèmes suivants : initiation à la conception et à la gestion de projets (décembre 2011) ; gestion axée sur les résultats (janvier 2012) ; informatique : Word/Excel (janvier 2012) ; gestion des stocks (janvier 2012) et Suivi-Evaluation. En plus de ces formations organisées par la DNCS, ils ont bénéficié d’une formation financée par le PNUD, en Recherche Opérationnelle et Suivi-Evaluation, en IEC/CCC/plaidoyer et en Population et Développement à l’Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d’Economie appliquée (ENSEA) d’Abidjan du 23 août au 10 septembre 2010

**3.4. Les capacités de gestion et de suivi évaluation des CRESAC, des CESAC**

Le processus de **formation en cascades des acteurs nationaux (CRESAC, CESAC de la DNC) en gestion, suivi et évaluation de projets de développement et de lutte contre la pauvreté** a démarré par la formation de formateurs. Six personnes ressources (3 de la DNC et 3 du PNUD) ont été formées en Recherche Opérationnelle et Suivi-Evaluation en IEC/CCC/plaidoyer en Population et Développement à l’Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d’Economie appliquée (ENSEA) d’Abidjan du 23 août au 10 septembre 2010. Cette formation a permis aux auditeurs de mieux appréhender les notions de base en recherche opérationnelle (diagnostic) et en suivi évaluation de projets de développement, mais également de disposer d’outils simples et efficients de sensibilisation et de communication en milieu rural. La réplication de la formation aux conseillers locaux en charge des cantines scolaires a été momentanément suspendue en raison du contexte de blocage institutionnel. Une nouvelle Directrice Nationale des Cantines Scolaires a été nommée et a pris fonction depuis le 23 juin 2011. Les discussions entre l’équipe projet du PNUD et la DNC ont donc repris et le processus de formation en cascades des acteurs nationaux (CRESAC, CESAC de la DNC, agents des collectivités locales) en gestion, suivi et évaluation de projets a été réactivée. La formation des formateurs s’est poursuivie avec la formation de 8 autres personnes ressources (2 de la DNC, 2 du SAA et 4 du PNUD) en intégration du VIH/SIDA et du Genre à Abidjan du 27 au 29 juillet 2011. Onze personnes ressources de la DNC, du SAA et du PNUD ont été ainsi formées.

Le renforcement des capacités en gestion et suivi-évaluation de projets de développement et de lutte contre la pauvreté a concerné en définitive 228 CRESAC et CESAC (répartis en 5 groupes). Les sessions de formation se sont déroulées du 18 au 22 juin 2012 dans les localités suivantes : Bingerville, Bouaké, Abengourou, Man et Gagnoa. Au terme de la formation, 228 conseillers locaux à l’extrascolaire de la Direction Nationale des Cantines Scolaires (DNC) disposent de notions de base requises à la gestion efficiente et au suivi-évaluation régulier des projets de développement, notamment les microprojets agricoles et d’élevages initiés dans le cadre du PIPCS. Les capacités de gestion et de suivi évaluation des acteurs nationaux ont ainsi été améliorées, en vue de la poursuite de l'initiative de pérennisation.

**3.5. Conclusion**

Le projet a largement amélioré les capacités de gestion et de suivi-évaluation des acteurs nationaux. En effet, 85% des agriculteurs membres des groupements maîtrisent les techniques culturales et savent comment suivre et évaluer une exploitation agricole vivrière. 83% maîtrisent les techniques d’élevage et savent comment suivre et évaluer une ferme. 70% ont une capacité de gestion liée à leur maîtrise des techniques comptables, des calendriers agricoles et animaliers.. Ils savent comment tenir, écrire, et lire des documents de gestion. Par ailleurs, 100% des encadreurs de base, 100% des coordonnateurs au sein des cabinets, 100% des Conseillers Centraux de la DNCS et 75% des CRESAC et des CESAC rencontrés ont leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation améliorés en vue de la poursuite de l’initiative de pérennisation. Ces différentes performances de ces différents acteurs nationaux s’expliquent essentiellement par le fait qu’ils ont reçu un renforcement de leurs capacités en suivi et évaluation de programmes de développement. Ces différentes formations ont été sur le terrain, porteurs de valeur ajoutée. Ils ont également bénéficié de recyclage dans ces différentes formations. Les longues expériences professionnelles dans des projets similaires et les longues expériences de contacts permanents avec les agriculteurs membres des groupements ont été à la base de ces performances pour certains. Pour d’autres, c’est la formation de base qui a fait la différence en leur assurant une excellente capacité de gestion et de suivi-évaluation. Sur le terrain, les capacités acquises leur permettent de jouer un rôle de personnes ressources auprès de leurs collègues ainsi qu’auprès des membres des groupements. Enfin, l’une des raisons de la performance des acteurs nationaux est que dans le cadre de ce projet, les formateurs étaient pour la plupart issus des cabinets spécialisés ayant une longue expérience en matière de formation d’une telle cible. Les modules de formation étaient également adaptés à des objectifs économiques. Sur le terrain, l’aptitude qu’avaient la plupart des groupements à expliquer ce qu’ils font et à tenir soigneusement les différents documents relatifs à leurs activités, témoigne d’une certaine qualité des formations qu’ils ont reçues et qui se traduit par l’amélioration de leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation.

Toutefois, la mission note que malgré cette performance des acteurs nationaux et particulièrement des agriculteurs membres des groupements, les problèmes subsistent au niveau des modes, des modules et des volumes horaires des différentes formations. Ainsi, on rencontre des cas d’insuffisances en matière de formation au niveau de 10% des agriculteurs membres des groupements. Cette situation s’explique essentiellement par la durée (le volume horaire) des différentes formations. Cette durée est relativement insuffisante pour une telle cible. L’absence de documents organiques sortis des différentes formations constitue également une limite du renforcement des capacités techniques des agriculteurs membres des groupements. Or l’assimilation lente des membres des groupements (femmes, hommes) pour la plupart âgés et analphabètes freine leur capacité à renseigner leurs documents de gestion et à surmonter des difficultés apparaissant dans la mise en œuvre. Des modules de formation pratiques qui découlant des problèmes qu’elles ou qu’ils rencontrent dans la mise en œuvre de ce genre d’activités auraient été efficaces. Une autre limite concerne l’alphabétiseur endogène devenu l’aide-mémoire dans des situations où l’oralité et l’analphabétisme prédominent. Il aurait été intéressant qu’il intervienne auprès des groupements au moins une fois dans la mise en œuvre afin qu’ils décèlent les insuffisances de leurs formations. La plupart des formateurs n’étant pas réguliers sur le terrain de l’exécution des activités des groupements, ils ne capitalisent les méthodes de formation mises au point et qui pourrait contribuer à faciliter la réalisation d’autres projets du même type.

Les problèmes de formation énumérés ci-dessus créent des besoins de formation qui se font sentir dans des domaines bien précis : la nutrition équilibrée par l’utilisation des productions locales ; le développement local et la méthodologie d’approche du milieu rural (MARP, observation, écoute, curiosité, simplicité, participation, exemplarité, respect des coutumes, respect des engagements) ; les éléments de système de production (pédologie, climat, pluviométrie, techniques culturales vivrières, association agriculture-élevage) ; les éléments d’organisation professionnelle agricole ; la gestion des conflits ; la gestion des relations humaines ; les relations avec les partenaires ; les techniques de conduite d’exploitation de nouvelles cultures de rente (hévéaculture, anacarde, palmier à huile, cacao culture etc.) ; la commercialisation et le montage puis la création de micro-entreprises. Par ailleurs, les groupements doivent vendre le reliquat de leurs productions et diversifier leurs AGR qu’ils ont monté eux-mêmes. Pour cela, ils se doivent de maîtriser le mécanisme de gestion, de l’épargne, du remboursement et du réinvestissement. En réalité, même si quelques-uns ont monté des AGR, il faut noter que les techniques de montages et de création s’adaptent aux fluctuations économiques et sociales, notamment à l’évolution du marché et du contexte de sécurité. A ce niveau, la formation fait défaut. Pourtant, dans une perspective de pérennisation de leurs activités, les problèmes réglementaires et d’officialisation de ces activités dans un cadre formel se poseront. Ces nouvelles connaissances permettront à ces acteurs nationaux d’avoir une vision globale plus nette sur l’activité des groupements, sans toutefois en faire un dispositif substituable aux cabinets. La priorité va aux compétences en matière d’organisation, notamment la tenue des documents de gestion, le respect du calendrier cultural, les relations humaines internes, les relations avec l’environnement social et administratif, la relation avec les cabinets. L’implication dans les techniques agronomiques et zootechniques doit rester limitée. Enfin, Dans le cadre du renfoncement des capacités de gestion et de suivi-évaluation de la partie nationale, les études sur les coûts de fonctionnement et d’impact des cantines scolaires sur la demande d’éducation en Côte d’Ivoire ont été réalisées par une équipe du CIRES. Les deux problématiques ont été abordées à travers une seule étude dans l’optique d’une cohérence dans les analyses (coût-efficacité) et d’une meilleure efficience des cantines scolaires. Cette étude devra être vulgarisée si on veut en tirer le plus grand bénéfice.

**4.**

**Résultat de l’activité 2 :**

**« Les capacités de production, de valorisation**

**et de commercialisation de 270 groupements sont renforcés**

**en vue d’assurer un approvisionnement régulier des cantines scolaires en vivre »**

Selon le cadre logique, les indicateurs ci-dessous devaient nous permettre de mesurer l’atteinte de ce résultat :

* Nombre de groupement ayant reçu du matériel de production/transformation et qui les utilisent ;
* nombre de groupements ayant reçu un encadrement technique et qui appliquent les enseignements ;
* nombre de groupements produisant au moins 7 t de vivres (végétaux et protéines animales) en fin de processus ;
* nombre de groupement ayant valorisé et/ou commercialisé au moins 50% de leur production

Pour ce faire, cinq activités ont été planifiées. Il s’agit :

* de la cartographie des microprojets ;
* de la sélection des opérateurs d’appui formation ;
* de l’achat et octroi des équipements et des intrants ;
* du renforcement des capacités des bénéficiaires à l’utilisation et à l’entretien des équipements ;
* de la formation pratique des groupements aux techniques agricoles et d’élevage.

**4.1. Nombre de groupement ayant reçu du matériel de production/transformation et qui les utilisent**

En ce qui concerne les groupements que la mission a visités, 100% des groupements de l’axe Ouest ont reçu du petit matériel agricole et 77 % ont reçu du matériel de production/transformation. 80% de ces groupements utilisaient leurs matériels de production/transformation au moment de l’enquête. 100% des groupements de l’axe Centre-Nord ont reçu du petit matériel agricole et 60 % ont reçu du matériel de production/transformation. 100% de ces groupements utilisaient leurs matériels au moment de l’enquête. Enfin, 100% des groupements de l’axe Est ont reçu du petit matériel agricole et 50% ont reçu du matériel de production/transformation et 100% de ces groupements utilisaient leurs matériels au moment de l’enquête.

Les matériels de production/transformation octroyés aux groupements en guise d’appui à la production sont de deux types. Le premier type porte sur de petits outils manuels comme les dabas, les brouettes et les arrosoirs dont l’impact sur les systèmes de production est faible. Le second type porte sur des outils qui relèvent de la petite mécanisation agricole et qui changent le système de production. Ce sont les motoculteurs, les décortiqueuses à riz, les broyeurs et les motopompes. Si le petit outillage peut être donné sans recourir à des critères contraignants, il n’en est pas de même pour les outils de petite mécanisation. Ceux-ci représentent, en effet, un investissement coûteux, dont la valorisation requiert un certain niveau de technicité et une garantie de rentabilité économique. Ces matériels ont été effectivement mis à disposition dans la plupart des localités de notre échantillon. Le choix des groupements s’est fait progressivement sur la base de critères bien définis tenant compte de leur capacités et niveaux de production agricole, des opportunités physiques et économiques permettant la rentabilisation de l’engin. Ces critères ont été déterminés à partir de l’étude cartographique réalisée par un expert en système de production.

100% des groupements bénéficiaires de la petite mécanisation agricole, ont augmenté leur quantité de production et leurs productivités. Toutefois, l’inexistence d’artisans réparateurs pour la maintenance des équipements, demeure une difficulté majeure des différentes localités. Certes, des machinistes devant manipuler ces équipements, ont été formés sur les thèmes suivants : présentation de la structure et le fonctionnement général du motoculteur ; entretien et contrôle avant utilisation ; allumage ; conseils d’usage ; démontage et remontage spécifiques (charrue, herse rotative, remorque) ; conduite avec la remorque, travaux pratique fraisage ; entretien après utilisation .Cependant, l’existence d’artisans réparateurs expérimentés aurait pu éviter aux groupements de solliciter des artisans d’une autre localité en cas de panne. La mission note qu’un équipement cédé à un groupement représente une infrastructure de développement au service de l’ensemble du terroir dont l’étendue couvre un ou plusieurs villages. Dans le cas des motoculteurs, certains groupements s’associent pour une utilisation partagée. D’une manière générale, les motoculteurs sont fonctionnels et ont contribué à l’amélioration du niveau de production et des revenus monétaires des membres des groupements bénéficiaires. Au-delà même des réalisations des groupements bénéficiaires, ces équipements sont d’utilité pour toute la communauté villageoise, au regard des prestations de services effectuées. En effet, ces prestations accroissent les superficies emblavées, baissent les coûts du labour et produisent des recettes allant de 50 000 FCFA à près d’un million de FCFA par mois. Toutefois, ces équipements ne sont pas fonctionnels dans certains villages pour plusieurs raisons : l’absentéisme des machinistes, les coûts de production élevés, les tracasseries des forces de l’ordre et des pannes sur des durées relativement longues : « *Les machinistes n’ont pas les papiers d’assurance des broyeuses. Les forces de l’ordre, notamment les gendarmes les fatiguent. Les dents du moteur de notre broyeuse étaient cassées et ses boulons étaient tombés. Le manioc broyé avait une couleur noire et le grillage n’était pas bon. Même actuellement, la broyeuse ne travaille pas. Depuis qu’elle est arrivée, elle a travaillé uniquement trois fois. On nous avait dit que la broyeuse était garantie pour trois mois. Mais ce n’est pas le cas. Ainsi, on partait à la réparation à Guiglo et les gendarmes nous ont arrêtés. Ils nous ont demandé notre permis de conduire et l’assurance de la machine. Puisqu’on n’avait rien de tout ça, ils nous ont dit qu’on était hors la loi. Par conséquent, ils ont bloqué la machine durant plusieurs jours. Non seulement, la machine est restée immobilisée, mais on a été obligé de payer la somme de 20.000 FCFA* » (Entretien avec la présidente du Groupement du village de Goya). Ces contraintes multiples réduisent les bénéfices que les populations peuvent tirer de la mise à disposition d’un tel équipement. L’utilisation erratique pour cause de retard de réparations génère des pertes considérables sur le plan financier.

La gestion de ces équipements semble être également un autre maillon faible du dispositif. Les comités de gestion ne fonctionnent réellement qu’autour de deux à trois personnes : le machiniste, la trésorière et le président de sorte que finalement, ce bien public se privatise avec le temps entraînant de ce fait une gestion patrimoniale et « familiale ». Du fait de l’absentéisme des autres membres des comités de gestion, les machinistes semblent être des acteurs essentiels de la gestion des équipements. En effet, sans eux ces équipements ne peuvent pas fonctionner. Même s’ils sont la plupart du temps deux sur une machine, il n’y a qu’une seule personne qui travaille effectivement. Lorsque cette personne est absente ou malade, les activités s’arrêtent. L’on a pu noter à leur niveau une forte tendance à la démission pour des raisons de prime ou d’intéressement liés à l’absence d’un système de rémunération claire. Dans tous les villages, les machinistes ne sont pas encore rémunérés et il n’existe pas de mode clair et précis de rémunération. Les machinistes sont donc à tout moment dans des dispositions de départ. Il se pose alors la question de leur formation et la question globale de la rentabilité de l’investissement qui nécessite une aussi grande force de travail et une grande disponibilité.

**4.2. Nombre de groupements ayant reçu un encadrement technique et qui appliquent les enseignements**

**100% des groupements visités ont reçu un encadrement technique de la part de l’ANADER sur les axes Centre-Nord et Ouest et de la part de l’OIPR sur l’axe Est.** Les groupements ont été recyclés et ont reçu des formations techniques sur Les thèmes suivants : la mise en place des cultures ; les entretiens des cultures ; les techniques de récolte et de conservation des produits agricoles ; les entretiens des fermes d’élevages ; la gestion coopérative la commercialisation des produits et la gestion d’équipements de type collectif.

L’ANADER dispose d’une méthode d’intervention explicitement définie, basée sur les principes suivants : la subdivision de l’encadrement en quatre domaines, les cultures vivrières, les cultures pérennes, l’élevage et l’organisation professionnelle paysanne confiés respectivement à des techniciens spécialisés (TS) ; la mise en place d’un réseau d’encadreurs de base appelés Agents de développement rural (ADR), proches des agriculteurs, répartis sur l’ensemble du territoire encadré et la définition opérationnelle et hiérarchique des rôles respectifs des ADR et des TS. Quant à l’OIPR, du fait de sa longue présence dans la zone Est, ses interventions sont de plus en plus marquées par la routine. Ses agents proviennent le plus souvent d’anciennes structures dissoutes et sont parfois insuffisamment recyclés. Ils sont en nombre insuffisant et parfois dispersés sur plusieurs projets partenariaux.

**4.3. Nombre de groupement produisant au moins 7t de vivres (végétaux et protéines animales) en fin de processus**

Le présent paragraphe rend compte de l’évolution des volumes de production de vivres de 2009 à 2012. L’état du cheptel animal y est traité. La mauvaise qualité de l’enregistrement comptable des données au cours de cette période a été une difficulté méthodologique.

**4.3.1. Résultats de l’axe Ouest**

**Selon le tableau ci-dessous, 44% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 56% produisent en dessous de 7t de vivres**. Le groupement de Mahapleu est le plus dynamique alors que celui de Dasso est le moins dynamique en matière de production de vivres. Les productions animalières ont débuté en 2008. Ainsi, de 2008 à 2012, environ 5 976 têtes ont été produites. Soit 5 810 poulets, 94 porcs et 72 moutons. Cette région est particulièrement portée sur le porc. Les effectifs de ce dernier sont passés de 202 têtes à 91 têtes de 2010 à 2011. Concernant le mouton, ils sont passés de 68 têtes à 43 têtes. S’agissant de la volaille enfin, l’activité a été gravement perturbée en 2011 alors qu’elle avait enregistré un effectif de 2750 en 2010. Cette situation est liée au lourd tribut que la région Ouest a payé du fait de la crise post-électorale. Les élevages ont, soit fait l’objet de pillage, soit été abandonnés par les propriétaires en fuite. Dans le Worodougou, l’élevage de volaille a connu une évolution baissière depuis les bandes fournies dans le cadre des appuis apportés aux microprojets. La dernière bande conduite portait sur un effectif de 500 têtes pour les villages visités. S’agissant du mouton, un des deux groupements bénéficiaires poursuit cette activité. Il dispose d’un effectif de 14 têtes.

Tableau N°3 : Volume de la production vivrière de l’axe Ouest de 2009 à 2012

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|   | Volume de la production vivrière en tonne |   |
| Spéculation | Goya | Goukangouiné | Bantegouin | Mahapleu | Kabakouma | Tiémé | Férémendougou | Baramokoté | Dasso | **Total en t** |
| Riz | 57,75 | 123,26 | 56,25 | 139 | 16,85 | 5,8 | 9,5 | 7,8 | 1,2 | **417,41** |
| Manioc | 57,75 | 123,26 | 14,25 | 433 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | **631,2** |
| Maïs | 0 | 0 | 0 | 57 | 0 | 2,3 | 15,7 | 11 | 0 | **86** |
| Maraîcher | 0,3 | 0 | 3 | 14,3 | 1,8 | 5,3 | 1,9 | 2,8 | 0 | **29,18** |
| **Total en t pour les 4 ans** | **115,8** | **246,52** | **70,5** | **643,3** | **18,65** | **13,4** | **27,1** | **21,6** | **4,2** | **1163,79** |
| **Total en t par an** | **29** | **61,6** | **17,7** | **160,8** | **4,7** | **3,4** | **6,8** | **5,4** | **1,05** |  |

Source : Evaluateur

**4.3.2. Résultats de l’axe Centre-Nord**

**60% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 40% produisent en dessous de 7t de vivres**. Les groupements des villages de Fotokouamékro, de Rafierkro, de Férémandougou, de Ziasso, de Nabonkaha, de Kafiokaha et d’Oureguekaha sont les plus dynamiques en termes de superficie cultivée. Au Centre-Nord, les productions animalières ont démarré en 2009. Ainsi, en trois ans, c’est-à-dire de 2009 à 2012, environ 4 649 têtes ont été produites. Soit 4 500 poulets, 33 porcs, 111 moutons et 5 agoutis. En région Nord, l’élevage du mouton a évolué vers le système semi-intensif ou traditionnel, avec un fort taux de mortalité depuis le démarrage de l’activité. Cependant, la tendance est à la stabilisation des effectifs. Les animaux fournis ont été mêlés à la race locale. Concernant la volaille, l’activité a connu des difficultés d’approvisionnement en poussins et en intrants. Lorsque les commandes ont pu être effectuées, les agriculteurs ont été surpris de constater que dans les lots livrés, les sujets n’avaient pas exactement le même potentiel de croissance. Il y a lieu de vérifier la qualité génétique des races vulgarisées en Côte-d’Ivoire. En région Centre, 14 élevages de volaille, 2 de porcs et 1 de moutons ont été recensés au sein de l’échantillon de groupements visités. L’évolution des effectifs diffère pour ces trois types de spéculations. Concernant la volaille, un total de 5 090 poulets de chair a été conduit jusqu’à son terme en 2010. Pour 2011, le bilan s’établissait à 2 080 têtes au moment où la mission passait. La mauvaise qualité génétique des poussins est identique que celle rapportée au Nord. Le poids des sujets au stade commercial atteint difficilement 1 kg. Le suivi vétérinaire fait défaut. Les vaccins conservés dans des conditions inappropriées à cause du délestage sont inéfficaces. Ces raisons, qui en partie sont liées au contexte sociopolitique qui a prévalu à partir d’octobre 2010, expliquent cette régression. Pour ce qui est du porc, les effectifs sont passés de 57 têtes à 75 têtes de 2010 à 2011. S’agissant du mouton, ils sont passés de 18 têtes à 27.

**4.3.3. Résultats de l’axe Est**

**70% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 30% produisent en dessous de 7t de vivres**. Environ 335 tonnes de maraîchers et près de 887 tonnes de cultures vivrières ont été produits dans les villages de l’axe Est en 6 ans. Les groupements des villages de Bodé, Brombiré, de Koflandé, de Flakiedougou et de Téfroh sont les plus dynamiques en termes de production de maraîchers et de cultures vivrières. A l’Est, les productions animalières ont débuté en 2009. Ainsi, en trois ans, c’est-à-dire de 2009 à 2012, environ 2 731 têtes ont été produites. Soit 3000 poulets, 18 porcs, 194 moutons et 5 agoutis, comme en témoigne les tableaux ci-dessous. Dans cette région, 6 groupements pratiquent l’élevage du porc. Deux d’entre eux ont été confrontés à des difficultés liées à une mauvaise maitrise de l’itinéraire technique. Quant à l’alimentation, elle est une contrainte pour l’ensemble des microprojets qui constituent l’échantillon visité. S’agissant de la volaille, les difficultés sont de même nature que celles rapportées des autres régions.

**4.3.4. Analyse**

En ce qui concerne la production végétale, à l’Ouest, 44% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 56% produisent en dessous de 7t de vivres. Au Centre-Nord, 60% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 40% produisent en dessous de 7t de vivres. A l’Est, 70% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 30% produisent en dessous de 7t de vivres. Ainsi, en moyenne, 58% des groupements produisent au moins 7t de vivres alors que 42% produisent en dessous de 7t de vivres.

L’importance respective des cultures dans les différentes régions, mesurée par le nombre de groupements impliqués (fréquence) indique que le riz et la culture maraîchère dominent nettement. . La production de maïs est surtout localisée dans la partie nord de l’axe ouest. Sur l’axe Nord où la pression foncière est forte et dans les régions de faible pluviométrie (Bondoukou, Bouaké), la forme de riziculture dominante est le riz de bas-fond. Pour le reste, la riziculture pluviale stricte prévaut. Les champs sont bien entretenus dans l’ensemble et les dates de mise en place ont été respectées. En ce qui concerne la culture du riz, l’aménagement des bas-fonds et l’acquisition de motoculteurs pour la préparation du sol sont les deux principaux facteurs qui ont permis l’augmentation des superficies cultivées ainsi que des volumes de la production. Les motoculteurs existent à Goya, Mahapleu, Goukangouiné, Rafierkro et Dasso. Grâce au motoculteur, la superficie rizicole de Rafierkro est passée de 9 ha à 17 ha. L’élan d’accroissement des superficies induit par le motoculteur est freiné par endroit par les dégâts des cultures. C’est le cas du groupement de Bramakoté à Odienné qui a subi les destructions répétées des cultures par la transhumance des éleveurs de bœufs et les singes. La culture du manioc se heurte quant à elle, à la mévente des productions due aux problèmes d’écoulement. Par ailleurs, la variété Zoglo cultivée par les agriculteurs est sensible à la mosaïque du manioc et reste peu adaptée à la transformation en produits alimentaires tels l’attiéké, le placali et le foutou qui sont les trois formes majeures de consommation du manioc sur l’axe Ouest. Enfin, l’érosion des sols arables des parcelles cultivables est une difficulté majeure.

La culture des maraîchers en contre-saison est confrontée au stress hydrique. Les puits rudimentaires creusés par les femmes ou les retenues servant d’eau d’arrosage tarissent précocement au stade les plus sensibles de la croissance des plants.. Les causes sont diverses notamment l’ensablement des retenues d’eaux et des puits, la dégradation des digues de barrage agricole. Le système d’irrigation goutte à goutte, qui permet de faire de fortes économies d’eau, mérite de faire l’objet de test chez les producteurs. La perte de rendement observée sur les produits maraîchers dans certains villages est également imputée à une attaque d’insectes sur les fruits en formation. Les doses des insecticides appliquées n’aurait pas été respectées la maîtrise des conditions d’utilisation des pesticides par les producteurs est nécessaire car leur incidence économique est forte. ..

Nous venons de voir ci-dessus que 42% des groupements produisent en dessous de 7t de vivres. Plusieurs raisons le justifient. Il s’agit essentiellement de la crise post-électorale, des problèmes fonciers, des problèmes de vieillissement des membres, des problèmes de mobilisation communautaire, des problèmes de rivalité homme/femme, des problèmes de maîtrise des innovations techniques et des problèmes de formation.

En ce qui concerne la crise post-électorale, elle a impacté négativement sur les capacités de production des groupements. Elle a entraîné la perte des poulets et la destruction de l’élevage de certains groupements car il n’y avait plus de magasins d’approvisionnement en aliment et en médicament. Au niveau de l’agriculture, il n’y avait pas d’entrepôts pour l’engrais. A partir de 2010, les groupements de l’axe Ouest ont abandonné leurs cultures lors de leurs fuites des différents villages. Par ailleurs, sur cet axe, des crises sporadiques liées aux événements de la crise post-électorale, perturbent la quiétude des populations et empêchent la reprise des activités agricoles des groupements. Certains groupements ont subi plusieurs vols de leurs productions vivrières, maraîchères et animalières lors de la crise post-électorale. Cette crise et ses corolaires ont entrainé un endettement des groupements, un manque à gagner, un manque d’intrant pour l’année 2011 et la démobilisation des membres. S’agissant de l’ex-zone CNO, le Nord est la seule région qui n’a pas subi de façon directe des dégâts par rapport à la crise qui a suivi l’élection de novembre 2010. Cependant, la baisse de la circulation des personnes et des biens avec le reste du pays a entrainé la rareté des intrants, et donc le renchérissement des coûts. Il y a eu donc une conséquence indirecte sur les activités économiques des groupements. En plus du ralentissement de l’activité économique, la région Centre a connu une recrudescence de l’insécurité. Les populations ne pouvaient plus se rendre librement aux champs car il y avait des braquages visant particulièrement les motocyclettes. On a aussi observé des attaques dirigées surtout contre les femmes dans le cadre des activités champêtres. Enfin, il y a eu une recrudescence de la destruction de cultures par les animaux transhumants. L’Ouest est la région qui a payé le plus lourd tribut de ce conflit. En plus des pertes en vie humaines, il y a eu la destruction de villages, l’abandon de champs ou de récoltes, des pillages ainsi que des déplacements massifs de personnes vers le Liberia et ou à l’intérieur même de la région. La plupart des Conseillers DNC ont été dépossédé de leurs moyens de locomotion et parfois de leur équipement de bureau en particulier les ordinateurs. L’insécurité reste forte dans certaines localités frontalières avec le Liberia. En ce qui concerne le Nord-est, la crise post-électorale a entraîné une importante perte d’animaux et de récoltes ayant affecté les groupements.

En ce qui concerne les problèmes fonciers, les membres n’étant pas propriétaires terriens, ils sont amenés à emprunter des parcelles à d’autres personnes qui ne font pas partie du groupement. Quant au vieillissement des membres des groupements, notons que par ce fait, certains membres ne disposent pas entièrement de leur capacité physique à travailler sur une longue durée. Le plus souvent, les membres de ces groupements n’ont pas d’enfants en âge d’être à l’école primaire. Et paradoxalement, les jeunes femmes qui ont des enfants dans ces écoles ne sont pas membres des groupements. Le problème de la mobilisation communautaire se traduit par. une certaine réticence des hommes à apporter leurs appuis aux femmes. Ils s’impliquent peu dans le projet le considérant comme une affaire de femmes. Ainsi, dans certains villages, les hommes qui devraient aider les femmes dans cette tâche ne le font que s’ils sont rémunérés. Ceci constitue un surcoût pour les groupements dont les dépenses augmentent avec le temps. Enfin, certains groupements ont suivi des formations en techniques culturales quatre années après le démarrage du projet, notamment sur l’axe Ouest. Ce fait s’explique par l’absence de l’ANADER dans ces localités dès les premières heures de la crise socio politique qui a éclaté en 2002. Les structures étatiques avaient quitté les zones concernées et n’étaient pas encore redéployées en ce moment. Le PNUD avait donc contracté avec un cabinet de formation nommé FORMADEL qui, selon les avis recueillis, a quelque peu failli à sa mission. Cette contre-performance a entraîné une faible production au niveau des groupements surtout dans les filières du maraîcher. la prévalence de l’analphabétisme au sein des groupements des producteurs qui, dans certains cas, dépasse 80 %, est un frein à l’assimilation des conseils agronomiques et organisationnels. La mobilisation face à cette contrainte n’est pas tout à fait à la hauteur du défi. Tout en activant le dispositif spécialisé dans l’alphabétisation communautaire au niveau des IEP, il est possible de rechercher des synergies avec les ONG œuvrant dans ce domaine. Il faut également noter les insuffisances dans les capacités des groupements à tenir des comptes d’exploitation et dans l’optimisation de l’utilisation des intrants. L’absence de base objective de programmation des visites auprès de ces groupements par les structures d’encadrement peut être perçue comme une des causes de ces insuffisances.

En ce qui concerne le volet élevage, les trois espèces dominantes que sont le mouton, le porc et le poulet sont réparties de façon à peu près équilibrée au niveau du CNO. Au Nord, le mouton domine. C’est, en effet, la région de prédilection pour les ruminants, sans oublier l’influence de la religion musulmane. Du reste, cet animal n’est pas, coutumièrement, toujours bien venu en pays guéré, dans l’ouest du pays. Les effectifs du mouton ont dans l’ensemble enregistré une baisse de 40 %. La DREN d’Odienné connaît le plus faible résultat avec une baisse de 65 %. En revanche, Bouaké se distingue par une hausse des effectifs de 29 %. Bien que les effectifs porcins aient pour l’ensemble connu une baisse de 28 %, la situation est très contrastée entre les axes. A l’Est, le cheptel actuel est la moitié de celui du départ alors qu’à l’Ouest , iL enregistre une hausse de 30%.. Les effectifs aulacodicoles ont dans l’ensemble connu une forte baisse. Pour la période considérée, la tendance générale des effectifs en élevage est à la baisse. Plusieurs facteurs entrent en jeu. Quoi qu’il en soit, les paysans sont plus habiles à conduire les cultures qu’à entretenir les animaux. En dehors des effets conjoncturels de la crise, le volet élevage du projet connait les difficultés qui sont inhérentes à la filière hors-sol. Il s’agit du coût des intrants, du contrôle parfois difficile des maladies et du problème de non-respect des dates de livraison des poussins par le fournisseur Ivograin ayant le monopole de la filière. Cette structure préfère ravitailler les élevages de grandes tailles par rapport aux commandes des groupements. Parmi les intrants, l’alimentation se montre particulièrement onéreuse d’où l’orientation des groupement . vers une conduite semi intensive à extensive du mouton, dès lors que le pâturage est disponible autour des villages. La mauvaise qualité des poussins est une information récurrente depuis plus d’un an. Par défaut de trésorerie, certains groupements continuent d’entreprendre des conduites de volaille portant sur des bandes de 100 à 300 têtes. De telles initiatives ne peuvent aucunement être bénéfiques, du fait qu’elles sont à l’antipode du principe de l’économie d’échelle. Le mieux est donc de s’abstenir et consacrer le temps à d’autres activités. La contrainte économique que constitue l’alimentation dans les élevages hors-sol peut être résolue par le bais de la fabrication, du moins partielle, de certains aliments à base de céréales. Le maïs, céréale cultivée dans les régions de la Côte-d’Ivoire, peut être produit par les groupements. Le soja, aliment prodigieusement riche, dont la culture est relativement bien maîtrisée en Côte-d’Ivoire peut aussi être envisagé en guise de complément et produit par les groupements. Pour être économiquement viable, une telle opération a également besoin d’être conduite dans un cadre vastement associatif, assorti de réseaux.

**4.4. Nombre de groupement ayant valorisé et/ou commercialisé au moins 50% de leurs productions**

**27% des groupements ont valorisé et/ou commercialisé au moins 50% de leurs productions. 73% n’ont pas pu le faire**. Certes, une bonne partie de la production est aussi consommée localement, contribuant ainsi à la réduction de l’insécurité alimentaire. Mais cette situation a également plusieurs explications. Ces groupements ne sont pas suffisamment préparés à la recherche de marchés pour une meilleure vente de leurs productions. Ils n’ont pas maîtrisé le module de la composition des prix de vente puis la recherche de clients et de fournisseurs potentiels pour les différentes spéculations. Ce qui les empêche de réduire les charges d’alimentation des animaux lorsque ceux-ci arrivent à maturité (volailles surtout) et de reconstituer rapidement le fonds de roulement qui devait permettre la poursuite de l’activité. Ces groupements n’ont pas été suffisamment instruits des méthodes de contact d’acheteurs potentiels, de même que des périodes de vente et des catégories de sujets à vendre. Dans certains villages, des points de vente n’ont pas été installés et des cages de transport devant permettre de convoyer à vélo, à moto ou en camion, les productions pour la vente dans les grandes villes proches ou même dans les villages voisins, n’ont pas été confectionnées. A l’entame des ventes, des cahiers de vente n’ont pas été mis en place au niveau de plusieurs groupements et ces cahiers, lorsqu’ils existent, n’ont pas fait l’objet de contrôle à chaque passage pour faire le point de la situation des ventes. En somme, les techniques de commercialisation n’ont pas été maîtrisées. Le recyclage des groupements pour ce module s’avère donc nécessaire. Le partenariat avec l’OCPV pourrait également favoriser la maîtrise du circuit de commercialisation par les groupements.

**5.**

**Résultats de l’activité 3 :**

**« 2 700 femmes des groupements villageois organisés**

**autour des cantines sont alphabétisées et renforcées**

**en organisation et en gestion coopérative et communautaire »**

Selon le cadre logique, les indicateurs ci-dessous devaient nous permettre de mesurer l’atteinte de ce résultat :

* nombre de femmes bénéficiant d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle ;
* pourcentage de femmes ayant bénéficié du programme d'alphabétisation et qui savent lire, écrire, calculer et renseigner un cahier de production ;
* pourcentage de femmes membre des organes de gestion/décision des groupements

Pour ce faire, six activités ont été planifiées. Il s’agit :

* identification et sensibilisation des apprenantes ;
* conception des modules de formation ;
* équipement et lancement des formations ;
* formation des alphabétiseurs endogènes ;
* alphabétisation des apprenantes ;
* suivi évaluation.

**5.1. Nombre de femmes bénéficiant d’un programme d’alphabétisation fonctionnelle**

Une part importante de la mise en œuvre de l’alphabétisation a été contractualisée avec le Service Autonome de l’Alphabétisation (SAA) du Ministère d’ Education Nationale, dont l’opérationnalité est essentielle pour la conduite d’un ensemble de tâches spécifiques du volet alphabétisation fonctionnelle. A l’instar de la DNCS, l’existence d’un réseau de conseillers pédagogiques d’alphabétisation sur l’ensemble des zones ciblées du projet, a permis un suivi adéquat du travail des alphabétiseurs endogènes qui ont été formés. Cette structure a également déjà fait la preuve de ses capacités et est intervenue dans la mise en œuvre de divers projets d’alphabétisation fonctionnelle à l’échelle nationale. Elle a réalisé avec succès la formation de soixante alphabétiseurs endogènes, issus des départements de Bouaké, Katiola, Boundiali et Korhogo en Mars/Avril 2010, ce dans le cadre du projet avec un cofinancement de l’Ambassade du Canada. Après la crise post-électorale, des sessions de recyclage des 60 premiers alphabétiseurs endogènes formés se sont tenues du 20 au 23 juin 2011 à Bouaké (40 auditeurs) et à Korhogo (20 auditeurs). Ces sessions de recyclage ont permis de remobiliser les alphabétiseurs endogènes et de renforcer leurs capacités en méthodes d’andragogie et en techniques d’animation de cours d’alphabétisation. La formation de la seconde vague de formation (Séguéla, Man, Odienné, Bondoukou et Bouna) a été réalisée du 11 au 21 juillet 2011 à Man (42 auditeurs) et à Bouna (18 auditeurs). La distribution des kits de formation aux apprenantes et les sessions d’alphabétisation ont eu lieu au mois de juillet 2011.

Au niveau du volet alphabétisation fonctionnelle, le SAA a procédé à la conception et à la validation des modules au cours d’un atelier tenu au mois de juin 2010 à Bassam. Cet atelier, qui a regroupé le SAA, la DNCS, la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue, le PNUD et l’éditeur, a permis la définition et la validation des thèmes éducatifs tels que : l’hygiène corporelle et vestimentaire (se laver les mains avant de manger / laver les aliments avant de les consommer, la lessive, l’hygiène bucco-dentaire), L’hygiène environnementale (maintenir son cadre de vie propre / la salubrité, gestion des ordures ménagères, les eaux stagnantes, la divagation des animaux domestiques et l’entretien des latrines), la santé communautaire (le paludisme, la diarrhée, le sida, la vaccination, le planning familial et l’auto médication). Des thèmes sociaux ont été également définis et validés. Il s’agit des thèmes tels que : le tabagisme, l’alcoolisme, la drogue, la prostitution, la tolérance, la citoyenneté et le civisme, l’honnêteté, la conscience professionnelle et la lutte contre les pires formes du travail des enfants. Enfin, des thèmes professionnels ont été définis et validés. Il s’agit de notions sur l’organisation et la gestion coopérative, sur la comptabilité simplifiée et sur la gestion coopérative. Des kits d’alphabétisation ont été acquis à cet effet.

Le programme alphabétisation fonctionnelle a été officiellement lancé au cours de la 45ème journée internationale de l’alphabétisation, qui s’est tenue à Abidjan le 08 Septembre 2010. Cette cérémonie a rassemblé l’ensemble des acteurs du monde éducatif et a été l’occasion de partager l’initiative de l’Union Européenne et du PNUD en faveur de l’autonomisation des femmes en Côte d’Ivoire. Les participants ont profité de cette occasion pour réaffirmer l’importance de l’alphabétisation fonctionnelle des femmes, qui contribuera à l’autonomisation des femmes, maillon essentiel du processus de pérennisation des cantines scolaires en Côte d’Ivoire.

**5.2. Le pourcentage des femmes ayant bénéficié du programme d’alphabétisation et qui savent lire, écrire, calculer et renseigner un cahier de production**

65% des femmes ayant bénéficié du programme d’alphabétisation savent renseigner un cahier de production. Cette proportion est de 75% sur l’axe Ouest, 35% sur l’axe Centre-Nord et 62% sur l’axe Est. La mission note que 65% des alphabétiseurs formés sont outillés en méthodes d’andragogie et en techniques d’animation de cours d’alphabétisation. Ils sont capables d’élaborer et d’utiliser correctement des supports pédagogiques, ainsi que les outils de gestion du centre d’alphabétisation. Enfin, ils ont la maîtrise des techniques d’évaluation des apprenants. La preuve est que des résultats concrets de leurs activités sont perceptibles sur le terrain. Ainsi, La DREN d’Odienné se classe en tête pour ce qui est du taux d’analphabétisme des groupements (41 %) et elle est suivie de Korhogo (21 %). Bouaké se distingue par une absence de groupement qui soit totalement analphabète, de même que Guiglo et Man. En faisant l’évaluation sur l’ensemble des membres des groupements et non sur les groupements eux-mêmes, on aboutit à des résultats similaires. Les DREN où le taux de groupements totalement analphabètes est le plus faible sont aussi celles où le taux d’analphabétisme des sociétaires est le moins élevé. Du reste, les statistiques ont toujours fait état d’un taux d’analphabétisme plus élevé en région des Savanes que dans le reste de la Côte d’Ivoire. La présente évaluation le confirme. Par ailleurs, la proportion de personnes sachant lire au sein de la population enquêtée s’avère, pour l’ensemble, extrêmement bas. La moyenne n’est que de 5 % sachant qu’au niveau national 50 % de la population sait au moins lire. Ce fait donne à penser que l’attrait de l’appartenance à un groupement s’exerce davantage sur les analphabètes. La région Ouest (Man, Guiglo) se distingue par une prévalence moins forte d’analphabétisme quel que soit l’angle d’analyse.

Les conclusions de l’évaluation finale du programme d’alphabétisation réalisée par M. KALILOU Tera ont montré que les personnes touchées ne sont plus des analphabètes totaux. En effet, 69%, sont capables de tenir une conversation en français. Il faut souligner que ce français correspond plutôt aux normes ivoiriennes que standard. Il s’agit du français populaire répandu dans les zones urbaines. La capacité de lire est maîtrisée à 83,35%, et celle d’écrire lisiblement à 87,56%. Les contenus de calculs sont acquis à 89,75% et sont ceux qui ont bénéficié du plus d’investissements pratiques comme vous le verrez dans la section suivante. Au niveau de l’utilisation fonctionnelle de ces acquis instrumentaux, plus de 70% des apprenants affirment être autonomes dans la manipulation du téléphone portable. Ils se disent capables de composer un numéro entendu, de noter un numéro par écrit ou de chercher une adresse dans le répertoire de leur téléphone. La plupart des apprenants, surtout au niveau des centres périurbains, déclarent être capables de contrôler les poids de leurs produits à la pesée. Quelques personnes se disent capable de faire leurs comptes (somme de dépenses, parfois compte d’exploitation) et d’utiliser la calculatrice électronique.

**5.3. Le pourcentage des femmes membres des organes de gestion/décision des groupements**

93% des femmes sont membres des organes de gestion/décision des groupements. Ces organes de gestion sont : la présidence, le secrétariat et la trésorerie. Tous ces organes de gestion et/ou de décision sont monopolisés par les femmes. La composition des CVD fait état de 60% de femmes et 40% d’hommes.

**5.4. Conclusion**

Soixante alphabétiseurs endogènes, issus des départements de Bouaké, Katiola, Boundiali et Korhogo ont été formés en Mars/Avril 2010. Après la crise post-électorale, des sessions de recyclage de ces 60 alphabétiseurs endogènes formés se sont tenues du 20 au 23 juin 2011 à Bouaké (40 auditeurs) et à Korhogo (20 auditeurs). Ces sessions de recyclage ont permis de remobiliser les alphabétiseurs endogènes et de renforcer leurs capacités en méthodes d’andragogie et en techniques d’animation de cours d’alphabétisation. La formation de la seconde vague de formation (Séguéla, Man, Odienné, Bondoukou et Bouna) a été réalisée du 11 au 21 juillet 2011 à Man (42 auditeurs) et à Bouna (18 auditeurs). La distribution des kits de formation aux apprenantes et les sessions d’alphabétisation ont eu lieu au mois de juillet 2011. L’évaluation finale révèle que 69% personnes touchées sont capables de tenir une conversation en français. . La capacité de lire est maîtrisée à 83,35%, et celle d’écrire lisiblement à 87,56%. Les contenus de calculs sont acquis à 89,75%. Plus de 70% des apprenants affirment être autonomes dans la manipulation du téléphone portable. Ils se disent capables de composer un numéro entendu, de noter un numéro par écrit ou de chercher une adresse dans le répertoire de leur téléphone.

Par ailleurs, 65% des femmes ayant bénéficié du programme d’alphabétisation savent renseigner un cahier de production. Cette proportion est de 75% sur l’axe Ouest, 35% sur l’axe Centre-Nord et 62% sur l’axe Est. Enfin, 93% des femmes sont membres des organes de gestion/décision des groupements et 60% membres des CVD.. Au regard de ces acquis, nous pouvons affirmer que le volet alphabétisation du projet est un réel succès car les objectifs sont atteints à plus de 83%, eu égard aux contenus diffusés. Nous pouvons en déduire les prémices d’une véritable impulsion pour un développement humain local avec comme bénéfices : la mobilisation réelle autour des cantines, leur approvisionnement partiel actuel en vivres et la perspective de leur prise en charge totale ; un début d’organisation en groupement informel susceptible de conduire à une véritable professionnalisation ; le début d’un développement humain autocentré lié à l’initiative féminine ; la réduction du taux d’analphabétisme par l’acquisition de la lecture et de l’écriture par les femmes et par l’augmentation des taux de scolarisation et d’achèvement scolaire des enfants. Toutefois, l’atteinte de l’objectif final qui est l’acquisition pleine et entière de l’outil graphique nécessitera des corrections, aussi bien dans les contenus que le plan de formation.

**6.**

**Résultat de l’activité 4 :**

**« Les 270 cantines scolaires ont la capacité d’offrir**

**un repas équilibré à 40 500 enfants du cycle primaire**

**pendant 120 jours, contribuant à les inscrire/maintenir à l’école »**

Selon le cadre logique, les indicateurs ci-dessous devaient nous permettre de mesurer l’atteinte de ce résultat :

* nombre de cantines dont les apports de vivres des groupements couvrent 90 jours d'alimentation ;
* évolution du nombre moyen de rationnaire par cantine.

Pour ce faire, cinq activités ont été planifiées. Il s’agit :

* définition/actualisation et la mise en application d'un mécanisme rationnel de valorisation et d'allocation des productions ;
* sensibilisation et information des acteurs ;
* suivi de l’application des mécanismes

**6.1. Nombre de cantines dont les apports de vivres des groupements couvrent 90 jours d’alimentation**

Le projet visait 150 rationnaires par école. Si chaque rationnaire consomme 150 g de céréales par jour, pendant 90 jours, les besoins pour 150 rationnaires, sont estimés à 2.025 t . Ainsi, en ce qui concerne l’axe Ouest, la satisfaction de la demande vivrière et maraîchère est forte à Mahapleu, à Goya, à Goueukangouiné et à Bantegouin. Par contre, la demande animalière n’est pas satisfaite partout car les groupements n’ont pas encore atteint un niveau de production permettant la réalisation de don aux élèves. Cependant par des mécanismes de substitution, les groupements font des dons en poissons et en soja aux cantines. Dans cette région, le taux de satisfaction des besoins des cantines est de 123 %, calculé a partir de 10 écoles visitées : 25 tonnes de vivres ont été livrés par les groupements pour une demande s’élevant à 20.250 tonnes. Le don moyen est d’environ 1,7 tonne, pour un besoin moyen de 4,8 tonnes. Dans la localité de Dasso, la demande vivrière de la cantine est de 2.025 t, le groupement a pu donner 4.2 t. Ainsi, le taux de satisfaction des besoins de la cantine est de 130%. De même que sur l’axe ouest, des mécanismes de substitutions sont observés dans cette localité concernant le don des ignames, de poissons, de soja etc. Dans cette région, la mission a remarqué que certains produits livrés aux cantines, notamment les légumes et l’igname, n’étaient pas enregistrés. Si les quantités ainsi données sont répétitives, cette omission peut fausser l’évaluation de l’effort fourni par les donateurs. La région de Seguela (le Worodougou) se distingue donc par la faiblesse de ses performances comparativement au reste du CNO. Le taux moyen de satisfaction des besoins exprimés par les cantines n’est que de 9 %. Cette situation est liée au faible dynamisme des groupements de cette zone.

En région Centre, 13 tonnes de vivres ont été livrés aux cantines pour une demande globales de 12.150 tonnes, soit un taux de réponse de 107 %. Dans cette région, les villages de Rafierkro et de Fotokouamekro ont fait des dons de poulets lors des bandes à succès. Ce sont les bandes de 2010-2011 qui ont rencontrées des difficultés. La demande animalière n’est pas satisfaite car l’élevage n’a pas été un succès.

En région Nord, la satisfaction de cette demande varie fortement d’une IEP à l’autre. Relativement bonne à Ferke (63 %), elle s’avère faible à Korhogo et à Odienné. Pour l’ensemble de la région, la réponse à la demande se chiffre à 31 %. Dans cette région, la satisfaction de la demande vivrière et maraîchère est forte dans les villages de Kafiokaha, de Nabonkaha et de Ziasso. Les performances sont à mettre au crédit du dynamisme intrinsèque des groupements mais aussi à la qualité de l’encadrement. Or, la zone ANADER de Ferké s’est illustrée par la rapidité de son opérationnalité dès le dénouement de la crise postélectorale.

En ce qui concerne l’axe Est, la satisfaction de la demande vivrière et maraîchère ainsi que la satisfaction de la demande animalière a été forte à Brombiré, à koflandé, à Flakiédougou et à Téfroh. Toutefois, au niveau de la demande animalière, seul l’élevage de poulet a donné une satisfaction. Dans cette région, le taux moyen de satisfaction de la demande vivrière qui est de 23 % ne laisse pas apparaitre la forte différence entre l’IEP de Nassian et celles de Bouna et de Bondoukou. S’agissant de Nassian, le taux de satisfaction des besoins exprimés par les cantines n’est que de 4 %. Pour Bouna, il s’élève à 35 % et pour Bondoukou à 75 %. Le tableau ci-dessous met en évidence les quantités de dons faits aux cantines.

Tableau N°4 : Récapitulatif des dons aux cantines

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Axes** | **Dons effectués aux cantines (t)** |
| Besoins des Cantines | Dons Vivriers  | Dons Maraîchers | Total Dons | Pourcentage |
| 1 | Ouest | 20,025 | 24,50 | 0,500 | 25,00 | 124,84 |
| 2 | Centre | 12,150 | 12,00 | 1,00 | 13,00 | 107,00 |
| 3 | Nord | 8.100 |  |  | - |  |
| 4 | Est | 20.025 |  |  | - |  |
| **TOTAUX** | **60.30** | **36,50** | **1,50** | **38,00** | **118,10** |
| **MOYENNES** | **0,30** | **0,18** | **0,01** | **0,19** | **118,10** |

Source : AOT PNUD Zone Centre

**6.2. Evolution du nombre moyen de rationnaire par cantine**

Il est, dans cette section, question d’estimer la part d’écoliers qui bénéficie du repas, en partant de l’hypothèse que l’ensemble des effectifs scolaires souhaiterait bénéficier de cet avantage. Disposant du nombre d’enfants effectivement reçus à table, on peut selon le besoin établir le rapport avec le nombre théorique de rationnaire ou avec le chiffre de 150 qui a été proposé comme un optimal qu’on peut proposer à la prise en charge par un groupement. Ce repère a été retenu à partir de la cartographie situationnelle effectuée en 2010. Ainsi, en région Nord, près de 31% de l’effectif scolaire total bénéficient du service de la cantine. En région Centre, 22% de l’effectif scolaire total bénéficient du service de la cantine. Sur l’axe Est, le taux est de 23%. Le taux de rationnement est de 31% sur l’axe Ouest.

**7.**

**L’efficacité des acteurs clés**

**7.1. L’efficacité de l’UE**

C’est le principal bailleur de fonds du projet. Il a été sur le terrain et ne se contentait pas uniquement des rapports du PNUD. Ce comportement du bailleur a été efficace puisqu’étant connecté aux réalités du terrain, il pouvait être proactif et efficace dans les réorientations à faire. Ce suivi rigoureux des activités pouvait également lui permettre de mieux évaluer son budget au cas où le projet devait être reconduit sur le plan national. La Cellule de Coordination de la Coopération Côte d’Ivoire Union Européenne (CCCCI-UE) participe donc au suivi des activités du projet, tant au niveau central, que local par le biais de ses antennes de Bouaké et de Man. Elle coordonnait les réunions, formulait des recommandations et prenait une part active dans les processus de validation des documents émanant du projet.

**7.2. L’efficacité du PNUD**

Le PNUD est l’agence d’exécution du projet. A cet effet, une équipe technique, dirigée par un coordonnateur du projet, a été mise en place pour assurer la coordination et la gestion opérationnelle du projet. Ainsi, trois Assistants Opérationnels de Terrains du PNUD étaient chargés du suivi-évaluation des activités sur le terrain dans les différentes localités du projet. Ces AOT animaient des cadres de concertation au niveau local. Ce qui conduisait à une mise en œuvre relativement efficace des activités. Dans les villages des axes Centre-Nord et Ouest, l’équipe terrain est constituée de deux personnes par axe : l’AOT et le chauffeur. L’équipe de la zone centre couvre 82 villages dans les localités de Bouaké, Béoumi, Sakassou, Katiola, Niakarra et Dabakala. Celle du Nord, 93 villages dans les localités de Korhogo, Ferké, Ouangolo, Boundiali Tengréla et Odienné. A l’ouest, ce sont 70 villages situés sur les axes de Biankouma, Facobly, Man, Bangolo,Duékoué et Guiglo. . Ces zones de couverture sont vastes pour seulement deux personnes. Certes ces équipes travaillent de concert avec les CRESAC et les CESAC mais nous pensons qu’il faut les renforcer pour un meilleur dispositif de suivi.

**7.3. L’efficacité du Comité de Pilotage**

La coordination technique et stratégique est censée être assurée par un comité de pilotage. Ce comité devrait notamment : valider les programmes d’action annuelle du projet ; valider les prestations des différents acteurs par le biais des indicateurs vérifiables à mi-parcours et en fin de parcours ; garantir un niveau d’information identique parmi les acteurs et un même niveau d’interprétation des événements ; rechercher les synergies avec d’autres acteurs du développement local et de lutte contre la pauvreté ; entretenir la réflexion sur les perspectives, sur la base des hypothèses et des risques. Un comité de pilotage du projet a été mis en place. Il est l’organe de coordination et de prise de décisions du projet. La mission note le faible niveau de fonctionnement du comité de pilotage du projet. L’ensemble des acteurs reconnaissent qu’il est peu fonctionnel. Or c’est à lui qu’il appartient d’apprécier les ajustements stratégiques éventuels au vu des informations émanant du suivi-évaluation, des missions de supervision et des rapports d’exécution. Ce comité s’est réuni beaucoup plus de manière ad hoc que de façon statutaire et sous l’impulsion du PNUD et de la CCCCIUE.

**7.4. L’efficacité de la DNCS**

Le Gouvernement de la République de Côte d’Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement s'acquittent de leurs responsabilités dans un esprit de coopération. Ils sont régis par des programmes de coopération dont le dernier en date validé en mars 2009 couvre la période 2009-2013. Ces CPD sont une résultante de l’Accord de base type en matière d'assistance signé par les deux parties le 3 décembre 1993. Ces relations se traduisent par des liens étroits entre la DNCS/MEN, qui est le partenaire institutionnel du projet et l’unité de gestion du Programme Education du PNUD ; toutes choses qui conduisent à une mise en œuvre de l’Action dans les conditions optimales. C’est ainsi que des rencontres périodiques sont régulièrement organisées dans le cadre de la mise en œuvre de l’Action. Suite aux changements institutionnels survenus après la crise postélectorale, une nouvelle Directrice a été nommée depuis le 23 juin 2011. Une réunion de prise de contact avec l’équipe du projet s’est tenue le lundi 11 juillet 2011 à la DNC. Au cours de cette rencontre, l’équipe du projet du PNUD a passé en revue les réalisations et les perspectives des 4 principales activités de l’Action. Des recommandations ont été formulées en vue de la programmation d’une mission conjointe de suivi DNC / PNUD et de la mission d’évaluation à mi-parcours du projet. La DNCS conserve l’insigne mérite d’être l’organisatrice de cette stratégie participative qui a permis de faire de la cantine scolaire le pivot d’une dynamique de développement local. Elle a des ressources humaines qualifiées pour gérer le projet. Son personnel logé sur le projet a une formation de niveau supérieur en gestion de projets possède des expériences de collaboration avec les institutions internationales en général et avec le PNUD en particulier.

**7.5. L’efficacité de l’ANADER**

Les activités ont principalement consisté à partager les termes de référence de l’encadrement technique de 245 groupements féminins organisés autour des cantines scolaires. Des propositions techniques et financières ont été présentées par le partenaire technique. Les négociations ont abouti à la signature de lettres d’accord avec les Directions Régionales du Centre-Ouest (Daloa), de l’Ouest (Man), du Centre (Bouaké) et du Nord (Korhogo). L’ANADER, structure nationale en charge de l’encadrement agricole, s’est engagée avant la signature effective de la convention à apporter un appui technique minimal aux groupements pendant la phase de mise en place des cultures. Ceci est effectif depuis le début du mois de mai 2010. Des avenants aux lettres d’accord ont été signés au mois de juin 2011 pour j’acquisition d’intrants agricoles au bénéfice des groupements organisés autour des cantines scolaires. Quelques changements institutionnels sont intervenus suite à la crise postélectorale, mais ils n’ont pas eu d’incidences sur l’encadrement du projet par cette institution.

**7.6. L’efficacité de l’OIPR**

Dans le Nord-est, l’OIPR qui est la structure d’encadrement fait montre d’une certaine défaillance. Premièrement, le ratio encadreurs/groupements s’avère être faible car l’organisme ne dispose que de deux agents pour 25 groupements. Or il s’était engagé à y remédier au moment où il a été contacté pour assurer ce service. Près de deux ans après le dénouement de la crise postélectorale, ce n’est toujours pas le cas. L’OIPR évoque des questions de retard de paiement de ses prestations antérieures. Une lettre d’accord pour l’encadrement technique de 25 groupements féminins a été signée avec l’Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), structure nationale rattachée au Ministère de l’Environnement, des Eaux et Forêts. L’OIPR possède des compétences avérées en matière d’encadrement agricole. Il a déjà réalisé de bons résultats dans le cadre de la première phase du PAPCS mis en œuvre de 2006 à 2009. La majorité des villages des groupements bénéficiaires de la Région du Zanzan est située en périphérie du périmètre du Parc National de la Comoé. La gestion des exploitations agricoles jouxtant les parcs et réserves nécessite des compétences spécifiques, dont seul l’OIPR dispose et qui font l’objet de son mandat. Un avenant à la lettre d’accord a été signé au mois de juin 2011 pour j’acquisition d’intrants agricoles au bénéfice des groupements organisés autour des cantines scolaires.

**7.7. L’efficacité des CVD**

Les chefs de village sont très diversement impliqués dans les activités du projet. Certains se montrent très attentifs aux préoccupations des groupements agropastoraux, d’autres y sont indifférents. Les CVD eux-mêmes sont dans un état fonctionnel très variable selon les localités. Dans certains cas, ils fonctionnent très correctement et procurent des appuis aux groupements en termes de main-d’œuvre dans les périodes de pointe des travaux agricoles. Dans d’autres, ils n’existent que de nom ou n’existent pas du tout. Les CVD inactifs ne jouent donc pas leurs rôles de plateforme d’expression démocratique et de solidarité interne. . En effet, dans tous les villages, ce sont les chefs des villages qui sont les présidents des CVD. Toutefois, certains ne connaissent pas leurs rôles réels dans le projet. . Pour ces chefs, le projet devait être confié à tout le monde et pas uniquement aux femmes. Certains CVD ne sont donc pas au centre de la dynamique sociale au quotidien. Ils ne veillent pas à l’harmonie au sein des groupements et ne règlent pas les malentendus inévitables à toute entreprise communautaire. Ce sont pourtant les CVD qui devaient mobiliser les jeunes des différents villages lorsque les groupements avaient un besoin pressant d’appui dans l’entretien des cultures.

**8.**

**Montage institutionnel,**

**ancrage institutionnel**

**et cohérence du projet**

**8.1. L’évaluation du montage institutionnel**

On constate au niveau du cadre institutionnel, qu’il y’a une multiplicité de partenaires à savoir les « partenaires au développement » tel que la BM, le PAM, le Japon, le PNUD, l’UE, qui interviennent et qui participent à l’élaboration de différents programmes en tant que bailleurs de fonds ou en tant que acteurs sur le terrain en terme d’actions directes, de suivi et de contrôle au niveau de la gestion des cantines., A côté de ces acteurs, on a des acteurs privés tels que Nestlé, les ambassades, les centres de recherches. La mission note que ce montage institutionnel a garantie une certaine transparence dans la gestion des ressources.

**8.2. L’évaluation de l’ancrage institutionnel**

L’ancrage institutionnel de ce projet est la DNCS. En effet, les cantines sont gérées sur le plan administratif par la Direction Nationale des Cantines Scolaires (DNCS). Cette structure a un rôle d’interface auprès des bailleurs de fonds et oriente la politique du gouvernement en matière de développement des cantines scolaires du primaire. Le cadre institutionnel, pour donner corps et appuyer le processus naissant des cantines scolaires, est marqué par deux actes majeurs à savoir : le décret N°98/676 du 25 novembre 1998 et l’arrêté ministériel n°0086 du 26 Juillet qui fixe l’organisation, les attributions, la composition et le fonctionnement du service. Ces deux actes ont permis la mise en place de la cellule autonome de gestion du programme des cantines qui est un service du Ministère de l’éducation nationale appelé communément « DNCS ». Le chef de service en charge des cantines scolaires a rang de Directeur tel que mentionné dans le décret (N°98/676 du 25 novembre 1998), donc il bénéficie de l’ensemble des avantages liés à la fonction de Directeur mais a une dénomination de chef de service. Le nouveau décret datant de 2011 assure une viabilité institutionnelle de la DNCS et fait d’elle une institution stable au sein de laquelle l’ancrage d’un projet ne poserait pas de problèmes majeurs dans le moyen et long terme, notamment en ce qui concerne les risques d’instabilité politique.

**8.3. Les limites institutionnelles de la mise en œuvre du projet**

Le projet a démarré à un moment où les autorités administratives (les préfets et les sous-préfets) n’étaient pas présentes dans les zones du fait de la crise. Pourtant, leurs appuis auraient été importants pour la mobilisation et également pour le règlement de certains conflits. Toutefois, après leur affectation dans ces zones, les AOT les ont approchés pour qu’ils prennent connaissance du projet et s’impliquent dans la mobilisation des communautés.

**8.5. L’évaluation de la coordination**

Les structures impliquées dans le projet agissent de façon coordonnée. Aucun cas de conflit de compétence ne fut signalé au cours de la mission. Chacune des structures intervenantes manifeste une nette conscience des limites de son champ d’intervention. Cela dénote un bon niveau de coordination par la DNCS à laquelle ce rôle revient. En effet, la coordination administrative du projet est assurée par la DNCS. Cette fonction est placée sous la responsabilité de Madame la Directrice. Elle a pour tâches la préparation et la convocation des réunions dont la fréquence pourrait être trimestrielle en prévoyant aussi des rencontres spéciales. Elle serait aussi en charge de garantir la circulation de l’information en temps réel entre les partenaires. Des réunions de concertation sont organisées sur le terrain entres les agents de la DNCS, les Assistants Terrain du PNUD et ceux de l’ANADER. Par ailleurs, un suivi régulier des groupements villageois est effectué au niveau local par les CRESAC et CESAC de la DNC et les opérateurs d’appui formation (ANADER et OIPR). Notons que du fait de la période des vacances scolaires et de la crise postélectorale, la présence terrain des conseillers de la DNC a quelque peu été ralentie.. Au cours de leurs activités de routine, les Assistants/terrain du PNUD effectuent des visites dans les villages bénéficiaires du projet au niveau de leurs zones d’intervention respectives, afin d’apprécier l’évolution des activités et lever certaines contraintes. Tout ce dispositif est supervisé au niveau central par la DNC et l’équipe projet du PNUD. Il en est de même des COGES-Cantines. Par ailleurs, il existe une pluralité de structures intervenant dans la même zone avec lesquelles.le projet devra établir des relations pour éviter des risques d’interférence. C’est le cas des ONG internationales IRC, Save The Children et Care International à l’Ouest et au Centre-Nord.

**L’absence de collaboration entre la DNCS et les structures nationales et internationales**. Beaucoup de structures étatiques et internationales travaillaient sur des objectifs de réhabilitation et d’équipements à cette période. La réhabilitation des écoles et des cantines scolaires était inscrite dans leurs agendas. C’est le cas notamment des structures comme le CNPRA, le PNRC, l’ONUCI, l’UNICEF, la GTZ et les ONG internationales comme IRC, Care Internationale et Save The Children, etc. La DNCS devait donc coordonner ses activités avec ces structures. L’ONUCI avait par exemple mené des activités de réhabilitation des écoles à l’ouest en y incluant le volet cantine scolaire. Le CNPRA avait également mené des activités de réhabilitation des écoles dans les zones CNO avec le projet FISDES. Les ONG internationales IRC et CARE avaient également mené des activités de réhabilitation prenant en compte les écoles et les cantines dans la zone ouest avant le CNPRA. Alors que la zone est la même, il aurait fallu que la DNCS crée un cadre de concertation avec toutes ces structures afin de s’inspirer de leurs expériences en créant ainsi une synergie propice à des partage d’expériences, de formation et d’information, notamment sur les groupements.

**Revues et missions conjointes**. La DNCS, l’UE et le PNUD ont réalisé de revues et des missions conjointes sur le terrain. Une mission conjointe UE/ONS/PNUD/DNC s’est rendue du 18 au 23 janvier 2010 à Man et à Bouaké. Cette mission avait pour objet d’apprécier le fonctionnement des cantines scolaires et l’évolution des microprojets mis en œuvre dans le domaine du projet. Deux villages de la DREN de Man (Krikouma et Boguiné 2 respectivement des IEP de Man-1 et Man-2) et un village de la DREN de Katiola (Touro) ont été visitées. La mission a pu apprécier l’ancrage du projet dans les localités visitées et l’engouement des populations à poursuivre les activités agricoles et d’élevage. Néanmoins, quelques contraintes d’ordre technique (accès des femmes à la terre, accès difficile aux intrants agricoles, difficultés dans le suivi des élevages, etc.) ont été portées à la connaissance de la mission. Une seconde mission conjointe UE/ONS/PNUD/DNC a eu lieu en 2011. Compte tenu des délais accusés à cause de la crise postélectorale, celle-ci a été couplée avec la mission d’évaluation à mi-parcours. Par ailleurs, suite à la crise postélectorale, le Coordonnateur du projet et l’expert national en suivi-évaluation ont effectué des missions de suivi du 10 au 14 janvier 2011, du 29 mai au 05 juin 2011 et du 12 au 20 juin 2011 dans les DREN de Bouaké, Korhogo, Bondoukou, Bouna, Séguéla, Man et Odienné au cours desquelles 8 principaux constats ont pu être faits. Ces genres de missions ont apporté des corrections à la mise en œuvre du projet et ont identifié une liste des besoins nouveaux à satisfaire.

**La non implication des autorités, des cadres et des élus locaux**. L’implication des autorités, des cadres et élus locaux fait partie de la stratégie de pérennisation des cantines scolaires. Aussi, un séminaire fut-il organisé à Abidjan les 17&18 novembre 2003 à leur endroit, avec pour thème : « *L’école et la cantine porte d’entrée du* *développement local, l’Elu local face aux enjeux de la scolarisation des enfants à travers la* *pérennisation des cantines scolaires »*. Cet appel n’a cependant pas produit l’effet attendu. La présente évaluation fut mise à profit pour rencontrer les autorités territoriales afin de partager avec elles cette préoccupation et de comprendre la perception qu’elles en ont. Il ressort des échanges qu’il y a eu au niveau des préfectures, des mairies et des conseils généraux, que la problématique cantinière reste mal connue et qu’elle n’est que très rarement prise en compte dans la programmation du développement local. Cette situation est liée à la faible implication des structures comme l’UVICOCI, l’ADDCI, le FDFP, le MINAGRI et le Ministère de l’intérieur. Dans l’ensemble des rencontres il est souvent revenu le rôle primordial que doivent jouer les autorités décentralisées et déconcentrées dans la promotion, la création et la pérennisation des cantines scolaires. Celles-ci ont admis leur place de choix dans le processus de pérennisation des cantines scolaires. Mieux ils ont opté pour une appropriation du processus avec comme corollaire la mise en place systématique de cantine scolaire dans les établissements créés et à l’installation de cantines dans établissements existants du primaire au secondaire. Ils ont cependant sollicité une plus grande implication dans la gestion et le contrôle des cantines. Cette faible implication des autorités administratives crée des effets pervers comme, l’insuffisance de garantie sur la rigueur dans la gestion des stocks de vivres des cantines, et dans la détermination des besoins de complément à adresser aux groupements. La gestion des stocks au niveau des écoles semble avoir besoin d’un supplément de transparence.

**La qualité de la relation entre les acteurs institutionnels**. Sur le terrain, le PNUD intervient par le biais de ses Assistants Opérationnels de Terrain basés respectivement à Korhogo, à Bouaké et à Man. La DNCS intervient, à la base, par le truchement de son personnel basé dans les DREN et les IEP. Le PAM dispose également de représentations à Man et à Bouaké, de même que l’UE. Alors que l’ANADER est omniprésente sur le territoire national, l’activité de l’OIPR est circonscrite aux aires protégées (parcs et réserves). la question n’est pas tant de se retrouver pour évaluer, mais d’agir au quotidien de façon coordonnée et complémentaire tout en échangeant l’information. Concernant le Nord, on note à Korhogo, une réelle volonté de concertation entre l’ANADER et la DREN, qui se traduit par des rencontres périodiques et l’existence d’un cadre de concertation PNUD/DREN/ANADER. Mais cette recherche de synergies ne rebondit pas sur les échelons les plus bas qui sont les plus impliqués dans l’action. Dans le Centre, on observe l’existence de cadres de concertation PNUD/ANADER/DNC au niveau hiérarchique supérieur. Comme au Nord, cette disposition ne se répercute pas aux échelons inférieurs. En région Ouest, les relations paraissent, dans l’ensemble, acceptables. Aucun cas conflictuel n’est relevé. Dans l’ensemble, la communication entre les différents acteurs mérite d’être améliorée. A l’Est, le contact entre les deux acteurs locaux que sont l’OIPR et la DREN reste encore à améliorer. En revanche, la collaboration est parfaite entre le personnel de l’OIPR et les CESAC. Dans le Worodougou, les agents de l’ANADER et les conseillers DNC ont peu de contacts. Dans l’ensemble des régions, la relation entre les différents intervenants et les groupements, est globalement bonne.

**Absence de coordination technique avec un acteur clé : le Ministère de l’Agriculture**. La coordination technique ne s’est pas faite en coopération avec le ministère de l’Agriculture. Pourtant, l’existence d’un volet « production agricole » dans l’objectif de pérennisation de la cantine scolaire suffisait à justifier son implication. Cette situation s’explique généralement par le fait que les concepteurs des projets pensent à tort que la présence de l’ANADER ou du CNRA représente en général le ministère de l’agriculture. Il n’en est rien puisque ces structures interviennent essentiellement en tant que cabinet à travers une relation multilatérale "client-fournisseur" à durée déterminée. Dans ces conditions, il n’y a pas lieu de compter sur ces agences pour la pérennisation cantinière en l’absence de financements qui garantissent leur rémunération. C’est pourquoi, il faut impliquer directement le Ministère de l’agriculture. Cette implication devrait se concrétiser au sommet de cette institution et au niveau des représentations régionales et départementales. Au niveau du Cabinet ministériel, les incidences financières se limiteraient à la prise en charge de la participation aux missions de suivi. Au niveau régional et départemental, il serait question d’assurer aux représentants une petite dotation en carburant en vue de la participation au suivi. En outre, la présence de ce Ministère au sein du comité de pilotage renforcerait la garantie d’articulation de la pérennisation cantinière avec la stratégie nationale de développement communautaire et de sécurité alimentaire. Une même référence est nécessaire vis-à-vis du Ministère du Plan et du Développement. L’implication du ministère des Ressources Animales s’avère également importante.

**Absence de coordination avec l’OCPV**. La mission note que l’encadrement de l’ANADER sur les techniques de commercialisation ne suffit pas pour la commercialisation de la production des groupements. . Si le projet avait une convention avec l’OCPV, cette structure pouvait encadrer la commercialisation et chercher des acheteurs fiables car elle maîtrise les circuits des marchés de gros dans la plupart des régions.

**9.**

**L’efficience du projet**

L’efficience essaie de démontrer si les résultats ou effets obtenus sont à la mesure des moyens mis en œuvre, c’est-à-dire le rapport coût/efficacité des résultats enregistrés. En d’autres termes, les ressources affectées au projet ont-elles été employées de manière adéquate ? Un faible écart entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre (coûts afférents) rend compte de l'efficience du projet

**9.1. L’efficience globale**

Le projet porte sur une enveloppe financière globale de 1 800 000 euros. Le budget global du projet est consommé à 100% en 30 mois. Il ne laisse donc apparaître aucune sous-exécution. En effet, tous les processus d’acquisition de biens et services ont été conduits à leurs termes (matériels de mécanisation notamment). De même, des décaissements faisant l’objet d’accords préalables avec certains acteurs (ANADER, OIPR et SAA) ont été effectués, même si tardivement du fait du vide institutionnel qui a prévalu pendant 5 mois (décembre à avril 2011). Toutefois, afin d’assurer dans les meilleures conditions l’exécution du projet, le budget a parfois été réaménagé à l’intérieur de certain chapitres budgétaires sans toutefois que les sous-totaux de chacun d’entre eux n’en soient affectés. Ainsi, il a laissé transparaitre quelques variations par rapport aux montants planifiés, certes mineures, mais qui nécessitent quelques commentaires : « *l’assistant technique en suivi et évaluation a été recruté à un niveau plus élevé qu’il ne l’avait été initialement envisagé. En effet, compte tenu de l’étendue de la zone de mise en œuvre du projet, et du fait que certaines régions soient excentrées, notamment celle du Zanzan, il a été inscrit dans ses TDR d’apporter un appui en tant qu’Assistant Opérationnel de Terrain de cette zone, en plus de ses charges de suivi et évaluation. Par ailleurs, l’ordinateur de l’assistant technique ayant été mis hors d’usage à la suite d’une panne électrique, un quatrième a dû être acquis, conduisant donc à un dépassement sur la ligne 3.5. Quant-à la ligne 3.1 (achat de véhicules), elle résulte des aléas liés aux achats « off-shore », qui, s’ils ont l’avantage d’obtenir les biens à des prix très compétitifs, présentent cependant l’inconvénient d’être soumis aux risques de change, et même parfois aux lois du marché (offre-demande). Enfin, sur la base d’une analyse capacitaire réalisée, et des conclusions d’une réunion du comité technique du 16 juillet 2010, il a été envisagé de contractualiser avec le Service Autonome de l’Alphabétisation (SAA) du Ministère de l’Education Nationale (MEN), dont l’opérationnalité s’est montrée essentielle pour la conduite d’un ensemble de tâches spécifiques du volet alphabétisation fonctionnelle. Cela a induit le fractionnement de la ligne dédiée à cette activité en deux lignes* ». Les moyens financiers requis par les aménagements ci-dessus ont permis au projet d’obtenir les résultats qui sont à la mesure de ces moyens. Ainsi donc, globalement, le projet a été efficient.

**9.2. Coût-efficacité des productions vivrières**

Le bilan des cultures vivrières est consigné dans le tableau ci-dessous. Il porte sur l’igname, le riz pluvial et le manioc parmi les vivriers conventionnels et sur l’oignon pour ce qui est des spéculations maraîchères. Etant donné que les chiffres sur lesquels les calculs sont basés varient dans le temps et dans l’espace, parfois de façon considérable, c’est sur la démarche méthodologique qu’il faut porter le plus d’attention en production végétale comme en production animale.

Tableau N°5 : Compte d’exploitations de vivriers pour un hectare

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CHARGES** (Intrants) | Igname *alata* | Manioc | Riz pluvial | Maïs | Oignon |
| NPK  Dose/ha  Coût total (f cfa) | -00 | -00 | -00 | -00 | -200 kg60 000 |
| Urée Dose/ha Coût total (f cfa) | -00 | -00 | - | -00 | -10033 000 |
| Semence Dose/ha Coût total (f cfa) | -2 t400 000 | -00 | -60 kg12 000 | -30 kg6 000 | -5 kg225 000 |
| Furadan Dose/ha  Coût total (f cfa) | -00 | -00 | -00 | -00 | --6 000 |
| Manèbe Dose/ha Coût total (f cfa)  | -00 | -00 | -00 | -00 | -1 kg x 520 000 |
| **TOTAL COUT/ha** | 400 000 | - | 12 000 | 6 000 | 350 000 |
| **PRODUIT** (t) | 12 | 12 | 1,2 | 1,5 | 15 |
| **VALEUR** (f cfa) | 600 000 | 1 200 000 | 120 000 | 100 000 | 3 000 000 |
| Marge (f cfa) | 200 000 | 1 200 000 | 108 000 | 94 000 | 2 650 000 |
| Travail (j/h) | 160 | 130 | 220 | 80 | 300 |
| Valorisation jt (f cfa) | 1 250 | 9 230 | 490 | 1 175 | 8 800  |

Source : Evaluateur

Les doses d’engrais appliquées sur l’oignon sont la moitié des doses optimales. C’est une prudence compréhensible lorsqu’on a affaire à une population analphabète. Le Furadan est recommandé uniquement en pépinière contre l’attaque d’insecte ou pour la destruction d’éventuelles termitières. Le Manèbe est utilisé en 5 épandages préventifs. Le manioc qui bénéficie d’une grande valeur marchande autour des grandes villes peut ne pas en avoir du tout lorsqu’il est produit loin de la ville. L’oignon souffre parfois de bas prix à cause de la surproduction. Le stockage, souvent mal maîtrisé, peut entraîner d’énormes pertes. Pour ce qui est des spéculations maraîchères, le calcul des coûts devrait aussi tenir compte de l’investissement effectué dans le petit matériel de travail (arrosoir, pulvérisateur, brouette), qu’on peut amortir de façon linéaire sur 3 ans. Cet amortissement serait alors ajouté au montant des consommations intermédiaires pour avoir un coût global complet. La journée de travail en riziculture pluviale a une valeur inférieure au salaire agricole officielle qui est de 1 000 FCFA/jour.

Le projet a fourni au total 1 146 ha de production vivrière et maraîchère sur 3 ans (2009-2012). Or selon le tableau ci-dessus, la production de 4 ha (1ha de riz, 1ha de manioc, 1ha de maïs et 1ha de maraîcher : oignon ou tomate) coûte 4 420 000 FCFA. La production de 1 146 ha a donc coûté : 1 146 ha/4hax4 420 000 FCFA = 1 266 330 000 FCFA ; soit 1 930 381 euros. Ainsi, la part des ressources consacrée au financement direct des 270 groupements, laissent apparaître un coût moyen de 1 266 330 000 / 270 = 4 690 111 FCFA. En termes de réalisation, le montant total des investissements mobilisé pour les 270 groupements donne un coût moyen de 4 90 111 FCFA par projet installé. La mission d’évaluation estime que cette norme en termes de coût-efficacité est proche de la réalité. Ainsi, la performance en termes de coût-efficacité des crédits alloués au PNUD peut être jugée satisfaisante. En effet, les coûts des projets installés correspondent aux coûts réels de ces projets. En conclusion, en termes de coût-efficacité, les allocations de crédits destinés au financement des activités de productions vivrières et maraîchères ont été efficientes.

**9.3. Coût-efficacité des productions animalières**

Pour l’établissement des coûts, il y a lieu de distinguer trois volets de dépense, à savoir : le bâtiment, le matériel d’exploitation et l’alimentation. Les bâtiments et les matériels d’exploitation sont pris en compte pour le calcul des amortissements. Certes ces infrastructures ont fait l’objet d’un don de la part du projet, mais il faut estimer leur part dans les charges pour obtenir un résultat fondé sur la réalité des coûts. Cette situation nous donne les coûts de production suivants :

Tableau N°6 : Coût de production des différentes spéculations animalières

|  |  |
| --- | --- |
| **Spéculation (en unité)** | **Coût de production en FCFA** |
| Poulet de chair | 1 184 000 |
| Porc | 1 362 000 |
| Mouton | 1 181 000 |
| Total | 3 727 000 |

Source : Evaluateur

Selon le tableau ci-dessus, le coût de production d’une bande de poulet de chair est de 1 184 000 FCFA. Celui d’un Mouton est de 1 181 000 FCFA et celui d’un porc est de 1 362 000 FCFA. Le coût total de ces trois spéculations nous donne 3 727 000 FCFA ; soit un coût moyen de 1 242 333 FCFA. Or nous savons que la production totale de ces trois spéculations a été de 13 802 têtes. Le projet a donc produit au total 13 802 têtes en trois ans : 2009-2012 (ce nombre ne tient pas compte des productions intermédiaires des volailles) de production animalière de ces trois spéculations. Or selon les données ci-dessus, la production de ces trois spéculations coûte 3 727 000 FCFA. La production de 13 802 têtes a donc coûté : 13 802/3x3 727 000 FCFA = 17 146 684 666 FCFA ; soit 2 6138 238 euros. Ainsi, la part des ressources consacrées au financement direct des 270 groupements, laissent apparaître un coût moyen de 17 146 684 466 / 270 = 63 506 230 FCFA. En termes de réalisation, le montant total des investissements mobilisé pour les 270 groupements donne un coût moyen de 63 506 230 FCFA pour l’installation de ces trois spéculations dans une localité du projet. La mission d’évaluation estime que cette norme en termes de coût-efficacité est proche de la réalité. Ainsi, la performance en termes de coût-efficacité des crédits alloués au PNUD peut être jugée satisfaisante, car les coûts des projets installés correspondent aux coûts réels de ces projets. En conclusion, en termes de coût-efficacité, les allocations de crédits destinés au financement des activités de productions animalières ont été efficientes.

**9.4. Coût-efficacité des cantines scolaires**

Selon l’étude du CIRES, (OUATTARA Mama, DIALLO Souleymane Sadio, KOUADIO Eric Koffi, GBONGUE Mamadou, Juin 2012), pris individuellement, les cantines des établissements de type PIPCS semblent assez bien gérées du point de vue de la maîtrise des coûts. La bonne allocation des ressources constitue l’argument qui soutient ce résultat. Ce résultat semble plausible au regard du mode de gestion instaurée dans ce type de cantine avec la présence des Comités Villageois de Développement qui contribuent à la fois à l’approvisionnement en vivres mais, également, à la gestion au côté des autorités scolaires. Les établissements avec cantine gouvernementale et PAM – DEV ont des scores d’efficacité coûts qui doivent être améliorés. Le nombre de repas proposé aux enfants peut être augmenté avec une meilleure allocation des ressources. .

Le résultat des établissements avec cantine approvisionnée uniquement par le gouvernement, montre que l’inefficacité technique n’explique pas l’écart observé entre la production de repas et la quantité observée de repas servi. Les facteurs aléatoires peuvent être évoqués comme éléments explicatifs. A cet titre, on peut citer les effets de la crise sociopolitique qui ont affecté négativement le bon fonctionnement des cantines de manière générale, et celles approvisionnées par le gouvernement, plus spécifiquement. Les résultats montrent que le nombre d’année d’expérience du gestionnaire, la fréquence d’approvisionnement des cantines, pris, également, au carré, et le sexe du gestionnaire influencent positivement le niveau d’efficacité coût des cantines. Par contre, le fait que la cantine dispose de son propre magasin de stock, n’est pas accès à l’électricité et qu’elle dispose d’une cuisine, n’est pas statistiquement significatif. Ces résultats stipulent que si pour les variables comme l’expérience, la fréquence d’approvisionnement et le sexe du gestionnaire, l’on peut se prononcer sur leur influence sur le score d’efficacité coût, il n’en est pas le cas pour les autres variables. Le signe négatif du coefficient de la variable approvisionnement régulier des cantines scolaires, montre dans un premier temps, que l’irrégularité de l’approvisionnement influence négativement la gestion des charges d’exploitation. Par contre, plus les approvisionnements des cantines sont réguliers plus, la gestion des coûts d’exploitation s’améliore. En outre, l’expérience dans la gestion des cantines, à travers le nombre d’années accumulées, est un facteur primordial dans la minimisation des coûts de gestion. Le signe positif et statistiquement significatif du coefficient de la variable sexe du gestionnaire, indique des observations pertinentes. En effet, lorsque les cantines sont gérées par des femmes, le niveau d’efficacité coût s’améliore ; ce qui signifie que les femmes gestionnaires ont de meilleurs résultats en terme de minimisation des coûts. Cette situation du coût-efficacité des cantines, décrite par le CIRES est la même rencontrée dans les différentes zones de l’étude. En conclusion, en termes de coût-efficacité, les allocations de crédits destinés au financement des activités des cantines scolaires ont été efficientes.

**10.**

**Effets et impacts du projet**

Les chapitres 3, 4, 5 et 6 ont déjà donné des résultats d’effets et d’impacts attendus du projet. A ces résultats, il faut ajouter des effets et des impacts non attendus et qui sont apparus. Il s’agit essentiellement des effets et impacts du projet sur les groupements, sur les cantines, sur les pouvoirs de décision des femmes au sein des familles, etc.

**10.1. Effets et impacts du projet sur les groupements et leurs membres**

**10.1.1. Effets et impacts économiques**

* + **Les ressources financières générées par les groupements**

Les groupements, après avoir ravitaillé les cantines, disposent d’un quota de vivres qu’ils distribuent entre ces différents membres. Le reste des vivres est destiné à la vente. Cette vente des vivres a permis à certains groupements de générer des ressources financières. C’est le cas des groupements de l’axe ouest, dans lesquels, selon le tableau ci-dessous, les ressources financières des groupements ont augmenté sur la période allant de 2009 à 2012. Cette augmentation des ressources financières est également constatée dans les autres villages des axes Centre-Nord et Est. Cette augmentation des ressources financières a entraîné un enrichissement des membres sur le plan financier après le partage des gains. Les équipements agricoles (motoculteur, broyeur, décortiqueur, etc.…) ont également généré des ressources à travers les prestations de service.

Tableau N°7 : Volume total de la production, volume de la production vendu et gain monétaire sur l’axe Ouest de 2009 à 2012

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Groupements** | **Volume total de la production (en tonnes)** | **Volume total de la production vendue en t** | **Gain monétaire après vente (en francs CFA)** |
| Goya | **115,8** | **3** | **900 000** |
| Goueukangouiné | **246,52** | **40** | **3 000 000** |
| Bantégouin | **70,5** | **59** | **2 500 000** |
| Mahapleu | **643,3** | **123** | **4 900 000** |
| Kabacouma | **18,65** | **2,5** | **350 000** |
| Tiémé | **13,4** | **1,4** | **230 000** |
| Férémendougou | **27,1** | **2** | **310 000** |
| Baramokoté | **21,6** | **3** | **330 000** |
| Dasso | **4,2** | **1,5** | **255 000** |

Source : Evaluateur

Tableau N° 8 : Quelques réalisations et recettes des équipements agricoles octroyés par le projet

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Village / Groupement** | **Nature activités** | **Quantité** | **Recettes (fcfa)** |
| Raffierkro | Labour et transport de produits agricoles | 10 ha80 t | 244 100 |
| Kafiokaha 2 | Labour | 8.5ha | 65 000 |
| Bromakoté | Labourtransport de produits agricoles | 10 ha | 800 000 pour des dépenses de 440 000 FCFA - 260 000 FCFA de prêts scolaires et de santé aux membres du groupement |
| Gouékangouiné | Labour ettransport de produits agricoles | - | 430 000 |
| Bantégouiné | Décorticage | 19.46 t de riz ; 8.45 t de café | 174 185 |
| Kabakouma | Décorticage | 40 t de riz et de maïs | 416 500 |
| Goya | Labour et Transport | 15 ha | 225 000 |

Source : PNUD AOT Zone Centre

* + **Bancarisation des localités et comportement d’épargne des membres**

L’augmentation des revenus du groupement et l’enrichissement des membres a entraîné une bancarisation progressive des différentes localités par l’ouverture de comptes bancaires, un comportement d’épargne de groupe et un comportement d’épargne individuelle.

Tableau N°9 : institution financière et montant de l’épargne des groupements dans les villages de l’axe Ouest

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Village/Groupements** | **Gain monétaire du groupement après vente (en francs CFA)** | **Institution financière** | **Montant de l’épargne réalisé e franc CFA** |
| **Axe Ouest** |
| Goya | **900 000** | **COOPEC** | **254 000** |
| Goueukangouiné | **3 000 000** | **COOPEC** | **263 000** |
| Bantégouin | **2 500 000** | **-** | **-** |
| Mahapleu | **4 900 000** | **COOPEC** | **500 000** |
| Kabacouma | **350 000** | **COOPEC** | **21 000** |
| Tiémé | **230 000** | **BACI** | **-** |
| Férémendougou | **310 000** | **BACI** | **200 000** |
| Bromakoté | **330 000** | **BACI** |  |
| Dasso | **255 000** | **Caisse Métallique du village** | **170 000** |

Tableau N°10 : institution financière et montant de l’épargne des groupements dans les villages de l’axe Ouest

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Groupements** | **Gain monétaire du groupement après vente (en francs CFA)** | **Institution financière** | **Montant de l’épargne réalisé e franc CFA** |
| Goya | **900 000** | **COOPEC** | **254 000** |
| Goueukangouiné | **3 000 000** | **COOPEC** | **263 000** |
| Bantégouin | **2 500 000** | **-** | **-** |
| Mahapleu | **4 900 000** | **COOPEC** | **500 000** |
| Kabacouma | **350 000** | **COOPEC** | **21 000** |
| Tiémé | **230 000** | **BACI** | **-** |
| Férémendougou | **310 000** | **BACI** | **200 000** |
| Bromakoté | **330 000** | **BACI** |  |
| Dasso | **255 000** | **Caisse Métallique du village** | **170 000** |

Source : Evaluateur

36,66% des groupements ont ouvert un compte bancaire ou microfinancier et ont réalisé une épargne sur ces comptes. Dans les villages de l’axe Ouest, 60% des groupements ont ouvert un compte et ont réalisé une épargne. Dans les villages de l’axe Centre-Nord, 36,36% des groupements ont ouvert un compte et ont réalisé une épargne. Dans les villages de l’axe Est, 10% des groupements ont ouvert un compte et ont réalisé une épargne. La mission note donc une bancarisation progressive des bénéficiaires et l’adoption d’un comportement d’épargne dans leur vie quotidienne. En effet, les bénéficiaires disposent de comptes d’épargne individuels et surtout de comptes d’épargne de groupe. Malheureusement, l’enrichissement des groupements, leurs comportements d’épargne et les montants de leurs épargnes pourraientt diminuer dans le moyen et long terme pour trois raisons fondamentales. La première raisons est qu’aucune politique n’a été mise en place pour promouvoir une épargne régulière sur les différents comptes des groupements. Au contraire, ces différents comptes leur servent uniquement de compte ordinaire pour récupérer leur argent de façon sécurisée. Il s’agit plutôt d’une gestion quotidienne de leurs ressources financières qui ne peut en aucun cas leur permettre d’avoir accès à un crédit, gage de possibilité d’investissement, de réalisation de projets économiques et donc possibilité de formation d’un esprit entrepreneurial et de réinsertion économique durable.

La deuxième raison est que des problèmes existent quant à la capacité des institutions financières à accompagner les groupements vers la formation d’un esprit entrepreneurial. Dans certaines zones, notamment à l’ouest, l’usage des banques commerciales pour la gestion des comptes des groupements, cibles vulnérables par excellence, pose problème. Il s’agit de banques commerciales dont le rôle se limite à la domiciliation des comptes. Ces banques ne sont pas des intermédiaires financiers mais de simples agences de domiciliation des fonds car elles n’incitent pas les groupements à épargner et ne pilotent pas de politique de crédit et de remboursement envers ces cibles. Or justement, c’est à ce niveau qu’il faut mettre l’accent dans une perspective de formation d’un esprit entrepreneurial chez les membres des groupements. Au contraire, ces banques prélèvent des agios qui sont des frais de tenue des comptes et de l’argent pour des produits bancaires non demandés et inutiles pour une telle cible. Par ailleurs, il faut également relever le fait que certaines institutions de micro finances telles que les CMEC doivent de l’argent à certains groupements. Ainsi, depuis la crise de 2002, le groupement de Touro (Katiola) et bien d’autres ont leur argent bloqué à la CMEC. Toutes les démarches entreprises pour le remboursement de ces fonds sont restées vaines. Cette situation a engendré un climat de méfiance et de réticence quant à l’ouverture de nouveaux comptes dans ces institutions de microfinance.

La troisième raison est que les groupements ne sont pas suffisamment préparés à la recherche de marchés pour une meilleure vente de leurs productions.

* + **Les différents investissements faits des ressources générées par les groupements et par les membres**

Les recettes de prestations et de la vente des produits agricoles et d'élevage ont permis aux groupements d'ouvrir des comptes, de réaliser une épargne sur ces comptes, de participer aux dépenses familiales, de partager ces recettes entre les membres, de faire des prêts et de pérenniser les activités du groupements (renouvellement des intrants, etc.). Ainsi, 36,6% des groupements ont investi les ressources générées dans l’ouverture de comptes, 73% les ont investies dans les dépenses familiales, 31% les ont partagées entre les membres, 52% les ont investies dans les prêts (prêts scolaires, prêts sanitaires) aux membres et prêts aux personnes non membres du village afin de faire face aux dépenses scolaires et sanitaires (surtout les ordonnances médicales). Ce qui impacte positivement, dans l’ensemble, sur la santé et l’éducation dans la localité. Enfin, 4% ont investi dans la pérennisation de leurs activités. Le tableau ci-dessous nous donne des exemples des différents investissements faits.

Tableau N°111 : institution financière et montant de l’épargne des groupements dans les villages de l’axe Ouest

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Groupements** | **Gain monétaire du groupement après vente (en francs CFA)** | **Différents investissements faits des ressourcées générées** |
| Goya | **900 000** | **Epargne, réinvestissement dans le champ, prêts scolaires, prêts sanitaires (payement d’ordonnances)** |
| Goueukangouiné | **3 000 000** | **Epargne réalisée** |
| Bantégouin | **2 500 000** | **-** |
| Mahapleu | **4 900 000** | **Epargne, redistribution d’une partie des ressources générées aux membres du groupement, paiement d’essence pour la broyeuse, achat de poussins, achat d’aliments de poussins, prêts sanitaires et prêts scolaires** |
| Kabacouma | **350 000** | **-** |
| Tiémé | **230 000** | **-** |
| Férémendougou | **310 000** | **Pas d’investissement réalisé** |
| Baramokoté | **330 000** | **Epargne, achat d’aliments pour les poussins, payement de la facture de l’électricité, paiement de l’essence pour faire marcher le motoculteur, dépannage du motoculteur** |
| Dasso | **255 000** | **Epargne et prêts scolaires.** |

Source : Evaluateur

* + **Effet de développement rural et local**

Le projet a induit un début de développement rural. En effet, l’auto-emploi des femmes au sein des groupements de leurs villages augmente l’offre de biens ou de services au niveau local (puisque cet offre est assuré à plus de 70% par les femmes) et renforce le tissu rural. De même, l’approvisionnement régulier des marchés a contribué à la baisse des coûts des denrées alimentaires de base, assurant ainsi la sécurité alimentaire dans les différentes localités. Ainsi, un effet de développement rural et local est perceptible à travers l’augmentation du pouvoir d’achat des femmes membres des groupements, à travers la stabilisation des prix, à travers la création de richesses par la commercialisation des récoltes et à travers la lutte contre la pauvreté par la création d’AGR le long des routes nationales et autours des marchés locaux. Le projet montre également aux éventuels candidats à l’exode que des opportunités existent qui permettent de réconcilier vie de famille (fondamentale dans les zones rurales) et revenus satisfaisants. De plus, dans les zones rurales, ces femmes deviennent des agents de développement communautaire. Ce qui constitue un apport de technologie et de ressource humaine originale pour le village lui permettant d’analyser ses problèmes de façon plus systématique et de trouver des solutions par lui-même. Nous avons constaté sur le terrain que cet apport reste pour l’instant assez théorique car certaines femmes formées et disposant d’expertise avéré dans leur domaine d’activité économique n’ont pas encore pris la mesure exacte de cette expertise. Il convient toutefois d’être optimiste car cette expertise repose sur une tradition bien ancrée de travaux collectifs à intérêt général exécutés bénévolement par ces femmes.

**10.1.2. Effets et impacts sociologiques**

* + **Développement de la cohésion sociale et du capital confiance**

Sur le plan sociologique, le projet a instauré la cohésion sociale entre les membres des groupements et entre les différentes communautés dont sont issus ces membres grâce aux activités collectives. Le projet a eu un impact notable sur les relations sociales dans la zone. Les bénéficiaires dans les différents groupements ont eu l’occasion de se connaître, de travailler ensemble sur un certain temps. Par ailleurs, les groupements ont créé de nouveaux liens ou ont renforcé les liens entre des personnes qui auparavant ne se connaissaient pas. Ils ont permis de développer entre eux des sociabilités autour de problématiques nouvelles (financement d’activités génératrices de revenus). En outre, l’interaction au sein des groupements aurait permis, selon les témoignages de bon nombre de bénéficiaires, de s’émanciper des préjugés négatifs sur les uns et les autres et sur une communauté. La dynamique associative au sein des groupements a donc contribué à promouvoir indirectement le respect mutuel. Le projet a donc contribué au renforcement des liens sociaux et au développement de la solidarité intracommunautaire et intercommunautaire.

Avec le temps, les membres des groupements ont converti cette solidarité en capital confiance. Le projet semble avoir développé ce capital confiance entre les membres d’un même groupement, notamment à l’Ouest. Les membres de ces groupements conduisent ensemble des activités économiques qui les amènent à se rencontrer régulièrement. Dès lors, ils se rendent visite, réalisent des activités économiques collectives, partagent même des « secrets ». Ces mécanismes sociaux peuvent être vus comme étant des cercles de sociabilité d’où renaîtra la confiance altérée par la guerre (notamment à l’Ouest), puisqu’ils ont tendance à y partager plus spontanément des informations.

* + **Autonomisation des femmes et leurs pouvoirs de décision**

Le projet semble s’inscrire dans une dynamique genre car pour les femmes, l’accès au projet leur permet d’acquérir une certaine autonomie financière. Cette situation se traduit sur le terrain par l’augmentation du pouvoir économique des femmes dans les différentes localités. En effet, le projet a permis aux femmes de se prendre en charge sur le plan financier. Elles qui autrefois dépendaient exclusivement de leur mari ont une certaine indépendance et participent aux différentes charges du ménage. Ce sont elles qui scolarisent leurs enfants quand le père a des problèmes financiers. Elles participent aussi aux cotisations funéraires et mieux, elles assurent les frais de dépenses de santé de la famille : « *grâce à ce projet, je peux désormais financer les dépenses scolaires de me enfants sans mon mari. Ce dernier ne s’en occupe pas. Par ailleurs mes enfants peuvent désormais bien manger et je peux leur faire des cadeaux lors des fêtes. Ce que je ne pouvais pas me permettre avant* » (Focus Group Groupement de Kafiokaha). Enfin, des prêts sont faits à certains hommes grâce au travail de leurs femmes dans les groupements. Le projet a donc permis à certaines femmes d’avoir une source de revenu et de se lancer dans la vie afin de briser les barrières de dépendance vis-à-vis de leurs parents et maris. Le fait qu’elles puissent, elles aussi, préfinancer l’achat de marchandises, leur donne plus de poids. Enfin, les femmes siègent dans les CVD où elles occupent des fonctions importantes, où elles participent aux réunions et où elles arrivent à donner leur point de vue sur le fonctionnement du village et sur l’orientation de son développement. Il y a donc une valorisation de la femme au niveau du village. Elle participe effectivement aux priorités de la communauté et à la scolarisation de leurs enfants. Il y a également dans les villages une collaboration entre hommes et femmes dans la gestion des biens communautaires. Ainsi, les femmes, à travers leur production, arrivent à faire des investissements pour le village.

* + **Acquisition de statut dans la société**

Le projet semble être un facteur de valorisation des bénéficiaires dans leurs milieux respectifs. L’intérêt qu’ils portent à leurs activités et l’intérêt que les populations environnantes portent à leurs activités, est un élément important de valorisation de leur statut : « *avant ce projet, je ne travaillais pas. Je voulais travailler mais je n’avais pas de financement. Grâce à ce projet, mon rêve est devenu une réalité. Je me lève tôt le matin pour aller au travail, je rencontre des gens dans le compte du travail, je fais des réunions, je parle de mon travail à mes amis. Les gens ont un nouveau regard sur moi. Certains me citent en exemple alors que d’autres m’envient. Dans mon foyer et dans ma famille, je suis maintenant respecté. Ma parole compte, ce qui n’était pas le cas avant le projet* » (Entretien avec T.S. Présidente du groupement de Brombiré). Par ailleurs, certaines femmes prennent peu à peu conscience du potentiel autour de leurs activités : « *au début, je ne pouvais pas m’imaginer que le métier de maraîcher était un métier d’avenir, un métier très rentable. J’étais sceptique et je n’y croyais pas. Ce qui faisait que je n’assimilais pas bien la formation. Je ne savais pas que le marché de cette activité était aussi vaste et non limité. Franchement, je me rends compte aujourd’hui que c’est un métier qui nourrit son homme* » (Entretien avec K.T., présidente du groupement de Goya). Cette prise de conscience du potentiel autour de l’activité peut, dans certains cas, constituer un déclic pour oser aller plus loin et valoriser cette compétence : « *depuis que je me suis aperçu qu’on peut avoir beaucoup d’argent à travers l’élevage de poules pondeuses, j’ai décidé d’en faire un métier. Je suis en train d’épargner pour payer les aliments et un véhicule de ramassage afin de produire beaucoup et écouler facilement ma production* » (Entretien avec G.I., du groupement de Mahapleu). Enfin, la participation au projet est particulièrement valorisante pour les bénéficiaires et ceci, dans leurs milieux respectifs du fait de disposer de compte en banque et surtout du fait de travailler ensemble avec le PNUD : « *dans ma communauté, certaines personnes me demandent très souvent des aides financières ou matérielles. Le fait d’aller souvent en banque ou au siège du PNUD pour faire des réunions fait que les gens me respectent de plus en plus. Je le sens ainsi. D’autres même pensent que je travaille au PNUD* ». Ainsi, les villageois perçoivent le partenariat avec des structures nationales ou internationales (MEN, PNUD, PAM, UE) comme une précieuse occasion d’ouverture sur le monde et d’auto-affirmation sociale. Cet impact psychologique n’était pas attendu. La satisfaction qu’éprouvent les parents du fait que la cantine les libère, d’une certaine façon, de la corvée culinaire va également au-delà des attentes de la part des acteurs.

* + **Développement de réseaux sociaux**

Le projet a affermi et rapproché des mentalités entrepreneuriales pour des bénéficiaires ayant suivi la même formation professionnelle par le projet. Ainsi, 20% des femmes membres des groupements sont devenues des micro-entrepreneurs et des commerçantes. Elles ont créé une mutualisation des ressources financières, surtout à travers les tontines. Ce qui a développé des liens d’intérêt entre eux. Ainsi, l’idée de mise en commun des ressources constituent désormais des cadres au sein desquels ces femmes discutent des opportunités d’écoulement de leurs productions. C’est ainsi naissent des réseaux de « femmes vendeuses de produits maraîchers », des réseaux de « femmes vendeuses de produits vivriers », des réseaux de « femmes vendeuses de poulets et d’œufs » etc. Ces réseaux ayant pris leur naissance dans la spécialisation des différentes activités, se développent au fur et à mesure et tendent à se ramifier. Ces réseaux se constituent progressivement autour des marchés des villes et autour des villages dotés de marchés. Ces réseaux tendent à être en connexion avec des fournisseurs et des grossistes des grandes villes des différentes localités.

* + **La réduction du temps de travail et de la pénibilité des travaux**

Le projet a produit un changement dans la vie des bénéficiaires par la réduction du temps de travail et de la pénibilité des tâches grâce à l’acquisition des équipements de la petite mécanisation et de technique innovante de production agricole . Ces équipements utilisés pour le labour et pour le transport des produits agricoles permettent aux femmes de gagner du temps et de mettre en œuvre parallèlement d’autres AGR. C’est le cas de 70% des groupements. Par ailleurs, 67% des femmes reconnaissent la réduction de la pénibilité des travaux à leur niveau. Il s’agit essentiellement de la pénibilité liée au débroussaillage et au remblayage des champs, de la pénibilité liée au transport de la production, au broyage du manioc, au décorticage du riz et du maïs .

**10.1.3. Effets et impacts institutionnels du projet sur les groupements**

**Planification et formalisation des activités**

Les effets et impacts institutionnels du projet ont largement été abordés aux chapitres 7 et 8 sur le plan national et sur le plan des acteurs centraux. Cette fois-ci, il s’agit des effets et impacts institutionnels au niveau des groupements. Ainsi, sur le plan institutionnel, la mission note des effets sur les capacités des groupements à maîtriser les itinéraires techniques des cultures, sur leurs capacités en alphabétisation, en gestion coopérative, en organisation et en exécution des travaux. Au niveau des villages, l’effet positif sur les capacités de mobilisation des ressources humaines et des ressources matérielles est tout à fait perceptible, en termes de construction de cantines scolaires et d’appui aux groupements. L’effet positif sur la capacité d’organisation est également perceptible au sein des groupements des producteurs par leur aptitude à la planification des activités et à l’évaluation de leur production par le biais de documents soigneusement tenus dans la majorité des cas. La mission note également des effets tels que la lecture et l’écriture des numéros de téléphone, le remplissage des cahiers de gestion, la commande et l’achat de nouveaux matériels de production ainsi que la mécanisation de la production. Il faut ajouter également le fait qu’au plan organisationnel, 47% des groupements qui étaient dans l’informel tendent progressivement vers la formalisation. Donc on quitte dans un système informel pour aller vers des groupements structurés qui ont des statuts et règlement intérieur. Ce qui constitue un acquis important pour le développement.

**Gouvernance locale**

Dans les villages, les décisions relatives à la gestion des cantines sont prises de façon collégiale au sein des Comités Villageois de Développement qui regroupent toutes les parties prenantes au projet (Administration, groupements de femmes, COGES, etc.). De plus, il existe au sein des cantines des outils conçus par la DNC qui améliorent la transparence de la gestion : manuel de gestion des cantines, cahier de gestion des cantines, fiches de stock, etc. L’étude sur la cartographie des microprojets a mis en exergue les points à renforcer au niveau notamment d’une plus grande implication des élus locaux dans les organes de concertation, et un renforcement de la communication par une inclusion des bénéficiaires dans les comités locaux de concertation ; toutes choses qui connaissent un début d’exécution. Les résultats des études sur le coût de fonctionnement des cantines, les formations des acteurs nationaux en gestion, suivi et évaluation de projets et la mise à jour des outils de collecte contribueront à une amélioration globale de la gouvernance au niveau du PIPCS.

**10.1.4. Effets et impacts éducatifs du projet sur les groupements**

Des effets et impacts éducatifs sur les membres des groupements sont également à signaler. En effet, les apprenantes sont propres et bien habillées et elles affirment que cela est chez elle, un changement récent qu’elles imputent aux cours d’alphabétisation. A cela s’ajoute la propreté de l’environnement des cours et des villages visités ainsi que l’observation d’une hygiène alimentaire stricte. Enfin, les apprenantes se disent plus soucieuses de l’éducation de leurs enfants, apprécient le fait que les enfants mangent à midi et restent à l’école au lieu de divaguer dans la nature. Elles tiennent à leur scolarisation et à la qualité de leur apprentissage.

**10.1.5. Effets et impacts sanitaires du projet sur les groupements**

Dans l’optique de prévenir l’infection à VIH au sein des groupements bénéficiaires du projet et leurs communautés villageoises, la thématique de la lutte contre le VIH/SIDA a été introduite dans la convention de partenariat entre les opérateurs de formation et le PNUD. A cet effet, les zones ANADER de Bouaké, Korhogo et Man en collaboration avec les acteurs de la lutte contre le VIH, ont conduit une campagne de sensibilisation/dépistage. Cette opération s’est déroulée du 17 novembre 2011 au 02 décembre 2011 à Bouaké, du 09 Novembre au 23/12/2012 à Korhogo et du 06 au 15 Janvier 2012 à Man. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°12 : Résultats VIH SIDA

|  |  |
| --- | --- |
| **Indicateurs** | **Nombre** |
| **Homme** | **Femme** | **Total** |
| Nombre de séances de sensibilisation réalisées | 70 |
| Nombre d’hommes et de femmes sensibilisés au VIH/sida | 1051 | 1404 | 2455 |
| Nombre d’hommes et de femmes dépistés au VIH/sida | 432 | 584 | 1016 |
| Nombre d’hommes et de femmes dépistés positifs | 7 | 15 | 22 |
| Nombre d’hommes et de femmes dépistés positifs ayant retirés leurs résultats | 7 | 15 | 22 |
| Nombre d’hommes et de femmes dépistés positifs référés pour une prise en charge | 7 | 14 | 21 |

Source : Rapports ANADER zones Centre, Nord et Ouest

**10.1.6. Effets et impacts environnementaux du projet sur les groupements**

Dans le cadre des appuis techniques accordés aux groupements, il est prévu la formation des bénéficiaires en production d’engrais organiques (compost), permettant ainsi notamment un recyclage des déchets organiques des animaux. Cet état de fait contribuerait également à résorber en partie le problème de la cherté des engrais. Par ailleurs, les thèmes sur la fabrication de bio pesticides, la culture des légumineuses et l’arboriculture seront également diffusés. Les deux derniers sujets contribueront durablement à la conservation et la restauration des sols. Pour rappel, ces thématiques ont été fortement recommandées par l’étude sur la cartographie des microprojets réalisées par le projet. Le projet encourage aussi fortement l’utilisation des foyers améliorés dans la cuisson des repas dans les cantines. Ces foyers permettent une réduction de 90% de l’utilisation du bois de chauffe, donc une réduction des émissions de CO2 et une préservation des forêts.

**10.2. Effets et impacts du projet sur les cantines scolaires et sur l’éducation**

**10.2.1. L’école et le profil des élèves ayant accès aux cantines scolaires**

Selon l’étude du CIRES, (OUATTARA Mama, DIALLO Souleymane Sadio, KOUADIO Eric Koffi, GBONGUE Mamadou, Juin 2012) qui a enquêté sur un échantillon de 2 702 élèves dont l’âge moyen est estimé à 11 ans, à l’aide d’un questionnaire structuré, 90,6% des élèves enquêtés sont pensionnaires de la cantine de leur école. Cela indique que les cantines touchent la majorité des élèves des écoles dans lesquelles les cantines sont implantées. Parmi les non pensionnaires des cantines, 75% rentrent à la maison à midi et 17,4% le sont parce que les parents ne peuvent pas payer les 25 F par repas. Envions 37% de ceux-ci sont issus de familles de producteurs agricoles, 24% de familles de travailleurs du secteur informel. Ce profil est confirmé par la présente évaluation qui a couvert 30 villages. Sur le terrain, un échantillon global de 150 élèves (soit 5 élèves par village) dont l’âge moyen est estimé à 11 ans a été enquêté à l’aide d’entretiens de groupe. Il ressort des résultats d’analyse que 95% des élèves enquêtés sont pensionnaires de la cantine de leur école. Cela indique que les cantines touchent la majorité des élèves des écoles dans lesquelles elles sont implantées. Parmi les non pensionnaires des cantines, 80% rentrent à la maison à midi parce que les parents ne peuvent pas payer les 25 F par repas.

**10.2.2.** **Accès aux cantines et genre**

Selon l’étude du CIRES, (OUATTARA Mama, DIALLO Souleymane Sadio, KOUADIO Eric Koffi, GBONGUE Mamadou, Juin 2012), au nombre des enfants pensionnaires des cantines scolaires, on note que les filles représentent 42% de ceux-ci, avec un ratio filles / garçons qui est d’environ 0,72, on se situe légèrement en dessous de celui observé dans l’ensemble des établissements d’enseignement primaire en 2008 – 2009 qui est de 0,86 selon les données de la DIPES. Dans le cas de cette évaluation, au nombre des enfants pensionnaires des cantines scolaires, on note que les filles représentent environ 38% de ceux-ci avec un ratio filles / garçons qui est d’environ 0,65, on se situe légèrement en dessous de celui observé dans l’ensemble des établissements d’enseignement primaire en 2008-2009 qui est de 0,86 selon les données de la DIPES et de 0,72 selon les études d’évaluation de 2011. Ainsi, la parité, presque parfaite garçons/filles est une réalité sauf dans les villages de l’axe Ouest où un gap de plus de 25 élèves existe entre le nombre des garçons et le nombre de filles.

**10.2.3. Accès aux cantines et catégorie socioprofessionnelle des parents**

Les résultats de l’enquête de l’étude du CIRES, (OUATTARA Mama, DIALLO Souleymane Sadio, KOUADIO Eric Koffi, GBONGUE Mamadou, Juin 2012) indiquent que 46,65% des enfants de l’échantillon sont des enfants d’agriculteurs contre 17,01% d’enfants de fonctionnaires, 12,54% d’enfants de travailleurs du secteur informel, 8,31% d’enfants d’employés du secteur privé. La répartition des pensionnaires des cantines et des non pensionnaires dans l’échantillon suit la même tendance avec une prédominance des enfants d’agriculteurs qui représentent 48% des pensionnaires des cantines et 31% des non pensionnaires. Parmi les pensionnaires des cantines, 25,76% des enfants sont des descendants de fonctionnaires et 14,85% de travailleurs du secteur informel. Dans le cas de la présente évaluation, les résultats de l’enquête indiquent que 95% des enfants qui mangent dans les cantines sont des enfants d’agriculteurs.

**10.2.4. Effets et impacts du projet sur les effectifs scolaires dans les villages à cantine : l’état de la scolarisation de la jeune fille**

Au titre de l’année scolaire 2011-2012, l’on a enregistré un effectif de 4710 garçons contre 2457 filles pour l’ensemble des 30 localités visitées. Ce qui dénote d’un retour massif des élèves à l’école. Cependant, pour mieux appréhender l’évolution de ces effectifs dans l’ensemble, nous porterons l’analyse sur le ratio filles/garçons au niveau du CP1. En effet, ce ratio est un indicateur de l’évolution de la capacité du système éducatif à promouvoir la scolarisation des filles et l’égalité à l’accès à l’éducation entre les filles et les garçons. Les données ci-dessous issus du terrain, indiquent l’évolution de ce ratio au niveau de l’ensemble du système d’enseignement primaire et des écoles avec cantines.

Pendant l’année scolaire 2009-2010, l’on assiste à une augmentation du ratio d’une valeur de 0,82 à 0,93. Par conséquent, l’on peut déduire que le nombre de filles scolarisées au CP1, s’est sensiblement accru par rapport à celui des garçons scolarisés. Les raisons évoquées par les différents partenaires du système éducatif rencontrés sont d’une part, liées à la campagne de sensibilisation organisée par les partenaires du système éducatif pour le retour massif des enfants surtout des jeunes filles des différentes localités à l’école. D’autre part, ces raisons seraient également liées à l’ouverture des cantines scolaires dans la zone CNO de façon générale. La cantine scolaire a servi de levier auprès des leaders communautaires dans la sensibilisation des communautés en faveur de la scolarisation de la jeune fille dans les différentes localités. En effet, les responsables de l’école pour obtenir l’adhésion des leaders communautaires (chefs de villages, de quartiers, propriétaires terriens etc.), ont utilisé les arguments selon lesquels la cantine scolaire résolvait dorénavant la question des stéréotypes socioculturels qui veut que la jeune fille reste à la maison pour faire à manger à son frère de retour de l’école. Cette campagne de sensibilisation a battu en brèche un tant soit peu cette mentalité. L’augmentation des effectifs des jeunes filles scolarisées l’année d’après, c’est-à-dire en 2010-2011 est donc perçue comme résultant de la campagne de sensibilisation conjointement menée par les Directeurs des écoles et les leaders communautaires. En revanche, de l’année scolaire 2010-2011 à celle de 2011-2012, le ratio (0,93) est presque constant. Cela dénote du fait que nonobstant les campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation de la jeune fille et les progrès observés, les effectifs demeurent encore inférieurs à ceux des garçons et la parité n’est pas encore effective. La crise post-électorale peut être citée comme un des facteurs perturbateurs de cette parité. Par ailleurs, même si, les effectifs de filles pour ces trois années scolaires (3017, 2768, 2457) qui s’élèvent à 8242 sont certes importants, ce qui donne un taux de progression de 33,66%, force est de constater que ceux-ci sont en baisse au fil des années. Les raisons qui sous-tendent cette situation sont les suivantes : d’une part, l’on a assisté à une pratique qui consistait pour les parents à retirer les enfants des écoles dépourvues de cantines scolaires au profit de celles qui en sont dotées dès l’ouverture des cantines scolaires dans la région CNO. De même, le phénomène de migration des parents vers d’autres régions jugées plus prospères. Par exemple, dans le village de Siempurgo, sur l’axe Centre-Nord, la cantine a favorisé la scolarisation de la petite fille, comme en témoigne le tableau-ci-dessous :

Tableau N°13 : l’état de la scolarisation de la jeune fille dans le village de Siempurgo

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Année scolaire | Nombre de garçons | Nombre de filles | Effectif total |
| 2005-2006 | 45 | 20 | 65 |
| 2006-2007 | 60 | 40 | 100 |
| 2007-2008 | 70 | 55 | 125 |
| 2008-2009 | 80 | 70 | 150 |
| 2009-2010 | 95 | 80 | 175 |
| 2010-2011 | Crise  | postélectorale |  |
| 2011-2012 | 120 | 105 | 225 |

Source: DREN Boundialli

**10.2.5. Effets et impacts du projet sur la réussite scolaire dans les villages à cantine**

**Effets et impacts des cantines sur le taux de réussite aux examens de CEPE et d’entrée en 6ème**

Dans tous les villages, les cantines ont contribué à l’augmentation du taux de réussite aux examens du CEPE et de l’entrée en 6ème. En effet, les écoles dotées de cantines ont fait les meilleurs résultats dans les différents villages. Dans le village de Siempurgo, dans la DREN de Boundialli, sur l’axe Centre-Nord, durant l’année scolaire 2011-2012, sur 28 élèves, 26 ont été admis à l’entrée en 6ème. Soit environ 93% de réussite. Le village de Kafiokaha dans la DREN de korhogo a fait 98% de réussite à l’entrée en 6ème.

**Effets et Impacts des cantines sur le taux moyen d’admission en classe supérieure : le taux de promotion du CP1 au CM2**

Nous avons considéré l’année 2011-2012 comme année de base puisqu’au moment de la phase terrain de la mission, l’année scolaire était déjà achevée et tous les résultats étaient connus. En examinant les résultats relatifs aux taux de promotion du CP1 au CM2 on note que pour bien des cas, les écoles avec cantines affichent de meilleurs résultats. Ainsi, en considérant les résultats des garçons, les écoles avec cantines enregistrent une meilleure performance que les écoles sans cantines, ce qui laisse entendre que les cantines scolaires ont un impact positif et significatif sur le taux de promotion des garçons. Ainsi, en ce qui concerne la classe de CP1 par exemple, le taux moyen d’admission en classe supérieure des garçons est de 53,11% pour ce qui est des écoles avec cantines contre 50,63% pour les écoles sans cantines, soit une différence d’environ deux points en faveur du premier groupe. Ces taux sont de 55,10% au CP2, 50,46% au CE1, 49,19% au CE2 et 47,91% pour les écoles avec cantines contres respectivement 45,17%, 50,34%, 47,61%, 46,73% et 46,27% pour les écoles sans cantines. Lorsqu’on s’intéresse au cas spécifique des filles, les résultats sont, dans l’ensemble, semblables à ceux des garçons. Globalement, les écoles avec cantines ont un taux de promotion supérieur à celui des écoles sans cantines.

**Effets et impacts des cantines sur les taux de redoublement**

Le taux de redoublement a baissé dans les différentes localités du fait des cantines.

**Effets et Impacts des cantines sur le maintien des élèves à l’école : le taux d’assiduité**

La principale vocation des cantines scolaires est d’agir sur la demande d’éducation et le maintien des enfants à l’école. Pour analyser cet aspect de l’étude, la disponibilité des données sur l’évolution du taux d’assiduité est cruciale. C’est pourquoi l’étude analyse l’évolution de ces variables de 2009 à 2012 en comparant les résultats agrégés des écoles des villages des différents axes de l’étude lorsqu’on a pu obtenir ces informations. Ainsi, l’un des argumentaires développés par les responsables des écoles, est que la cantine scolaire a sans conteste permis de maintenir les élèves à l’école pendant les premières heures du conflit armé de Septembre 2002 car la tentation était grande. Or, le fait pour les élèves de savoir qu’ils avaient l’assurance de se nourrir en allant à l’école, a émoussé quelque peu leurs ardeurs de suivre un quelconque mouvement. Cette tendance s’est progressivement renforcée jusqu’aujourd’hui. Selon les données disponibles, le taux d’assiduité au niveau des écoles avec cantines est passé de 85% à 95% de 2009 à 2012, soit une augmentation d’environ 10 points de pourcentage. Ceci a permis d’améliorer le taux du rendement des écoles avec cantines de plus de 20 points de pourcentage en passant de 44% à 64% sur la même période. Les cantines permettant la sédentarisation des enfants à l’école entre midi et 14h, elles favorisent un fort taux d’assiduité.

**Effets et impacts des cantines sur le taux d’abandon scolaire**

L’impact des cantines scolaires sur la demande est aussi analysé à travers le suivi du taux d’abandon. Selon les instituteurs rencontrés, l’évolution du taux d’assiduité ci-dessus s’est accompagnée d’une légère baisse du taux d’abandon suggérant que les cantines scolaires semblent améliorer la rétention des élèves à l’école. Toutefois, si le lien entre la cantine et l’assiduité scolaire est incontestablement établi, les données ne confirment pas tout à fait qu’il en soit ainsi pour ce qui est de l’abandon. Ce que l’on sait de façon formelle, c’est que les abandons décroissent au fil du cursus et que les filles en sont plus sujettes que les garçons. Le taux limite d’abandon visé par le ministère de tutelle est de 5 %. Sur le terrain, l’ensemble des DREN satisfait à cet objectif à l’exception de Bondoukou.

**19.2.6. Effets et impacts de la cantine sur l’amélioration de la santé des élèves**

Les parents d’élèves ont mentionné une nette amélioration de l’hygiène corporelle chez leurs enfants ce qui est en rapport étroit avec l’avènement de la cantine scolaire. Aussi, l’un des faits marquants serait que les enfants savent dorénavant les mesures d’hygiène à observer avant les repas, chose qu’ils appliquent à la maison.

**10.2.7. Effets et impacts de la cantine sur la vie civiques des élèves**

Les cantines scolaires ont permis d’inculquer dès le bas âge de bonnes habitudes aux enfants pour ce qui est de la tenue à table. En effet, aux dires des enseignants, les enfants du milieu rural étaient lésés sur ce plan et cela se faisait ressentir lorsqu’ils entraient en sixième où ils devaient désormais vivre dans un internat et dans la vie active.

**10.2.8. Effets et impacts de la cantine sur l’équilibre alimentaire des élèves**

Les cantines scolaires ont permis de résoudre de manière substantielle la question de la faim au niveau des localités visitées. Selon nos interlocuteurs, Les cantines scolaires ont permis d’améliorer l’équilibre alimentaire des enfants. La paupérisation qui touche les ménages en générale, s’est accentuée avec la situation de crise que connaît la Côte d’Ivoire. Une telle situation de pauvreté touche surtout les ménages issus du milieu rural qui vivent dans une précarité alimentaire. De ce fait, parvenir à assurer tous les repas quotidiens devient une véritable gageure. Cette situation de précarité l’est davantage au niveau des enfants qui représentent l’une des couches les plus vulnérables. Dans un tel contexte, la ration alimentaire offerte à la cantine scolaire constitue une manne pour les enfants confrontés quotidiennement aux difficultés de survie alimentaire. Ainsi, les cantines scolaires ont permis aux enfants de se nourrir de façon saine et équilibrée.

**10.3. Conclusion sur les effets et impacts du projet**

Sur le plan économique, le projet a permis aux groupements de générer des ressources financières, d’ouvrir des comptes en banque, de développer un comportement d’épargne, de faire des investissements sociaux et économiques avec les ressources générées. Enfin, il a entraîné un début de développement rural. Sur le plan sociologique, le projet a développé la cohésion sociale et le capital confiance entre les membres des groupements et entre les différentes communautés d’où sont issus ces membres. Le projet a entraîné l’autonomisation des femmes et une croissance de leur pouvoir de décision dans les instances familiales et villageoises. Il a permis aux femmes membres des groupements d’acquérir un nouveau statut dans la communauté, de développer les réseaux sociaux et de réduire le temps de travail et la pénibilité des travaux champêtres et des tâches domestiques. Le projet a eu également des impacts institutionnels, éducatifs, sanitaires et environnementaux sur les bénéficiaires. Enfin, le projet a eu des impacts positifs sur l’éducation. Il a développé la scolarisation de la petite fille et a augmenté la réussite scolaire dans ces différentes zones. Il a contribué à l’amélioration de la santé des élèves, à l’amélioration de leur éducation civique et de leur équilibre alimentaire.

**11.**

**La pérennisation du projet**

La pérennisation suppose que le projet a généré une structure capable de se développer après la fin du financement, que cette structure a pris le relais et qu’elle est arrivée à s’ouvrir à d’autres bailleurs de fonds.

**11.1. La pérennisation des cantines**

10% des personnes enquêtées affirment que la pérennisation cantinière doit être ancrée sur les groupements car selon eux, le développement local doit être conçu et géré à la base. Cependant, la présente évaluation confirme le constat qu’il est risqué d’envisager de faire reposer la pérennisation des cantines sur les seuls groupements car ils n’arrivent pas à satisfaire durablement les demandes cantinières surtout en protéines animales.

51% des enquêtés pensent que la pérennisation pourrait être assurée par les collectivités territoriales. En effet, selon eux, les responsables de ces collectivités ont bonne connaissance de leur responsabilité vis-à-vis de l’école même si dans l’ensemble la question relative à la cantine leur échappe. Toutefois, ils soutiennent l’idée que ces administrations économiques décentralisées pourraient systématiser la cantine scolaire, et l’inclure dans leurs objectifs programmatiques sur la base d’une stratégie nationale de développement clairement définie. Malheureusement, les textes actuels qui régissent la décentralisation ne contiennent pas de réponse à cette préoccupation.

13% des enquêtés estiment que les cadres et la diaspora des différentes localités représentent un potentiel sur lequel les organisateurs du développement local peuvent s’appuyer dans une perspective de pérennisation des cantines scolaires.

7% des enquêtés affirment que la pérennisation des cantines peut être obtenue par le changement des habitudes culturales qui consistera à commencer un peu plus tôt que prévu les semis afin de pouvoir procéder à la récolte pendant la période de la rentrée scolaire où il y a quelques difficultés d’approvisionnement des cantines scolaires.

4% des enquêtés estiment que la pérennisation des cantines scolaires peut être ancrée sur le passage du témoin aux générations futures qui consistera à mettre un accent sur le fait d’initier leurs sœurs et progénitures aux activités du groupement afin d’assurer la relève.

2% des enquêtés estiment que la pérennisation des cantines scolaires peut être ancrée sur la diversification des activités de commercialisation, notamment la commercialisation de produits autres que ceux du groupement.

Enfin, 5% des enquêtés estiment que la pérennisation des cantines scolaires peut se faire par l’instauration d’une levée de cotisations (augmentation du capital du groupement) en vue de bénéficier d’un prêt auprès d’une structure de micro-financement pour accroître les productions.

**11.2. La pérennisation des groupements**

La mission note que plusieurs stratégies de pérennisation ont été mises en œuvre par certains groupements. Ces stratégies sont : la prise en main des groupements par les administrations économiques décentralisées, la diversification de la production, l’organisation des groupements en coopérative, la construction de points de vente, l’immatriculation à la chambre de commerce, le partenariat avec des grossistes, la participation à des salons d’exposition, la recherche de nouveaux marchés et la mise en place de plateformes de commercialisation. On note toutefois que dans la plupart des localités, les groupements ne sont pas arrivés à s’ouvrir à d’autres bailleurs de fonds, ce qui pouvait leur permettre d’étendre leurs activités respectives en des chantiers économiques visant à dégager des économies d’échelles. Par ailleurs, les problèmes de trésorerie des groupements, leurs difficultés d’approvisionnements en intrants, en aliments pour l’élevage avicole, en pièces détachées pour les unités de transformation, leurs difficultés de commercialisation et de distribution, sont de nature à jouer sur la viabilité et la durabilité de leurs activités économiques. Les effets à long terme (viabilité, durabilité) du projet risquent d’être remis en cause par ces difficultés, si elles ne sont pas résolues. Les performances en matière de durabilité des résultats peuvent donc être jugées insatisfaisantes par la mission d’évaluation.

Enfin, si les bénéficiaires ont une perception somme toute importante de leur responsabilité dans la pérennisation du projet, il n’en demeure pas moins qu’ils manifestent également le désir d’être encore assistés pour une certaine période déterminée allant de trois à cinq ans par les partenaires au développement. En effet, la quasi-totalité des bénéficiaires a exprimé le souhait de se voir assister pendant une certaine période afin de pouvoir se prendre entièrement en charge. D’une manière générale, les bénéficiaires n’expriment pas une quelconque inquiétude à l’idée d’un retrait des partenaires au développement.

Cependant ils veulent s’assurer d’avoir une bonne maîtrise de leurs activités ce qui passe par l’assimilation effective des techniques culturales et d’élevages apprises. Pour ce faire, les bénéficiaires dans l’ensemble définissent une période d’assistance en renforcement de capacités (agriculture et élevage) et en intrants (engrais, semences et produits phytosanitaires) sans omettre le volet alphabétisation des membres des groupements de production qui demeure également une préoccupation. Enfin, la mise en place de structures de micro finance cantinière, de culture de rente cantinière, des bas-fonds cantinière, de projet halieutique, piscicole et de projet de partenariat public/privé centré sur les cantines sont les différents éléments qui doivent constituer l’appui technique des partenaires au développement.

**11.3. Analyse sur la pérennisation**

La pérennisation des cantines et des groupements ne peut se faire que dans un contexte de développement local impliquant plusieurs acteurs locaux au niveau opérationnel. Cela se fera dans une stratégie de développement local intégré axé sur les acquis des groupements et des cantines scolaires. Ainsi, les stratégies de pérennisation énumérées ci-dessus pourraient être utilisées à la fois par les différents acteurs en centrant la pérennisation sur les objectifs de développement local et en la liant aux intérêts stratégiques des différents acteurs locaux dans le jeu et l’enjeu du développement local. Pour ce faire, il faudra un approfondissement de la décentralisation afin de permettre aux collectivités locales d’avoir accès en partie aux finances locales. Ce qui pourrait augmenter le budget en faveur de la pérennisation des cantines scolaires. Toutes ces actions supposent qu’il faut en même temps poursuivre et renforcer la stratégie de pérennisation des cantines par les groupements mobilisés autour de celles-ci. Cela passe par la poursuite du renforcement de leurs capacités productives et organisationnelles, par un encadrement technique rapproché et surtout par la valorisation de leurs productions.

 Ces appuis devraient alors se faire dans un cadre contractuel avec des groupements ayant un minimum d’existence légale. C’est-à-dire avec des groupements qui se seraient érigés en coopérative agricole ou rural ou en Groupement d’Intérêt Economique (GIE). Enfin, l’ambition de la pérennisation ne pouvant pas être basée uniquement sur les groupements, il faudra impliquer d’autres acteurs locaux tels que les jeunes, les COGES, les associations de parents d’élèves, les mutuelles de développement et autres associations de cadres, les organisations professionnelles agricoles (café, cacao, palmier, hévéa, coton) et les entreprises d’exploitation agricoles, forestières et minières. L’implication de ces acteurs n’exclut pas des réorientations stratégiques en matière de production végétale. Ainsi, les cultures vivrières et maraîchères pourraient être complétées par des cultures pérennes dont les ventes des productions serviront exclusivement à l’augmentation de l’épargne des groupements (pour le tiers des revenus issus des ventes) et à la prise en charge des cantines (pour les deux tiers des revenus issus des ventes).

**12.**

**Forces et faiblesses**

**des cantines et des groupements**

A la suite de l’analyse des retombées des cantines scolaires et des groupements sur la vie de la communauté, il importe de ressortir leurs forces et faiblesses.

**12.1. Les forces des cantines et des groupements**

**12.1.1. Les forces des cantines**

L’augmentation des effectifs aussi bien au niveau des garçons que des filles à l’école;

L’augmentation des effectifs aussi bien au niveau des garçons que des filles au niveau du CP1 avec un ratio en augmentation;

La réduction du taux de redoublement au niveau des deux sexes à l’école ;

La réduction du taux d’abandon aussi bien chez les garçons que chez les filles;

La cantine scolaire a permis d’améliorer les taux de progression aux différents examens et évaluations ;

La cantine scolaire a permis de maintenir les élèves à l’école pendant la période de crise ;

La cantine scolaire a permis d’assurer l’équilibre alimentaire des enfants ;

La cantine scolaire a permis d’inculquer de nouveaux comportements d’hygiène corporelle au niveau des enfants.

**12.1.2. Les forces des groupements**

Les groupements reposent sur des communautés de base convaincues que ses objectifs vont totalement dans le sens de leurs intérêts ;

Les groupements sont composés de membres venant de groupes ethniques et de nationalités divers, notamment à l’Ouest où des guérés et des burkinabés sont dans un même groupement. Ce qui se traduit par des échanges interculturels et par la baisse des tensions communautaires.

**12.2. Les faiblesses des cantines et des groupements**

**12.2.1. Les faiblesses des cantines**

Les gérants de cantines surtout ceux qui sont à leur première expérience présentent des lacunes au niveau de la gestion quotidienne des cantines scolaires ;

Les effectifs trop élevés de rationnaires créent des difficultés d’approvisionnement au niveau des groupements ;

Des ruptures de stocks en vivres sont constatées au niveau des cantines scolaires surtout pendant la rentrée scolaire (septembre, octobre) où les récoltes ne sont pas encore faites ;

La défection de certaines cantinières en raison de l’ampleur de la tâche et de la rémunération jugée insuffisante ;

Les cantines ne sont pas inscrites dans un cadre stratégique de développement local défini, ceci étant dû au fait que ce cadre n’existe pas encore ;

la faible transparence en matière de gestion des ressources au niveau des cantines scolaires, liée en partie au manque d’outil de gestion adéquat ;

**12.2.2. Les faiblesses des groupements**

Les activités des groupements s’appuient fortement sur des aides extérieures limitées dans le temps ;

Les groupements ne sont pas inscrits dans un cadre stratégique de développement local défini, ceci étant dû au fait que ce cadre n’existe pas encore ;

l’absence de données qui éclairent sur la structure et le fonctionnement du marché national des produits alimentaires susceptibles de servir d’outil de décision pour les promoteurs des microprojets ;

Les groupements ne disposent pas de parcelles cultivables comme biens personnels.

**13.**

**Leçons apprises,**

**bonnes pratiques et perspectives**

**13.1. Leçons apprises**

L’exécution du projet a permis de tirer des leçons qui s’articulent autour des points suivants :

* Le succès des élevages hors sol repose sur une obligation de réduction du coût de l’alimentation pour lequel il convient d’engager une recherche/développement.
* En production agricole, la subdivision des champs communs en parcelles individuelles permet une meilleure conduite des cultures qu’en travail totalement collectif.
* En vulgarisation, il existe des questions d’ordre économique dont la réponse ne peut être fournie qu’à travers un volet Recherche-Développement accompagnateur.
* L’implication de la chefferie villageoise et du Directeur de l’école dans la mise en place et la conduite des microprojets est indispensable pour la réussite de ces derniers.
* Les missions d’évaluation effectuées en équipes composites constituent de précieuses occasions pour le décèlement des failles dans l’expertise des staffs techniques et de propositions de pistes pour un indispensable renforcement de leur puissance opérationnelle.
* Quand on développe une AGR, il faut toujours la faire superviser par une structure mieux outillée afin d’aboutir à de bons résultats ;
* La plupart des groupements qui ne fonctionnaient pas bien sont des groupements dans lesquels les membres n’avaient jamais mené d’activité économique ensemble avant l’avènement du projet ;
* Le projet s’étant développé dans un contexte de crise où il y avait les programmes humanitaires qui s’étaient développés dans la plupart des villages de ces zones, les populations ont confondu le projet de pérennisation des cantines (qui est un projet de développement) à un projet humanitaire (qui est un projet de dons sans qu’il y ait de suite à donner). Pour les populations donc, c’était une donation comme en période de crise qu’il fallait utiliser sans rendre compte. Il y a donc eu une mauvaise fois de la part de certains groupements.. Dans des projets similaires, il faudra communiquer sur ces aspects dans la mobilisation communautaire ;
* L’engagement du Gouvernement dans une telle initiative est plus qu’une nécessité et constitue l’élément pivot de l’initiative ;
* La compréhension des enjeux du Programme par les communautés et l’ensemble des acteurs pendant la phase de sensibilisation par les Conseillers et les Assistants terrain du PNUD est une étape clé à laquelle il convient d’accorder le temps nécessaire. Cette compréhension favorise leur implication dans la mise en œuvre des activités devant soutenir le programme ;
* L’introduction des cantines scolaires, permet aux communautés de vivre dans une certaine tranquillité en ce sens que la problématique liée à la nourriture des enfants à midi, a une solution. Celles-ci vaquent désormais à leurs travaux champêtres de façon paisible ;
* Le suivi et l’évaluation au plan local des activités, est capital pour l’atteinte des résultats. L’insuffisance des outils pour le suivi des activités, rend difficile l’évaluation des résultats du processus de pérennisation par les acteurs du dispositif local, d’où l’utilité du cadre logique et des indicateurs ;
* L’intervention de partenaires autres que ceux du Programme dans les villages, apporte des ressources additionnelles et peut donc contribuer à la réussite du programme. La présence de plusieurs partenaires développe chez les communautés l’acquisition de savoir faire et la capacité de prise d’initiatives pour la réalisation de projets de développement ;
* La gestion des intrants est un facteur important dans la réussite du Programme se résumant à deux éléments déterminants. Il s’agit : (i) du respect du calendrier saisonnier qui atténue d’éventuels effets d’aléas climatiques ; (ii) de la qualité des intrants notamment des semences aux fins d’obtenir une productivité optimale ;
* La production des groupements participe de la politique d’autosuffisance alimentaire ;
* La mise en place de processus de diagnostic et de planification participatifs contribue grandement à l’appropriation de l’initiative par les communautés ;
* Le programme induit des bénéfices sociaux non identifiés à l’origine, tels que la cohésion sociale et l’estime de soi, le pouvoir de décision des femmes, etc.
* L’intégration du VIH SIDA dans les modules de formation des groupements et les campagnes de sensibilisation / dépistage participent de la lutte contre cette pandémie.

**13.2. Bonnes pratiques**

* Réception régulière des rapports d’activité, lesquels rapports justifiant l’efficacité ;
* La mobilisation des femmes. Il y a eu un engouement des femmes. Le projet a favorisé l’adhésion massive des femmes ;
* Le projet a permis de redynamiser les mouvements de femmes qui étaient jusque-là en veilleuse. L’implication de ces mouvements a permis une adhésion massive d’autres femmes aux objectifs du projet ;
* Création spontanée de groupements dans les villages où ils n’existaient pas ;
* Le fait que le staff du projet soit implanté sur le site du projet est une très bonne pratique. En effet, il y a des projets qui se mettent en œuvre alors que le staff réside dans une autre zone et vient de temps en temps faire une sorte de supervision. Dans le cadre de ce projet, le staff étant sur place, les organes de coordination (PNUD et DNCS) sont proches des cibles à travers les AOT ainsi que les CRESAC et CESAC. Ils connaissent les besoins et les vécus quotidiens des cibles. Ils peuvent donc réorienter avec l’accord des autres, les stratégies du projet au fur et à mesure que les interventions sont conduites ;
* Le fait que les membres de certains groupements soient d’ethnies et de nationalités différentes (notamment à l’Ouest), est un facteur de cohésion sociale, de baisse des tensions communautaires et de paix ;
* Une bonne pratique a été la mise en place des CVD. Ces institutions permettent le partage des rôles des différents acteurs villageois au moment de la campagne agricole : les jeunes vont déblayer la parcelle, les femmes s’occupent de semer, quant il y a des problèmes de terre, le chef résout ces problèmes, etc. ;
* Le renforcement des capacités des conseillers en gestion et suivi  de projet de développement est une bonne pratique d'autant plus qu'il s'agit d'enseignants et non d'agents de développement.

**13.3. Perspective**

**13.3.1. Pistes de réflexions**

La poursuite du projet doit être placée dans le nouveau contexte politique et social, qui est celui de la reconstruction de la Côte-d’Ivoire épuisée par une décennie de crise. Cet environnement peut être une occasion de réflexion en vue de procéder aux ajustements nécessaires dans le domaine du développement local. Quoi qu’il en soit, le développement local doit reposer sur une vision globale, qui aborde sous un package unique et sans hiérarchie, les questions de production, de santé, de communication, d’école, de loisirs, d’environnement et de gouvernance. Il serait impérieux qu’une stratégie allant dans ce sens soit vite définie par les institutions compétentes. Cela justifie le montage d’une proposition de programme de développement local, annexée à cette évaluation. Pour ce programme, il est impératif d’entreprendre très rapidement une mission d’identification de villages et/ou de localités potentiels bénéficiaires, et ce, sur les bases des leçons tirées des expériences antérieures.

**13.3.2. Risques**

Concernant les perspectives énumérées ci-dessus, on peut évoquer trois ordres de risques. Ce sont : la persistance de la prééminence des visées politiques sur les impératifs de développement, comme cela a pu prévaloir par le passé dans des projets similaires ; les conflits de compétence favorisés par l’absence de définition précise des responsabilités des acteurs et la persistance du dénuement et du manque d’expertise qui rend les collectivités locales plutôt observatrices qu’actrices.

**14.**

**Conclusion générale**

Au terme de cette étude, il convient de tirer les conclusions de cette analyse en fonction de certains indicateurs d’évaluation tels que l’efficacité, l’efficience, l’impact et la pertinence pour ce qui est du projet. En termes de pertinence, les moyens mis pour l’exécution du projet et les objectifs sont en adéquation même si les efforts doivent se poursuivre dans ce sens. Au demeurant, cette pertinence est également perçue par les bénéficiaires d’autant que ceux-ci ont une opinion d’anticipation pour ce qui est des conditions de pérennisation du projet notamment par le passage de témoin aux générations futures. Pour ce qui est de leurs attentes, elles se résument essentiellement à une assistance technique sur une période bien déterminée.

En ce qui concerne l’efficacité, retenons que les groupements de productions arrivent à assurer l’approvisionnement permanent des vivres communautaires au niveau des cantines scolaires dans une proportion de plus de 65%. Si l’on se réfère aux objectifs de départ (les groupements doivent parvenir à approvisionner les cantines scolaires au bout de la troisième année d’exécution du projet à hauteur de 75%), les résultats obtenus sont conformes aux objectifs.

Pour ce qui est de l’efficience, il convient de retenir que, eu égard aux résultats obtenus, les moyens ont été utilisés avec efficience d’autant que les rendements des productions agricoles ainsi que le cheptel pour ce qui est de l’élevage ont connu une augmentation significative au terme de cette phase du projet.

 S’agissant de l’impact du projet, disons que la présence des cantines scolaires a eu un impact indéniable sur la vie scolaire des enfants. En témoignent les indicateurs d’évaluation scolaire entre autres l’augmentation des effectifs (une moyenne de 47 élèves par classe), le taux de progression de réussite aux évaluations et examens qui est de 47,91% et le taux d’abandon qui est 2,9% chez les garçons contre 3,4% chez les filles. Quant aux bénéficiaires, le projet a substantiellement amélioré leurs conditions de vie. Et cela à travers les groupements de production qui ont permis de disposer de nourriture sur pratiquement toutes les périodes de l’année contrairement aux années avant-projet. Ce qui leur permet de gagner de nos jours le pari de la lutte contre la faim et par ricochet la pauvreté. Les objectifs fixés au projet ont dans l’ensemble été atteints et même parfois dépassés les espérances.

**15.**

**Recommandations**

Malgré la conclusion optimiste ci-dessus, force est de constater que des obstacles persistent et qu’il convient de les relever. Aussi, les recommandations suivantes sont-elles formulées :

**15.1. Recommandations en direction du PNUD**

* Fournir un appui aux groupements du projet des différentes régions sur une période de cinq (05) années afin de consolider les acquis ;
* Intégrer la petite mécanisation de l’agriculture (motoculteurs, motopompes, pulvérisateurs…) auprès des groupements de production qui ont fait leurs preuves ;
* Doter les groupements de productions dynamiques de matériels de transformation de produits agricoles notamment les décortiqueuses et surtout les broyeuses pour transformer le manioc en « attiéké » ;
* Poursuivre la distribution d’intrants notamment les engrais, les semences etc. en tenant compte surtout de la saisonnalité qui est déterminante en agriculture ;
* Signer une convention de partenariat avec l’ANADER pour l’encadrement technique et le suivi des groupements de production;
* Procéder à la signature d’un contrat avec une structure prestataire de services pour la maintenance du matériel de la petite mécanisation de l’agriculture ainsi que de la transformation ;
* Renforcer la capacité des membres des groupements de production en gestion coopérative ;
* Fournir des aliments et produits vétérinaires aux groupements sur une période de six (06) mois à un (01) an en vue d’un véritable succès des élevages à cycle long;
* Inciter les groupements de production à intégrer les jeunes afin d’assister les femmes dans les travaux.
* Tenir rigoureusement compte du calendrier agricole qui varie selon les régions lorsqu’il est question d’appuyer les producteurs par l’octroi d’intrants ou d’outils agricoles.
* Compte tenu de l’appropriation progressive du projet par les acteurs locaux, il convient de continuer à limiter la gratuité des facteurs de production dans le temps, tout en s’appuyant sur des structures spécialisées pour leur acheminement le cas échéant. Quoi qu’il en soit la priorité devrait davantage aller à la consolidation de l’existant que dans l’extension de l’intervention.
* Renforcer les capacités des encadreurs et des groupements en matière de maîtrise des conditions agronomiques et économiques d’utilisation des intrants agricoles (doses, fractionnement, modes et date d’épandage, sécurité d’emploi : engrais, herbicides, insecticides).
* Tenir compte des leçons apprises en matière de mécanisation agricole en Côte d’Ivoire, en particulier la petite mécanisation, au cas où il s’offrirait des opportunités d’appui aux producteurs dans ce domaine.
* Réexaminer le contenu nutritionnel et le poids de la ration préconisée dans les cantines scolaires et l’améliorer le cas échéant en fonction des possibilités. Une recherche peut également être entreprise en vue de mieux valoriser les vivres par le biais de recettes innovantes et attrayantes ;
* Il faut définir une plate forme des différents ministères où les actions seront coordonnées pour mener à bien la pérennisation. Les actions ne doivent pas être axées seulement sur l’école, il faut qu’elles prennent en compte tous les autres aspects de la vie des communautés. Aujourd’hui par exemple le développement local est basé sur la cantine. A travers la cantine on appui les communautés pour qu’elles parviennent à lutter contre la pauvreté et qu’elles puissent assurer la pérennisation de la cantine ;
* C’est un projet pertinent qu’il faut étendre à d’autres régions du pays. Dans cette perspective, il faudrait le considérer comme un projet de développement local qui n’est pas uniquement axé sur l’éducation et la cantine. .

**15.2. Recommandations en direction de la DNCS**

Au titre des recommandations spécifiques, l’étude met l’accent sur la nécessité de considérer les aspects suivants :

* Au niveau de l’organisation et du fonctionnement du projet :
	+ Le renforcement des capacités de la DNCS en termes de ressources humaines additionnelles et en termes de formation afin de lui permettre de mieux assurer sa mission ;
	+ De revoir l’organisation du dispositif du programme des cantines scolaires et le cadre institutionnel de la DNCS afin de lui assurer une plus grande emprise sur l’ensemble des agents qui interviennent dans le projet.
* Faire le plaidoyer pour l’introduction de modules relatifs à la gestion des cantines scolaires au niveau des CAFOP ;
* Procéder au recyclage des CRESAC et CESAC en initiation à l’agriculture et à l’élévage ;
* Plaidoyer pour l’instauration de l’éducation nutritionnelle au niveau des enseignements du primaire afin d’insister sur la composition des aliments et leurs apports à l’organisme humain ;
* Appliquer rigoureusement les textes pour ce qui est de l’ouverture des cantines dont les infrastructures ne respectent pas les normes notamment le réfectoire, le magasin et la cuisine ;
* Inciter à la création de nouveaux groupements de productions au niveau des groupes scolaires d’un effectif de plus de 150 rationnaires ;
* Créer une synergie pour une coordination entre les cabinets de formation et les CRESAC /CESAC ;
* Plaidoyer pour l’instauration d’une bourse alimentaire au sein des coopératives scolaires destinée aux élèves démunis notamment les orphelins, les enfants des filles mères et des membres des groupements ;
* Il faudrait que les encadreurs de base puissent bénéficier d’une initiation dans les aspects organisationnels, de façon à relayer systématiquement les techniques de formation reçues, comme c’est le cas en matière de techniques agricoles. La formation des ADR revient aux TS. Mais les experts du PNUD ou d’autres spécialement mandatés par celui-ci devraient participer aux ateliers de formation. Ce qui n’est pas le cas jusqu’à présent. Les thèmes de prédilection sont similaires à ceux destinés aux agriculteurs ;
* Pour le nouveau programme prévoir les formations en techniques de conduite d’exploitation de nouvelles cultures de rente : hévéaculture, anacarde, palmier à huile, cacao culture etc.
* Enfin, Dans le cadre du renfoncement des capacités de gestion et de suivi-évaluation de la partie nationale, les études sur les coûts de fonctionnement et d’impact des cantines scolaires sur la demande d’éducation en Côte d’Ivoire ont été réalisées par une équipe du CIRES. Les deux problématiques ont été abordées à travers une seule étude dans l’optique d’une cohérence dans les analyses (coût-efficacité) et d’une meilleure efficience des cantines scolaires. Cette étude n’a malheureusement pas été vulgarisée auprès des acteurs de la partie nationale. Ce qui limite leurs capacités de gestion et de suivi-évaluation en vue de la poursuite de l’initiative de pérennisation. Il faut donc vulgariser cette étude à travers un séminaire.

**15.3. Recommandations en direction des collectivités locales**

* Insérer le projet d’intégration et de pérennisation des cantines scolaires dans la politique globale de développement économique, sociale et culturelle des collectivités locales ;
* Encourager la participation communautaire autour de la cantine scolaire à travers un appui technique afin d’impulser un véritable développement local ;
* Instaurer un concours relatif aux meilleurs COGES et groupements de production au niveau régional en vue d’encourager la culture de l’excellence.
* Soumettre l’autorisation de l’ouverture d’une école primaire à l’obtention préalable d’un « Kit Ecole » comprenant une superficie de terre d’environ 10 hectares appartenant à l’école et mise en valeur par le groupement

**15.4. Recommandations en direction à la fois du PNUD et de la DNCS**

* Il faut identifier au sein des groupements, des jeunes (garçons ou filles) à qui le projet dispense une formation intensive sur une période bien déterminée pour en faire des encadreurs endogènes qui relayent les cabinets prestataires et servent de locomotives à leurs camarades analphabètes moins avancés.
* Appuyer les groupements à la reconstitution de leurs ressources semencières perdues au cours des affrontements postélectoraux.
* Poursuivre le renforcement des capacités des groupements en matière de gestion et d’organisation.
* Réserver la priorité à la maitrise des paramètres technico-économiques de la production en matière d’encadrement.
* Rechercher l’articulation maximale des groupements avec le Programme national de sécurité alimentaire et nutritionnelle lancé en 2008.
* Préparer les groupements à se fédérer de façon à défendre leurs intérêts au sein du vaste partenariat dont ils font partie.
* Viser un renforcement des synergies qui permettrait aux groupements de fabriquer eux-mêmes une partie des aliments pour animaux, en vue de réduire les charges d’exploitation.
* Envisager l’organisation d’un petit volet Recherche-Développement qui permettrait de répondre aux préoccupations auxquelles l’encadrement n’a pas de solutions.
* Envisager une étude sur les opportunités de marché par rapport aux productions végétales et animales des groupements, en fonction des régions ;
* Une relance du projet doit tenir compte des périodes de culture pour les intrants, de la construction d’une retenue d’eau pour la culture du riz et des maraichers et d’une formation supplémentaire à l’utilisation du motoculteur ;
* Pour identifier les groupements dans un projet, il faut mettre un accent particulier sur leurs performances, leurs priorités et leur vision ;
* Il faut réorganiser les groupements pour y inclure les jeunes ;
* L’introduction des cultures de rente dans les activités de production des groupements est une nécessité dans une perspective de pérennisation des cantines scolaires.

**16.**

**Bibliographie**

AKAKPO K., BROU L., KPANGNI B., SYLLA M., TAPE C., TOURE M.. 2009. Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d’Ivoire. Abidjan, Côte d’Ivoire, PAM. Rapport.

DJE Kouakou B., 2008, L’impact des changements climatiques sur le climat en Côte d’Ivoire. *In* : Rapport Mondial sur le Développement Humain. New York, USA, PNUD.

FAC, 1983. Etude des conditions de commercialisation et de consommation du maïs en Côte d’Ivoire.

NDABALISHE I., 1995, Agriculture vivrière ouest-africaine à travers le cas de la côte d’Ivoire. Bouaké, Côte d’Ivoire, IDESSA. Monographie.

NDABALISHYE Ildefonse*,* GBONGUEMamadou*,* juillet-août, 2009*, «*Evaluation à mi-parcours du projet d’Appui à la Pérennisatrion des Cantines Scolaires (PAPCS) »

MBODJI S., KATIA A., 2008. Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires, Rapport de l’Evaluation.

OUATTARA Mama, DIALLO Souleymane Sadio, KOUADIO Eric Koffi, GBONGUE Mamadou, Juin 2012, « Analyse des coûts de fonctionnement et d’impact des cantines scolaires en Côte-d’Ivoire », Abidjan, CIRES, PNUD.

PAM et FAO. 2006. Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages. Abidjan, Côte d’Ivoire, PAM/FAO. Rapport.

PNUD, 2007. Rapport mondial sur le développement humain : La lutte contre les changements climatiques, un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. New York, USA, PNUD.

République de Côte d’Ivoire, Ministère de l’agriculture 2009. Enquête approfondie de la sécurité alimentaire (EASA).

République de Côte d’Ivoire, Ministère de l’agriculture. 2009. Evolution du secteur agricole et conditions de vie des ménages. Abidjan, Côte d’Ivoire, Minagri.

République de Côte d’Ivoire, Ministère de l’Education Nationale, Direction des cantines scolaires (s.d.). Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires : l'école et la cantine porte d’entrée du développement local.



République de Côte d’Ivoire, Ministère de l’Education Nationale, Direction des cantines scolaires (s.d.). Projet d’Appui à la Pérennisation des Cantines Scolaires, 2009. Rapport d’avancement, Novembre 2008-Janvier 2009.



République de Côte d’Ivoire/Ministère de l’Education Nationale/DNCS, PNUD, (2003). Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires : l'école et la cantine porte d’entrée du développement local. Actes du Séminaire d’Information et de Sensibilisation des Elus locaux, Thème : L’Elu local face aux enjeux de la scolarisation des enfants à travers la pérennisation des cantines scolaires, document principal, Golf Hôtel, Abidjan, 17-18 Novembre 2003.



République de Côte d’Ivoire, Ministère du Plan et du Développement.2009. Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté, DSRP. Abidjan, Côte d’Ivoire.

République de Côte d’Ivoire, Programme des Nations Unies pour les Développement, Union Européenne. Projet Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires, 2009. Rapport narratif final juillet 2009.

**17.**

**Annexes**

**Annexe 1 : Plan de Travail**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Tâches Principales** | **Ordre** | **Tâches Secondaires** | **Date** | **Nombre de jours prévus** |
| **Préparation de la mission** | 1 | Revue documentaire et élaboration du plan de travail | Du mercredi 22 au vendredi 24 août 2012 | 3 jours calendaires |
| 2 | Discussion des TDR avec le PNUD et ses partenaires, notamment la DNC et la Cellule de Coordination de l’UE et dépôt des TDR de la mission d’enquête sur le terrain | Lundi 27 août 2012 | 1 jour calendaire |
| 3 | Formation de l’échantillon et élaboration des supports de collecte |
| 4 | Validation des supports de collecte au PNUD et finalisation puis tirage des supports de collecte | Mardi 28 août 2012 | 1 jour calendaire |
| 5 | Consultation avec les autres parties prenantes à Abidjan | Du mercredi 29 août 2012 au vendredi 31 août septembre 2012 | 3 jours calendaires |
| 6 | Départ du consultant et de son équipe sur le terrain pour la collecte des données  | Dimanche 02 septembre 2012 |  |
| Nombre Total de jours de Préparation de la mission | **8 jours calendaires** |
| **Collecte simultanée des données sur les trois axes**  | 7 | Prise de contact avec les autorités et séance de travail avec le staff local du projet | Du Lundi 3 septembre 2012 au samedi 22 septembre 2012 | 20 jours non calendaires |
| 8 | Reconnaissance du terrain et préparation du travail de terrain et tirage des unités statistiques |
| 9 | Administration des supports de collecte |
| 10 | Rédaction des rapports d’étape |
| 11 | Retour des consultants à Abidjan | Dimanche 23 septembre 2012 |  |
| Nombre total de jours de collecte des données sur le terrain | **20 jours non calendaires** |
| **Redaction du Rapport**  | 12 | Retour du terrain et séances de débriefing au PNUD | Lundi 24 septembre 2012 | 1 jour calendaire |
| 13 | Dépôt d’un aide-mémoire retraçant les principales conclusions de la mission d’évaluation finale |
| 14 | Exploitation de l’ensemble des données collectées, élaboration du Rapport Provisoire de l’évaluation et élaboration d’une proposition de programme de développement local basé sur les acquis du dispositif de pérennisation des cantines scolaires | Du Mardi 25 septembre 2012 au Dimanche 30 septembre 2012 | 4 jours calendaires |
| 15 | Dépôt du Rapport Provisoire de l’évaluation au PNUD | Lundi 1er octobre 2012 | 1 jour calendaire |
| 16 | Dépôt d’une proposition de programme de développement local basé sur les acquis du dispositif depérennisation des cantines scolaires | Vendredi 05 octobre 2012 | 4 jours calendaires |
|  | Réaction du PNUD et correction puis dépôt du Rapport Définitif de l’évaluation et de la proposition de programme de développement local basé sur les acquis du dispositif de pérennisation des cantines scolaires |  | 7 jours calendaires |
| Nombre total de jours de rédaction du rapport | **17 jours calendaires** |
| Nombre total de jours  | **45 jours calendaires** |

**Annexe 2 : Questionnaire**

**1. Identification et Identifiant**

**Q1. Identification**

 01. UE

 02. PNUD

 03. PAM

 04. DNC

 05. DREN

 06. IEP

 07. CRESAC

 08. CESAC

 09. CRA

 10. Directeur Ecole Primaire

 11. Instituteur

 12. Présidente de Groupement

 13. Gérant de Cantine

 14. Cantinière

 15. Responsable Parents d’élève

 16. Président COGES

 17. ANADER

 18. OIPR

 19. Autre (à préciser)……………………………………………..

**Q2. Identifiant**

 01. Numéro du questionnaire………………………………………………………

 02. Collecte des données et contrôle

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Agent | Nom et Prénom | Date de Passage | Observations |
| Enquêteur |  |  |  |
| Superviseur ou contrôleur |  |  |  |
| Codificateur |  |  |  |
| Opérateur de saisie |  |  |  |

 03. Nombre de questionnaire……………………………………………………..

**2. Informations Socio-démographiques**

**(membres des groupements et cantine)**

**Q3. Sexe**

 01. Masculin

 02. Féminin

**Q4. Age**

 01. [20-25[

 02. [25-30[

 03. [30-35[

 04. [35-40[

 05. [40-45[

 06. [45-50[

 07. [50-55[

 08. [55-60[

 09. [60-65[

 10. [65 et plus [

**Q5. Nationalité**

 01. Côte-d’Ivoire

 02. Burkina Faso

 03. Mali

 04. Niger

 05. Guinée

 06. Benin

 07. Togo

 08. Liberia

 09. Ghana

 10. Nigeria

 11. Autre (à préciser)……………………………………………..

**Q6. Groupe Ethnique**

 01. Akan

 02. Krou

 03. Lagunaire

 04. Mandé du Nord

 05. Mandé du Sud

 06. Voltaïque/Gur

 07. Autres (à préciser)…………………………………………….

**Q7. Religion**

 01. Chrétien

 02. Musulman

 03. Animiste

 04. Sans religion

 05. Autres (à préciser)…………………………………………….

**Q8. Situation matrimoniale**

 01. Célibataire

 02. Marié

 03. Union libre monogame

 04. Union libre polygame

 05. Séparé/Divorcé

 06. Veuf/Veuve

 07. Autres (à préciser)…………………………………………….

**Q9. Avez-vous été scolarisé ?**

 01. OUI

 02. Non

**Q10. Si oui, quel est votre niveau d’instruction ?**

 01. Primaire

 02. Secondaire

 03. Supérieur

 04. Coranique

 05. Autres (à préciser)…………………………………………….

**Q11. Si non, savez-vous lire et écrire ?**

 01. Ne sait pas lire et écrire

 02. Sait Lire

 03. Sait écrire

 04. Sait lire et écrire

**Q12. Avez-vous été alphabétisé ?**

 01. OUI

 02. Non

**3. Informations Socio-économiques**

**(membres des groupements et des cantines)**

**Q13. Quelle est votre situation d’emploi ? (une seule réponse)**

 01. Sans emploi

 02. Emploi salarié

 04. Activité indépendante

 05. Autres (à préciser)…………………………………………….

06. Pas de réponse

**Q14. Si vous êtes sans emploi, quelle est la raison ? (une seule réponse)**

 01. Chômage

 02. Formation

 03. Retraité

 04. Femme au foyer

 05. Autres (à préciser)…………………………………………….

 06. Pas de réponse

**Q15. Si vous exercez un emploi salarié, dans quel secteur exercez-vous cet emploi ? (une seule réponse)**

 01. Public

 02. Privé

 03. Secteur informel

 04. Autres (à préciser)…………………………………………….

 05. Pas de réponse

**Q16. Si vous exercez une activité indépendante, quelle est cette activité ?**

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**4. Conception du projet**

Q17. Que pensez-vous de l’identification du projet ?

 ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q18. Selon vous, le projet a-t-il été bien formulé au départ ?

 01. OUI

 02. Non

Q19. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**5. Pertinence du projet**

Q20. Le projet est-il pertinent pour les priorités de l’UE ?

 01. OUI

 02. Non

Q21. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q22. Le projet est-il pertinent pour les priorités du PNUD ?

 01. OUI

 02. Non

Q23. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q24. Le projet est-il pertinent pour les priorités du PAM ?

 01. OUI

 02. Non

Q25. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q26. Le projet est-il pertinent pour les priorités du Gouvernement ?

 01. OUI

 02. Non

Q27. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q28. Le projet est-il pertinent pour les priorités des communautés locales ?

 01. OUI

 02. Non

Q29. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**6. Mise en œuvre du projet**

Q30. L’approche stratégique adoptée pour la mise en œuvre du projet était-elle la bonne ?

 01. OUI

 02. Non

Q31. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q32. L’équipe de mis en œuvre du projet était-elle efficace ?

 01. OUI

 02. Non

Q33. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q34. Les partenaires de mis en œuvre du projet ont-ils collaboré ?

 01. OUI

 02. Non

Q35. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q36. Les résultats produits par le projet étaient-ils les résultats escomptés ?

 01. OUI

 02. Non

Q37. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q38. Si les résultats produits par le projet étaient les résultats escomptés, quelles sont les raisons qui ont abouti à l’atteinte de ces résultats ?

 01. Puisque les objectifs du projet étaient réalistes et réalisables

 02. Puisque le projet a renforcé les capacités des acteurs

 03. La régularité du financement

 04. La disponibilité de sources alternatives de financement

 05. Suivi/évaluation régulier

 06. Partage d’information

 07. Partage d’expériences

 08. Sensibilisation et plaidoyer avant la mise en œuvre

 09. Stratégie intégrée de mise en œuvre

 10. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q39. Les ressources financières étaient-elles efficientes pour atteindre les résultats escomptés ?

 01. OUI

 02. Non

Q40. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q41. Les ressources humaines étaient-elles efficientes pour atteindre les résultats escomptés ?

 01. OUI

 02. Non

Q42. Si oui ou non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q43. Quels sont les contraintes et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**7. Effets et impacts du projet**

**Q44. Quels sont les effets et les impacts économiques du projet ? (plusieurs réponses possibles)**

 01. Distribution de revenus dans les localités

 02. Développement de l’entrepreneuriat féminin

 03. Création de comptes bancaires ou microfinanciers

 04. Comportement d’épargne

 05. Création d’emploi

 06. Développement rural

 07. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Q45. Quels sont les effets et les impacts sociologiques du projet ? (plusieurs réponses possibles)**

 01. Cohésion sociale

 02. Emancipation et autonomisation des femmes

 03. Acquisition de statut dans la société

 04. Développement de réseaux sociaux

 05. Développement du capital confiance

 06. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Q46. Quels sont les effets et les impacts institutionnels du projet ? (plusieurs réponses possibles)**

 01. Renforcement de capacités

 02. Renforcement partenarial

 03. Augmentation des capacités contributives des partenaires

 04. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Q47. Quels sont les effets et les impacts environnementaux du projet ? (plusieurs réponses possibles)**

 01. Recyclage des déchets d’élevage

 02. Aménagement de bas-fonds

 03. Désertification

 04. Paupérisation des sols

 05. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Q48. Comment se fait le traitement des ordures issues des cantines, de l’élevage et des groupements ? (plusieurs réponses possibles)**

 02. Brûlées

 03. Biogaz

 04. Jetées

 05. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**8. Pérennisation du projet**

**Q49. Constate-t-on sur le terrain, une structure capable de se développer et de pérenniser les cantines après la fin du projet ?**

 01. OUI

 02. Non

**Q50. Si oui quelle est cette structure et pourquoi peut-elle pérenniser les cantines ?**

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Q51. Si non pourquoi n’y a-t-il pas de structure capable de pérenniser les cantines après la fin du projet ?**

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Q52. Que souhaitez-vous pour le projet après sa clôture ? (une seule réponse possible et justifiez votre réponse)**

 01. Le Gouvernement (DNC) doit prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 02. Le PNUD doit mobiliser des ressources additionnelles pour continuer le projet

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 03. Le projet doit être ouvert à d’autres bailleurs de fonds

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 04. Les ONG internationales doivent prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 05. Les ONG locales doivent prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 06. La mairie doit prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 07. Le conseil Général doit prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 08. Le COGES doit prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 09. Le CVD doit prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 10. La mutuelle de développement doit prendre la relève

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 11. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Q53. Quelles sont selon vous, les stratégies de pérennisation des cantines qui seront les plus efficaces au niveau local ? (plusieurs réponses possibles et justifiez vos réponses)**

 01. L’implication de la Mairie

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 02. La création de coopératives agricoles

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 03. Le partenariat cantine, groupements et entreprises de restauration collective

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 04. Le partenariat cantine, groupements et marché de gros

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 05. Le partenariat cantine, groupements et entreprises privées

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 06. Le partenariat cantine, groupements et marchés neufs

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

 07. L’implication du Conseil Général

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**9. Leçons apprises et**

**bonnes pratiques**

Q54. Quelles leçons et bonnes pratiques pouvez-vous tirer de la conception du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q55. Quelles leçons et bonnes pratiques pouvez-vous tirer de la mise en œuvre du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q56. Quelles leçons pouvez-vous tirer au vu des résultats obtenus ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q57. Quelles sont les opportunités du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q58. Quelles sont les menaces qui guettent la suite du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q59. Quelles sont les points forts du projet qui doivent être consolidés ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q60. Selon vous, comment peut-on consolider ces points forts ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q61. Quelles sont les points faibles du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q62. Selon vous, quelles mesures correctives peut-on apporter à ces points faibles ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**10. recommandations**

Q63. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse du projet concernant sa formulation (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q64. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse du projet concernant sa mise en œuvre et sa gestion (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q65. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse du projet concernant son extension à l’échelle nationale (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q66. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse de l’UE (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q67. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse du PAM (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q68. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse du PNUD (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q69. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse du Gouvernement : DNC (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q70. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse des groupements (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q71. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse des cantines (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q72. Quel programme de développement local axé sur les cantines peut-on initié (justifiez votre réponse) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Guides pour les Focus Group et pour les Entretiens Individuels**

**1. Les Groupements**

Q1. En quelle année ce groupement a-t-il été créé ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q2. Quels étaient les principaux acteurs de sa création ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q3. Quel était le nombre de membre au départ et quel est le nombre de membre actuellement ? Porquoi cet écart (s’il y a un écart entre le nombre de membre au départ et aujourd’hui) ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q4. Quelle est la composition ethnique du groupement ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q5. Comment ce groupement fonctionne-t-il ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q6. Ce groupement détient-il un statut et un règlement intérieur ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q7. Les différences de coutumes entre les membres impactent-elles négativement sur la mise en commun des efforts ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q8. Ce groupement a-t-il bénéficié d’échanges d’informations, d’expériences et de relations fonctionnelles avec d’autres groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q9. Quels sont les aptitudes des groupements à capter les messages techniques ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q10. L’âge moyen des membres et leurs niveaux d’instruction pose-t-il un problème au niveau des groupements ? si oui lesquels ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q11. Quel est le type de production vivrière ou le type d’élevage en cours dans les groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q12. Quelle est la taille du noyau de démarrage pour l’élevage ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q13. Les champs ou les fermes sont-ils entretenus ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q14. Les dates de mise en place sont-elles respectées ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q15. Quel est le cycle de production ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q16. Quelle appréciation peut-on faire des rendements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q17. Quels sont les rapports des groupements avec les CVD ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q18. Quels sont les rapports des groupements avec le COGES ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q19. Quels sont les rapports des groupements avec les cantines ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q20. Quels sont les impacts sociologiques des groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q21. Quels sont les impacts économiques des groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q22. Selon vous, comment peut-on pérenniser les groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q23. Selon vous, quelles sont les bonnes pratiques des groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q24. Selon vous, quelles sont les points forts des groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q25. Selon vous, quelles sont les points faibles des groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q26. Selon vous, quelles leçons peut-on tirer des groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q27. Quelles recommandations pouvez-vous faire à l’adresse des groupements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**1. Les Cantines Scolaires**

* **Historique**

Q1. En quelle année ce groupement a-t-il été créé ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q2. Quels étaient les principaux acteurs de sa création ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Le gérant**

Q3. Quelle fonction occupent généralement les gérants des cantines à l’école à part cette fonction de gestionnaire ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q4. Quelle a été sa date de prise de fonction comme gestionnaire ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **La cantinière**

Q5. Quelle fonction occupent généralement les cantinières des cantines à part cette fonction de cantinière ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q6. Quelle a été sa date de prise de fonction comme cantinière ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Fonctionnement de la Cantine**

Q7. Quelle est la date d’ouverture de la cantine ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q8. Quelle est la date de fermeture de la cantine ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q9. Quel est le nombre d’interruption de la cantine au cours de l’année

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q10. Quelle est la durée de chaque interruption ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q11. Quelles sont les raisons de ces interruptions ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q12. Combien de fois la cantine a été approvisionnée au cours de l’année 20011/2012 ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q13. Quel est le nombre de rationnaires Autorisés ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q14. Quel est le nombre de repas préparés ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q15. Quel est le nombre de rations servis ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q16. Quel est le nombre de jour de fonctionnement de la cantine au cours de l’année 2011/2012 ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Statistiques cantinières**

Q17. Quelles sont les statistiques au niveau des cantines ?

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  AnnéesEffectifs | 2005/2006 | 2006/2007 | 2007/2008 | 2008/2009 | 2009/2010 | 2010/2011 | 2011/2012 |
| Effectif total de filles inscrites à la cantine | ……………… | …………….. | ………………….. | ……………………. | ……………….. |  |  |
| Effectif total de garçonsInscrits à la cantine | ………………. | ………………. | …………………… | ………………….. | ………………. |  |  |
| Effectif total d’enfantsInscrits à la cantine | ………………. | ……………….. | ………………….. | …………………. | ……………….. |  |  |
| Effectif total de fillesprésentes à la cantine  | ……………… | ……………… | ………………….. | ………………….. | ………………. |  |  |
| Effectif total de garçonsPrésents à la cantine | …………….. | …………….. | …………………. | ………………… | ………………. |  |  |
| Effectif total d’enfantsprésents à la cantine | …………….. | ……………… | …………………. | ………………… | ………………. |  |  |

* **Le réfectoire de la cantine**

Q18. Le réfectoire est-il une salle d’un bâtiment à l’école ou une construction à part ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q19. Le réfectoire est-il sans fenêtre et/ou sans porte

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q20. Le sol est-il cimenté ou non ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q21. Les murs extérieurs du réfectoire sont-ils en terre battue, en bois en brique ciment ou en d’autres matériaux et lesquels ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q22. La toiture du réfectoire est-elle en pailles, en papôt, en bois, en tôles ou en d’autres matériaux et lesquels ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q23. Quelle est la capacité d’accueil du réfectoire ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q24. Quel est l’état du mobiliser du réfectoire ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **La cuisine de la Cantine**

Q25. Existe-il une cuisine dans les cantines ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q26. La cuisine est-elle est-elle incorporée au réfectoire ou est-elle une salle d’un bâtiment à l’école ou est-elle une construction à part ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q27. Le sol de la cuisine est-il cimenté ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q28.Les murs extérieurs de la cuisine sont-ils en terre battue, en bois en brique ciment ou en d’autres matériaux et lesquels ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q29. La toiture de la cuisine est-elle en pailles, en papôt, en bois, en tôles ou en d’autres matériaux et lesquels ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q30. La cuisine dispose-t-elle d’un robinet interne ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q31. Si non à quelle distance de la cuisine est situé le point d’eau ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q32. A quelle distance de la cuisine est situé le réfectoire ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Le magasin de la Cantine**

Q33. La cantine dispose-t-elle d’un magasin de stockage propre à elle ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q34. Si oui ce magasin est-il incorporé au réfectoire ou est-ce une salle d’un bâtiment à l’école ? ou est-ce une construction à part ou autre chose ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q35. Si non, où sont stockées les denrées ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q36. Le magasin est-il sans fenêtre et/ou sans porte ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q37. Le sol du magasin est-il cimenté ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q38. Les murs extérieurs du magasin sont-ils en terre battue, en bois en brique ciment ou en d’autres matériaux et lesquels ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q39. La toiture du magasin est-elle en pailles, en papôt, en bois, en tôles ou en d’autres matériaux et lesquels ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q40. Quel est le nombre de magasins de stockage ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q41. Peut-on avoir si possible les dimensions du magasin ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Gestion des vivres dans la Cantine**

Q42. Comment se fait le renouvellement de stock en denrées et en équipements ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q43. Quelles sont les sources de financement pour le renouvellement de stock ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q44. Quelles sont les sources d’approvisionnement en fonction des denrées (en kg) (exercice 2011/2012)

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  SourcesDenrées | Gouvernement | PAM | BM | PNUD | Groupement de production | COGES | CVD | Mutuelle de développement | Diaspora | Mairie | Conseil Général |
| Boites de conserves |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| bidon d’huile |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Sacs de riz |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Sacs d’oignons |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Autres (préciser) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

* **L’hygiène au niveau de la Cantine**

Q45. Quelle est la provenance de l’eau servie au cours des repas ?

 01. Eau courante

 02. Pompe hydraulique

 03. Eau de puits

 04. Eau de marigot

 05. Eau de pluie

 06. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q46. L’eau est-elle traitée avant utilisation ?

 01. Oui

 02. Non

 03. Ne Sait Pas

Q47. Si oui comment se fait le traitement de l’eau ?

 01. Appareil de filtrage d’eau

 02. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q48. Comment se fait le conditionnement de l’eau ?

 01. Dans des fûts

 02. Dans des barriques

 03. Dans des canaris

 06. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q49. Avant le repas les enfants se lavent-ils les mains ?

 01. Oui

 02. Non

 03. Ne Sait Pas

Q50. Si oui y a t-il une personne pour veiller à cela ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Gestion des plats au niveau de la Cantine**

Q51. Les productions locales sont-elles prisent en compte dans la préparation des repas ?

 01. Oui

 02. Non

 03. Ne Sait Pas

Q52. Si oui lesquelles

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q53. Quelle est la structuration des plats ?

 01. Petit déjeuner

 02. Entrée

 03. Plats de résistance

 04. Dessert

 05. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q54. Qui mangent à la cantine en dehors des enfants ?

 01. Le personnel de la cantine

 02. Les instituteurs

 03. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q55. A quoi servent les plats restants à la cantine ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q56. Quelle organisation pratique est mise en place lors des repas ?

 01. Tous les enfants mangent en même temps

 02. E Les plus petits mangent avant les plus grands

 03. Les plus petits mangent après les plus grands

 04. Autres (à préciser)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q57. Les enfants qui ne paient pas les cotisations à la cantine mangent-ils ?

 01. Tous les enfants mangent en même temps

 02. E Les plus petits mangent avant les plus grands

 03. Ne Sait Pas

Q58. Si non, combien d’enfants n’ont pas mangé parce qu’ils n’ont pas pu payer la cotisation ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Niveau d’implication des structures dans la gestion de la Cantine**

Q59. Quel est le niveau d’implication des structures dans la gestion de la cantine ?

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  NiveauStructures | Subvention(montant) | Don en espèce(montant) | Don en nature(la nature des dons et la quantité en kg) | Dans la gestion des affaires de la cantine etComment se fait cette gestion | Autres (à préciser)………………….………………….…………………. |
| COGES |  |  |  | …………………………………………….………………………………………………………………………………………… |  |
| Coopérative scolaire |  |  |  | ………………………………………………………………………………………… |  |
| Groupement de production |  |  |  | ………………………………………………………………………………………… |  |
| Mairie |  |  |  | ……………………………………………………………………………………………………………………………………… |  |
| Conseil général |  |  |  | ……………………………………………………………………………………………………………………………………… |  |
| Autres (préciser)……………………………… |  |  |  | ……………………………………………………………………………………………………………………………………… |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Q60. A quoi servent les 15 FCFA qui reviennent à la cantine ? | Salaire de la cantinière.................1Salaire de la gestionnaire……..….2Achats de condiments……...….…3Autres Dépenses (à préciser)….....4.................................................. | /\_\_\_//\_\_\_//\_\_\_//\_\_\_/ | Montant (en FCFA/mois)………………………………………………………………………………………………………… |
| Q61. La cantine dispose-t-elle d’une/des source(s) propre(s) de financement | 1.oui 2.non | /\_\_\_/ |
| Q62. Si oui la(es) laquelle(s) | ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………. |
| Q63. Quelles sont vos propositions pour la répartition des 25FCFA ? |
|  Propositions au niveau de la cantinière | ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
|  Proposition au niveau du gestionnaire | ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| Q64. Pensez-vous qu’il faille augmenter ou diminuer ou même supprimer la CFC ? justifier votre réponse et dite de combien il faille l’augmenter ou la diminuer |
| Réponse du gestionnaire | ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| Réponse de la cantinière | ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| Q65. Quelles sont vos avantages ? (au gestionnaire de la cantine) | Une prime……………………………………1Avantage en nature…………………………..2Formation……………………………………3Autres (à préciser)…………………………...4………………………………………………. | /\_\_\_//\_\_\_//\_\_\_//\_\_\_/ |
|  |  |
| Q66. Que pensez-vous de la gestion actuelle des cantines scolaires ? les forces et les faiblesses. | …………………………………………………………………………..…………………………………………………………………………..…………………………………………………………………………..………………………………………………………………………….. |
| Q67. Quelles sont vos propositions en vue d’améliorer la gestion des cantines scolaires ? |
| Propositions au niveau de la cantinière | ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| Proposition au niveau du gestionnaire | ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |

* **Effets et impacts de la cantine**

Q68. Quels sont les effets des cantines sur les performances des écoles ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q69. Quels sont les effets des cantines sur les performances individuelles des élèves ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q70. Quels sont les effets des cantines sur le maintien des élèves à l’école ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q71. Quels sont les effets des cantines sur la scolarisation de la jeune fille ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Q72. Quels sont les autres effets et impacts des cantines ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….